Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 140 (2013)

Artikel: La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse) : la Tène, un site, un mythe 3 : tome 1 : texte

Autor: Lejars, Thierry / Alt, Kurt W. / Jud, Peter

Kapitel: Chronologie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronologie

Nous ne prétendons pas régler ici l'ensemble des questions de chronologie que pose l'histoire d'un site comme La Tène. Nous l'avons vu et rappelé à diverses occasions, cette histoire est complexe. Le lieu a connu différents moments et diverses formes d'occupation depuis le Néolithique jusqu'à l'époque romaine et peut-être même au Moyen Âge. La nature de ces occupations a varié. Nous savons aussi que le terrain et le paysage ont connu d'importants changements jusqu'à nos jours. Cette plasticité environnementale explique pour partie les choix quant aux implantations successives. Pour rendre une image aussi complète que possible de cette histoire pluriséculaire, il convient donc de l'aborder non seulement dans la durée, mais aussi dans l'espace. Or, notre documentation si importante soit-elle, a aussi ses limites dans la mesure où son origine topographique n'est pas connue ou est pour le moins incertaine. Les datations proposées ici sont tout d'abord le reflet de la collection ou tout au moins de la perception que l'on en a. Nous verrons ensuite comment il est possible d'extrapoler à partir de ces résultats et d'envisager l'histoire du site ou d'une partie de celui-ci. Il appartiendra aux études ultérieures de les nuancer, préciser ou modifier.

La collection Schwab forme, cela a été dit, un ensemble relativement cohérent quant à l'origine des pièces et au mode de collecte. Elle a été constituée en quelques années seulement (entre 1857 et 1860 pour la plus grande partie) et l'origine des pièces les plus importantes est confirmée par divers types de documents contemporains des événements, qu'il s'agisse de la correspondance de F. Schwab ou des dessins et photographies, antérieurs aux années 1866/1867, ainsi que des moulages réalisés par diverses institutions étrangères. Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, il n'est pas inutile de revenir sur l'histoire de la recherche afin de comprendre comment la question chronologique a été affrontée depuis les premiers travaux jusqu'à nos jours. Il ne s'agit pas tant de dresser un bilan exhaustif que de tenter une approche ciblée à travers les principaux écrits consacrés au sujet. Il a paru utile d'accorder une place à part aux premiers travaux qui appartiennent au temps de la découverte de La Tène et de la constitution de la collection Schwab, et précèdent l'élaboration des concepts de Hallstatt et La Tène, entendus comme entités chronologiques et culturelles.

Perception de la chronologie du site à travers le temps et les études

Une des toutes premières questions qui s'est posée aux premiers savants à s'intéresser à La Tène et qui se pose encore aujourd'hui est celle de la datation des vestiges et du site. Cette partie est divisée en quatre points correspondant aux différents moments qui ont marqué la recherche et la réflexion menées sur le site (fig. 239). Dans la première phase, La Tène est perçue comme une station lacustre d'un genre particulier qui se rattache déjà pour partie aux temps historiques (F. Keller et É. Desor). La deuxième est celle des premières fouilles. La station devient terrestre (É. Vouga, V. Gross et R. Forrer). La troisième est celle des fouilles systématiques, sinon scientifiques, réalisées pour le compte de la « Commission des fouilles ». C'est le temps des certitudes. La chronologie n'est plus discutée (J. Déchelette, D. Viollier, P. Vouga et R. Forrer). La dernière, marquée par un regain d'intérêt pour les études de mobiliers, s'appuie sur une définition fine des typologies. L'approche est systématique, européenne et d'une certaine manière scientifique (J. M. de Navarro et Derek F. Allen).

Quand La Tène n'était qu'une station lacustre, premiers tâtonnements...

Lorsqu'en 1858 F. Keller affronte pour la première fois l'épineuse question de la datation des vestiges mis au jour à La Tène, l'idée que l'on pouvait s'en faire était, on s'en doutera, loin d'être claire. La Tène n'était alors qu'une station lacustre d'un genre particulier du fait qu'on ne trouvait là, à la différence des autres sites connus, que des objets en fer avec une forte dominante des pièces d'armement. Le terme celtique avait alors un sens très différent de ce qu'il a aujourd'hui puisqu'il désignait essentiellement les vestiges antéhistoriques de l'âge du Bronze[992]. L'argumentation est également stylistique. F. Keller considérait d'une part que l'ornementation des objets recueillis ne présentait aucun caractère commun avec ceux des époques romaine et alémanique et que, d'autre part, ils différaient très nettement de ceux rencontrés dans les établissements « celtiques » (entendus comme étant de l'âge du Bronze, mais aussi les objets des tertres funéraires

992 Par exemple, Troyon 1860 : 419.

de l'âge du Fer[993]) et réservait son jugement en l'attente d'éléments nouveaux[994]. Il déplorait enfin l'absence d'ouvrages spécialisés sur l'armement des Romains et les peuples confédérés, et notait que dans ce domaine les avis et les interprétations divergeaient fortement[995].

C'est la faute à Lindenschmit...

Il ne s'agit bien évidemment pas d'accuser l'éminent antiquaire allemand de quoi que ce soit mais de souligner un trait marquant des concepts archéologiques de l'époque. L. Lindenschmit est incontestablement, en ce milieu de XIXe siècle, la figure de référence pour l'ensemble de la communauté scientifique. Ses publications et le musée

993 Keller 1858 : 153, il se réfère en particulier aux objets figurés dans le Recueil de Gustave de Bonstetten 1855 : pl. VII-4, il s'agit en l'occurrence d'un torque en bronze à disques émaillés daté de La Tène B.

994 Keller 1858 : 151, 153 ; *Id.* 1866a : 302 et 1866b : 256).

995 Keller 1858 : 153. Les choses, en effet, sont loin d'être claires. F. Troyon dans sa monographie de 1860, pour ne citer que cet exemple, attribue ces armes à un Premier âge du Fer, puis les met aussitôt en relation avec les dires des auteurs anciens (Tite-Live, Polybe, Plutarque) tout en précisant que la conquête romaine *« ne fit pas disparaître entièrement le genre d'art propre aux peuples conquis »* (il se réfère aux travaux de L. lindenschmit sur lesquels nous aurons à revenir) et que *« ces lames, longues, larges et flexibles, se retrouvent encore dans les tombeaux des Alemani, des Francs, des Anglo-saxons et des Normands »* ; Troyon 1860 : 347-351. En qualifiant d'helvéto-burgonde le cimetière de Romanel, près de Lausanne, où fut trouvé une épée semblable aux exemplaires de La Tène, F. Troyon ajoute à la confusion ; *Id.* : 351.

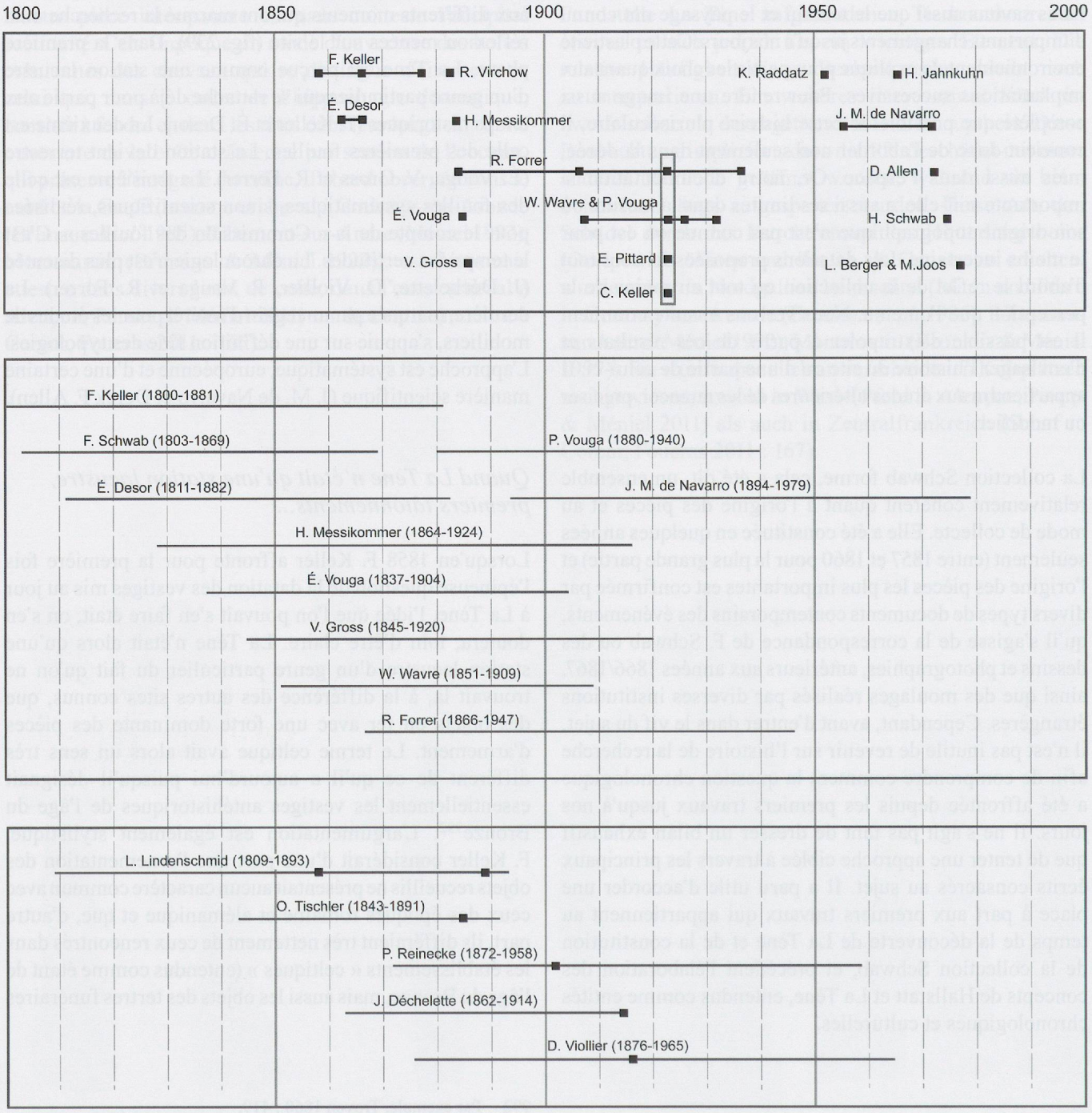

Fig. 239 : La Tène et ses savants. 150 ans de recherches.

de Mayence, qu'il crée en 1852 et dirige jusqu'à sa mort en 1893, expliquent ce succès et ce n'est pas un hasard si Napoléon III trouva là un modèle pour son nouveau Musée des Antiquités celtiques et avec son directeur un interlocuteur privilégié[996]. Que F. Keller se réfère à cette autorité pour le nouveau palafitte de La Tène que l'on venait tout juste de découvrir, n'avait donc rien de surprenant, vu la quasi-absence de référence pour cette période culturelle. Dans son premier compte rendu, il ne peut faire moins que de se référer au premier volume des *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* qui venait tout juste de paraître et où L. Lindenschmit donnait un exemple similaire d'épée – trouvée à Ingelheim – qualifiée alors de romaine et dont on pouvait lire sur le fourreau les lettres romaines C.S.[997] Dans son article de synthèse de 1866, il reprend l'information et mentionne cette fois trois lettres C S I, notant l'absence d'inscription sur les exemplaires suisses[998]. Dans une lettre datée du 28 août 1860, F. Schwab rend compte à F. Keller de sa visite des collections des musées de Karlsruhe, Wiesbaden et Mayence[999]. Il observe que l'on trouve à Mayence principalement des objets d'époque romaine et note en particulier deux épées ressemblant fortement aux siennes. Il assortit son commentaire du croquis d'une des épées où l'on reconnaît les lettres F S (et V 9 sur la soie) et précise qu'elles sont considérées comme romaines (fig. 240).

Fig. 240 : Croquis de l'épée d'Ingelheim (lettre de F. Schwab, 28 août 1860, cote W I 3 174.18/171, Archives de l'État de Zurich) ; cf. tome 2 : doc. 126-127.

L'année suivante paraît dans la *Revue Archéologique* une note signalant la découverte à Alise-Sainte-Reine de la première épée en fer[1000]. On ne connaissait jusque là que des armes en bronze. *« Pas besoin de faire remarquer à quel point elle diffère des épées gauloises dont nous avons donné le dessin dans notre planche. Non seulement elle est en fer au lieu d'être en bronze, mais elle a une dimension et une forme qui, indépendamment du métal, la caractérise parfaitement. La lame est droite et à 0,59 m de longueur, c'est-à-dire exactement deux pieds romains. Celle de nos épées gauloises dont la lame n'était pas brisée avait seulement 0,45 m et comme on l'a vu n'était pas droite. La confusion entre ces armes est impossible »*[1001]. Les épées d'Alésia sont comparées à trois exemplaires du musée de Mayence et l'auteur anonyme conclut : *« ce que nous tenons surtout à constater, c'est que l'on trouve à Alise des épées de type très distinct, dont l'un (qui se rapproche beaucoup du type grec*[1002]*) se retrouve comme nous l'avons dit à la fois en Suisse, en France, en Belgique, en Danemark, en Suède et en Irlande, et toujours reproduit en bronze ; faute de meilleur appellation nous le désignons sous le nom de « type gaulois » ; l'autre beaucoup plus rare jusqu'ici et appartenant à des épées de fer, ne s'est guère rencontré que là où les Romains ont laissé des traces évidentes de leur passage : nous ne craignons pas de dire avec M. Lindenschmit que c'est l'épée romaine »*[1003].

L'attribution de l'épée en fer d'Alésia aux armées romaines ne semblait faire aucun doute d'autant qu'elle avait été exhumée au cours de l'exploration d'un des fossés de la contrevallation. S'ensuivait alors une controverse avec Jules Quicherat qui contestait d'une part la datation de ces armes et d'autre part l'identification d'Alésia avec Alise-Sainte-Reine comme le voulaient Napoléon III et son entourage[1004]. Répondant à l'article d'A. Verchère de Reffye qui venait de publier une note sur les armes que l'on venait de découvrir à Alise[1005], J. Quicherat discute la datation des armes – qui sont mises en relation avec le siège de 52 av. J.-C. – et rappelle la publication de L. Lindenschmit pour montrer qu'on attribue maintenant aux Gaulois des armes qui de toute évidence sont romaines, comme cela avait été dit dans la note de 1861. C'est ce même argument d'autorité qui conduit la revue à publier une note en 1864 annonçant la *« découverte à La Thène, près de Marin »* d'une nouvelle station lacustre qui ne put

996 Hase 2000.

997 Lindenschmit 1858 : pl. V.2 et 3 ; Keller 1858 : 151.

998 Keller 1866 : 296 ; curieusement dans la version anglaise et sa réédition de 1878 l'auteur donne les deux transcriptions, d'abord C.S., puis C.S.I. ; *Id.* 1866b : 243, 246 et *Id.* 1878 : 410, 413 ; il indique en note, en s'en excusant auprès du professeur Lindenschmit, qu'il ne considère pas ces lettres comme romaines.

999 Lettre du 28 août 1860, 103, 18/171.

1000 *Revue Archéologique* 1861-2 : 141-142.

1001 Les armes en bronze en question proviennent d'un dépôt de la plaine des Laumes publié dans le même numéro, « Armes et objets divers provenant des fouilles exécutées à Alise-Sainte-Reine », *Revue Archéologique* 1861 : 66-68, 1 pl. h.t.

1002 C'est la morphologie pistiliforme de la lame qui conduit à ce rapprochement.

1003 *Revue Archéologique* 1861 : 142. L'auteur indique toutefois en note qu'il ne faut pas confondre ces épées avec *« les épées gauloises en fer de l'âge du Fer, épées très longues et arrondies à l'extrémité, dont les fouilles de Tiefenau publiées par M. de Bonstetten, nous offrent un très bel échantillon, et qui d'ailleurs sont extrêmement rares jusqu'ici »*. La confusion est complète dans la mesure où G. de Bonstetten attribue les armes de la Tiefenau aux Germains, vaincus par les Romains de la fin de l'Empire ; Bonstetten 1852 et 1860.

1004 La *Revue Archéologique* fait état de la discussion, tout d'abord à propos de la localisation du site de la bataille, dans *Revue Archéologique* 1861-2 : 318-322 ; puis en 1865, *Revue Archéologique* 1865 : 81-99, au sujet de la datation des armes que venait de publier A. Verchère de Reffye. La polémique est également engagée avec L. Lindenschmit à propos des fers de pilum. Ce dernier répond par un cours article publié dans le même numéro ; « Le pilum », *Revue Archéologique* 1865-1 : 387-391. J. Quicherat est, il faut le rappeler, un très ardent partisan de l'Alésia franc-comtoise (Alaise).

1005 Entre-temps, on a fini par admettre le caractère celtique ou gaulois de ces armes. *Revue Archéologique* 1864-2 : 337-349.

« avoir appartenu qu'à des troupes romaines »[1006]. Si l'épée d'Ingelheim est cause de tout, il convient de revenir à l'objet, ou tout au moins à l'illustration qui en a été publiée par L. Lindenschmit, pour voir plus précisément de quoi il retourne (fig. 241). La *Revue Archéologique* en produit une copie pour mieux montrer l'analogie avec l'arme nouvellement mise au jour à Alésia. Alors que dans les *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* l'objet est figuré sur ses deux faces, l'article de la *Revue Archéologique* n'en reproduit que la face arrière. Or, un simple coup d'œil convaincra l'observateur averti – ce ne pouvait être le cas à l'époque – que cette arme n'est ni romaine comme le voulait L. Lindenschmit, ni médiévale ou mérovingienne, mais bien gauloise. Si le dessin de la lame avec ses tranchants rectilignes confirme cette dernière attribution, la morphologie de la partie de fourreau conservée, avec l'embouchure campaniforme, la fine nervure médiane qui court sur la plaque frontale, la frette formée d'une simple bague ornée de deux disques sur l'avant et la pièce de suspension avec la patte de fixation inférieure terminée en goutte, permet clairement de dater la pièce de La Tène moyenne et plus précisément de la phase C1[1007]. L'épaulement marqué de la garde de l'épée est également caractéristique de cette période. Reste le problème des lettres inscrites mais dont on peut, avec F. Keller (*supra*), douter de l'authenticité vu leur taille relativement grande et leur disposition sur la plaque arrière du fourreau. Les analogies relevées avec les épées de La Tène, plus encore que celle d'Alésia, sont indéniables et seule l'attribution présupposée de la première a pu conduire à une datation erronée des autres. Pour beaucoup, dans ces années, ce qui distingue les Gaulois des Romains c'est précisément la nature du métal de leurs armes et on ne s'étonnera pas davantage de voir un Gustave de Bonstetten dater du temps des invasions barbares les armes en fer mises au jour une décennie plus tôt à la Tiefenau[1008].

Il faut attendre le début des années 1860 pour assister à une contestation radicale de cette partition. Le Britannique A. W. Franks, qui connaît bien La Tène et la collection du Colonel Schwab (il en a aussi acquis quelques pièces en 1860/1861 ainsi que divers moulages), est un des tout premiers à remettre en cause cette manière de voir. Dans les *Horae Ferales, or Studies in the Archaeology of the Northern Nations*, l'ouvrage posthume de John M. Kemble, publié en 1863[1009], A. W. Franks, alors président de la Société des Antiquaires de Londres, commente l'importante série de planches des antiquités insulaires[1010]. Il démontre une connaissance approfondie de l'archéologie continentale à travers les comparaisons et les références qu'il mentionne. Selon lui, le fait que les épées celtiques (gauloises) étaient en fer et non pas en bronze pouvait se déduire de la lecture des récits des auteurs antiques eux-mêmes, et de citer Polybe et Tite-Live[1011]. La simplicité de cet argument de raison a de quoi surprendre aujourd'hui. Il conteste aussi les avis autorisés de personnalités du monde antiquaire comme L. Lindenschmit ou G. de Bonstetten qui dataient de la fin de l'Empire romain (IVe siècle de notre ère) le poignard de Weiskirchen et le matériel associé ou encore les armes du dépôt de la Tiefenau. Il remonte le premier à une période qu'il situe entre 200 et 300 ans av. J.-C. et les secondes, en se fondant cette fois sur les quelque 30 monnaies gauloises et massaliotes trouvées avec, à environ 200 ans av. J.-C.[1012]. Le frein à une datation haute était lié au préjugé que ces territoires peuplés de barbares n'avaient pu produire des objets de si belle facture[1013]. C'est un des arguments avancés par G. de Bonstetten en 1860, *« l'équipement militaire de Tiefenau semble trop parfait pour indiquer l'époque anté-romaine »* et de poursuivre, *« un fait généralement admis par tous les archéologues, c'est la rareté des épées dans les sépultures celtiques ; ici au contraire l'épée domine ; ces épées quelquefois arrondies, mais le plus souvent à pointe émoussée, sont pareilles de forme, de dimension et d'armature, aux* spathae *romaines et post-romaines »*[1014]. Contesté, l'avis de G. de Bonstetten avait déjà été combattu par un autre précurseur que ne semble pas connaître A. W. Franks, il s'agit du bernois Albert Jahn[1015]. Dans son compte rendu de la *Notice* publié par G. de Bonstetten en

1006 *Revue Archéologique* 1864 : 238. *« Au milieu des pilotis touchant presque au rivage, ont été trouvés, non plus des armes et des ustensiles en os et en pierre, non plus des ustensiles et armes en bronze, mais bien une cinquantaine de magnifiques épées en fer, une centaine de fibules en fer également ; plus, sept monnaies gauloises dont deux en or, trois monnaies de Marseille, une monnaie de la République, et une monnaie d'Auguste. L'uniformité des épées,* (suite) *toute poinçonnées d'une même marque, le caractère des fibules dont le type est toujours le même et qui ne diffère que par la dimension ; la présence de monnaies romaines ne laissent presqu'aucun doute sur l'attribution de ces objets, qui ne peuvent avoir appartenu qu'à des troupes romaines. »* La note pourrait avoir été rédigée par le général Creuly qui visita F. Schwab en août de la même année. Ce dernier ne semble guère avoir goûté les propos publiés dans la Revue et reproche l'obstination de ses visiteurs qui, à l'instar de L. Lindenschmit, persistent à attribuer ces objets aux romains (lettre du 15 septembre 1864, 173, 23/178). La Tène est désormais une station helvète comme l'a montré É. Desor et, dans la même lettre, F. Schwab presse F. Keller de sortir son sixième rapport, en cours de rédaction, sans plus attendre.

1007 On en trouvera de nombreuses comparaisons à Gournay-sur-Aronde ; Lejars 1994 : 165, 179, 194, 211, 212, 230, 232.

1008 Bonstetten 1852 et 1860. G. de Bonstetten se réfère également à l'épée d'Ingelheim, publiée par L. Lindenschmit, dans ses commentaires de la fig. 6 de la pl. X et de la pl. XII ; Bonstetten 1860.

1009 L'ouvrage est publié par Robert Gordon Latham et A. W. Franks. Ce dernier, assistant au British Museum dès 1851, en devient conservateur à partir de 1866 (1836-1897). Voir Wilson 1984 : 16 ; Collis 2003 : 82.

1010 Franks dans *Horae Ferales* 1863 : 123-217.

1011 *Ibid.* : 186.

1012 *Ibid.* : 188. Nous mesurons aujourd'hui d'autant plus la justesse de l'appréciation que les archéologues d'alors évoluaient dans un cadre typologique et chronologique qui ne sera fixé qu'un quart de siècle plus tard.

1013 *Ibid.*: 189.

1014 Bonstetten 1860 : pl. XII, commentaires.

1015 Jahn 1854. Voir Müller 1990 pour un compte rendu détaillé de la découverte et les différentes contributions de G. de Bonstetten et A. Jahn, reproduits *in extenso*.

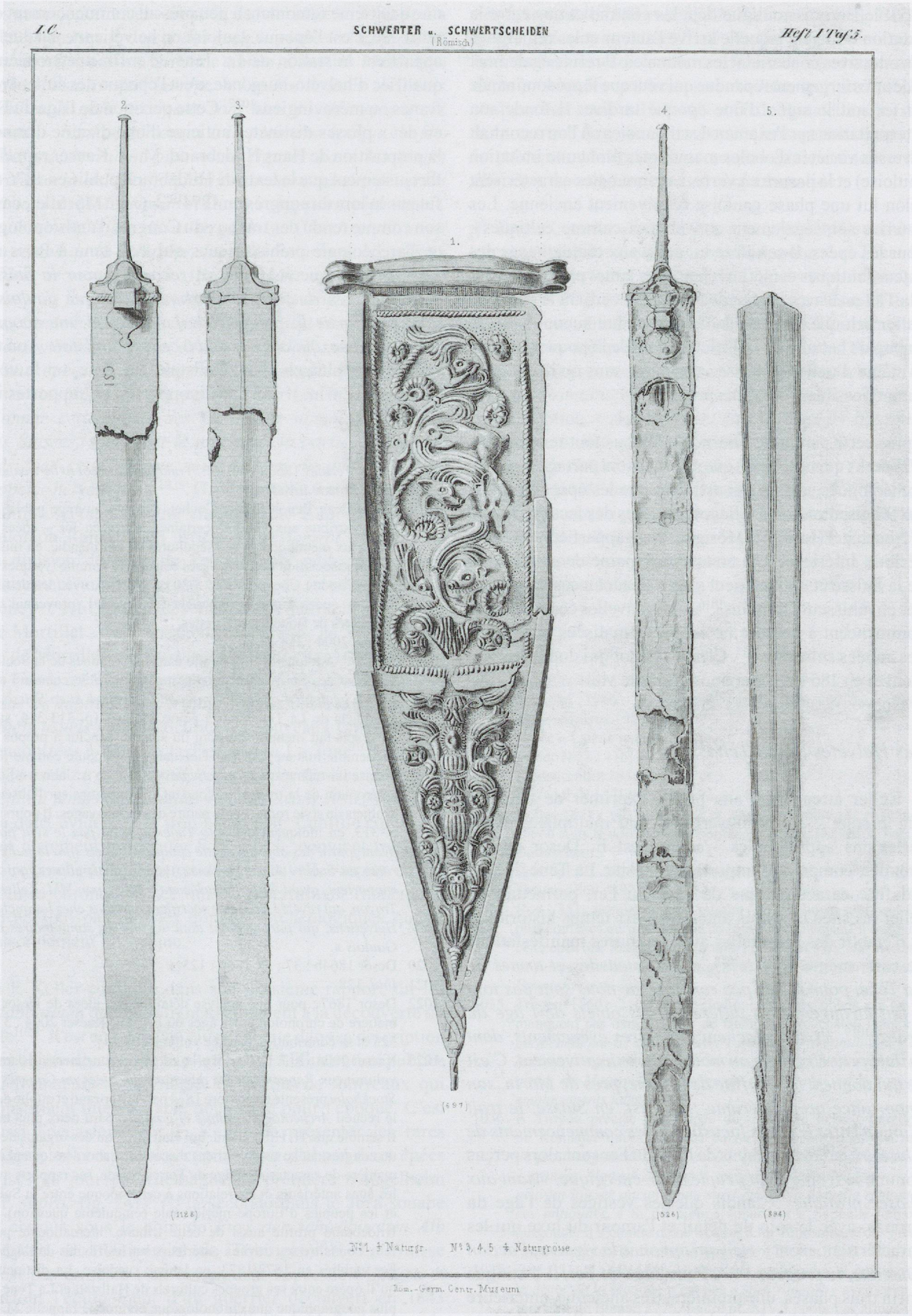

Fig. 241 : L. Lindenschmit 1858, Heft 1, pl. V. 1 – poignard romain de Wiesbaden, 2 et 3 – épée d'Ingelheim, 4 – épée du Jura souabe, Fuss der schwäbischen Alb, 5 – provenance inconnue (Königl. Antiquarium zu München).

1852, le Bernois souligne déjà les contradictions entre la datation tardive à laquelle arrive l'auteur et les remarques introductives concernant les monnaies. Il réfute également l'idée très largement répandue qui veut que la prédominance du fer soit le signe d'une époque tardive. Il fonde son interprétation sur l'examen des monnaies où l'on reconnaît diverses variétés d'oboles massaliotes (dont une imitation gauloise) et la parure en verre. Les monnaies caractérisent selon lui une phase gauloise relativement ancienne. Les poteries sont également considérées comme celtiques ; pour les épées, il se réfère lui aussi aux témoignages des auteurs antiques et met en relation les lames pliées trouvées à la Tiefenau avec le récit de Polybe concernant la faiblesse du fer celtique. Pour A. Jahn, cela ne fait aucun doute, le champ de bataille de la Tiefenau date de l'époque gauloise et même d'une phase assez ancienne, sans qu'il soit pour autant possible d'être plus précis.

Après cette parenthèse bernoise, il nous faut revenir à A. W. Franks qui note enfin que ses vues sont partagées par les archéologues suisses qui estiment que les épées trouvées sur les gisements des villages lacustres des lacs de Bienne et Neuchâtel (La Tène, Mörigen, Port) appartiennent à une période antérieure à la conquête romaine de cette partie de la Suisse et qu'il ne peut s'agir en aucun cas des armes des envahisseurs romains[1016]. Ces nouvelles certitudes qui commencent à poindre ne seront formalisées qu'à partir des années suivantes[1017]. C'est É. Desor qui donne le coup d'envoi en 1864 comme nous allons le voir.

Les Helvètes de La Tène

F. Keller attend huit ans pour s'exprimer de nouveau sur le sujet – les découvertes s'étant multipliées et les réflexions approfondies – mais c'est É. Desor qui, le premier, comprend l'importance du site. La Tène, le seul palafitte caractéristique de l'âge du Fer, permettait de relier les sites lacustres antérieurs aux temps historiques et d'établir des passerelles avec les autres manifestations de cette même époque[1018]. *« Les ustensiles et armes de La Tène, pour n'être pas romains, ne nous sont pas tout à fait étrangers à la différence des objets de l'âge du bronze*[1019]*. Ils se rattachent à d'autres événements, dont la date peut être fixée au moins approximativement. C'est ce qui donne à la palafitte de la Tène, près de Marin, son importance prépondérante ; elle est, en Suisse, le trait d'union entre les âges lacustres et les commencements de l'histoire »*[1020]. Les objets de l'âge du Fer sont alors perçus comme le fruit *« d'un peuple actif, énergique, visant aux choses pratiques »* tandis que les vestiges de l'âge du Bronze, avec le soin du détail et l'amour du luxe qui les caractérisent, n'ont *« rien qui annonce la vigueur, l'action soutenue, le progrès »*[1021]. Pour l'âge du Fer, il distingue enfin trois phases, une première, très ancienne, antérieure à notre ère et peut-être à la fondation de Rome (époque des tombes sous *tumulus* et de la nécropole de Hallstatt) ; une deuxième remontant à peu près au commencement de notre ère, c'est l'époque gauloise ou helvétienne à laquelle appartient la station de La Tène et enfin une troisième qualifiée d'helvéto-burgonde, c'est l'époque des cimetières francs ou mérovingiens[1022]. Cette partition de l'âge du Fer en deux phases distinctes anticipe d'une dizaine d'année la proposition de Hans Hildebrand. M.-A. Kaeser rappelle fort justement que le texte de Hildebrand publié en 1876 ne fut pas lu lors du congrès en 1874[1023]. G. de Mortillet, dans son compte rendu des travaux du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui s'est tenu à Paris en 1867, précise que *« M. Desor, reconnaît pour la Suisse deux époques du fer préhistorique, l'époque gauloise, dont fait partie la palafitte de La Tène, et une époque plus ancienne, qui correspond à celle d'Hallstatt »*, on ne saurait être plus clair[1024]. Hallstatt, La Tène, on le voit, tout y est. Enfin, il n'est pas inopportun de rapporter ici

1016 *Horae Ferales* 1863 : 188, *« (...) and any rate not to be weapons of the Roman invaders »*.

1017 L'abbé Jean Benoît Désiré Cochet, dans un ouvrage publié en 1857, attribue aux Gaulois certaines armes en fer – épées et fourreaux métalliques – des sépultures de Normandie, en raison de leur association avec des vases considérés comme typiques de cette période ; Cochet 1857 : 5-20 et 397-410, avec les dessins de deux épées caractéristiques de La Tène D1, provenant des cimetières de Bouelles et Eslettes.

1018 Kaeser 2004 : 314.

1019 En 1860, Adolphe Morlot publie dans les colonnes de la Société vaudoise des Sciences Naturelles un long article consacré aux *Études géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse*. Si les objets de La Tène sont à peine évoqués (p. 313-314, sans qu'il soit fait mention du nom du site), il conclut à propos de l'ensemble mis au jour à la Tiefenau – il s'appuie comme il le précise lui-même sur *« l'excellente »* notice de A. Jahn – à l'âge antéromain de la trouvaille, fondant son expertise sur l'absence d'objets de style romain et la nature des monnayages. Il poursuit, p. 313, en indiquant que *« la Tiefenau n'est pas le seul point ayant fourni des objets de cette époque, lesquels sont loin d'être rares en Suisse. Ainsi, plusieurs* tumuli *de sépultures, qui s'y rapportent, ayant été soigneusement fouillés par MM. Keller et Troyon, ont révélé l'usage de sacrifices humains chez les anciens Helvétiens, qui partageaient donc les mœurs sanguinaires des Gaulois »*.

1020 Desor 1864b : 37 ; *Id.* 1865 : 125.

1021 *Ibid.* 128.

1022 Desor 1867 ; pour une analyse détaillée des idées de Desor en matière de chronologie des âges du Fer voir Kaeser 2004 : 317-325 et sa contribution dans ce volume : 31 *sqq.*

1023 Kaeser 2004 : 317. De fait, il n'en est fait aucune mention dans le volumineux *Rapport sur les questions discutées au Congrès de Stockholm* présenté en octobre 1874 par A. Bertrand et publié dans le recueil *Archéologie celtique et gauloise* paru deux plus tard. Il semble que H. Hildebrand, qui était aussi un des organisateurs du congrès, ait su tirer parti des discussions abordées quand à la manière de caractériser l'âge du Fer en Suède, ses rapports avec les âges antérieurs et les relations à cette époque entre la Suède et les peuples d'Europe méridionale (cinquième question). H. Hildebrand profite aussi de cette tribune internationale pour faire connaître ses travaux antérieurs sur les fibules de l'âge du Fer, publiés en 1872/1873, en langue suédoise. La distinction qu'il opère entre ses groupes culturels de Hallstatt et La Tène est plus géographique que chronologique comme le rappelle M.-A. Kaeser 2004 : 317, note 5.

1024 Mortillet 1867a : 381.

les commentaires que tient G. de Mortillet au sujet de La Tène, dans ses *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle*, parues la même année, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme. « Les habitations lacustres dont nous nous occupons sont bien postérieures à ces* tumuli *; bien postérieures à la première époque du fer. Elles ne devraient pas même figurer dans les temps préhistoriques. En effet, tout ce que nous admirons sur les cartons de MM. Schwab et Desor se rapporte pleinement, entièrement, à la civilisation gauloise. C'est la civilisation du temps de la conquête. Les mêmes armes, les mêmes objets se retrouvent à Alise, où sont venus s'anéantir tout à la fois l'indépendance et le caractère particulier des Gaulois. Cette date est d'autant plus certaine que M. Desor nous montre un emblème gaulois sur le fourreau d'une épée, et que des monnaies gauloises, mêlées à tous ces objets de fer, peuvent leur servir d'état civil. Comme cette partie des Gaules se nommait Helvétie, les Suisses, sacrifiant le tout pour la partie, au lieu de désigner cette époque sous le nom de gauloise, l'ont appelée helvétienne »*[1025]. G. de Mortillet venait de publier, comme le rappelle une cinquantaine d'année plus tard Salomon Reinach, un article *« injustement oublié »*, où la division de l'âge du Fer en deux périodes est déjà clairement marquée et où le début de la période de La Tène – c'est l'époque des monnaies comme la nomme G. de Mortillet – est correctement assignée au Ve siècle[1026]. G. de Mortillet précise que *« l'introduction des monnaies en Gaule a été accompagnée de profondes modifications dans les habitudes et par suite dans la forme et l'aspect des objets usuels »* en particulier les nouveaux types d'épées rencontrées à Alise, à la Tiefenau, à La Tène[1027]. *« Cette épée est à ce qu'il paraît, celle que les Gaulois portaient déjà du temps de Camille, 450 ans avant Jésus-Christ. »* La date, évidemment trop haute pour Camille comme le fait justement remarquer S. Reinach, convient très bien en revanche à l'apparition de ces nouvelles armes en fer. Pour la chronologie, ce qui est déterminant finalement, ce ne sont pas tant les données archéologiques que le raisonnement historique.

Si F. Keller consacre dans son troisième rapport sur les *Pfahlbauten* quelques lignes seulement à la découverte du site[1028], il est en revanche plus explicite dans sa description des objets illustrés de la planche III. L'illustration publiée au format in-4° privilégie les décors de fourreaux qui constituent une véritable nouveauté pour l'époque. C'est aussi l'occasion pour F. Keller de présenter les rares ensembles comparables connus, tout d'abord deux épées mises au jour en Allemagne, la première à Ingelheim (cf. *supra,* fig. 241)[1029], la seconde dans le Jura souabe et connue sous le nom de *Fuss der schwäbischen Alb* (Musée de l'Université de Tübingen)[1030]. La Suisse n'est pas en reste ; en témoignent l'épée de Mörigen et surtout l'équipement d'un guerrier découvert en 1843 à Basadingen, en Thurgovie[1031]. Par la quantité et la ressemblance des objets, c'est enfin l'amas métallique découvert entre 1849 et 1851 à la Tiefenau, près de Berne, qui retient son attention[1032]. F. Keller rappelle en outre les conclusions radicalement différentes des auteurs des deux principales publications, A. Jahn qui attribue les vestiges aux anciens Helvètes et G. de Bonstetten qui voit là la marque des nouvelles populations germaniques. Si la perception historique est confuse, la pertinence des éléments de comparaisons est toujours valide.

F. Troyon, auteur d'une des toutes premières synthèses sur les habitats lacustres, reprend pour La Tène les commentaires et une partie de l'illustration édités par F. Keller[1033]. Il attribue les armes de La Tène et de la Tiefenau aux Gaulois et les confronte aux commentaires des auteurs antiques, en particulier Polybe et Plutarque. C'est avec ces armes que *« les Gaulois firent trembler les anciens Romains »*[1034]. Pour lui également La Tène est une exception, *« dans tous les cas, la dernière bourgade de quelque importance, connue jusqu'à présent sur les lacs de Suisse, est celle de La Tène, qui remonte à l'époque helvétienne, antérieure à César »*[1035]. Il ajoute aux comparaisons précédentes (fig. 242) les épées d'Ollon « Villy » et de Romanel[1036], près de Lausanne (Vaud)[1037]. Les références aux régions scandinaves et à l'Italie ne présentent pas, loin s'en faut, le même intérêt.

1025 Mortillet 1867c : 282.
1026 Mortillet 1866 : 11-16, cité par S. Reinach dans *Revue Archéologique* 1924 : 343.
1027 Notée « Latène » dans le texte.
1028 Keller 1858 : 116, n° 26.
1029 Lindenschmit 1858 : pl. V.2 et 3.
1030 *Ibid.* : pl. V.4 ; Bittel 1934 : 23, pl. 4.2.
1031 Keller 1858 : pl. III. 11, 22 et 22a, l'ensemble est également connu sous le nom de Dissenhofen ou encore Dickehof, près de Unterschlatt.
1032 *Ibid.* : pl. III. 57, décor de fourreau en bronze.
1033 Troyon 1860 : 197, 334.
1034 *Ibid.* : 351 ; la suite du texte montre que les choses sont peut-être plus confuses qu'il ne semble de prime abord puisqu'il attribue à cette épée une longévité importante, précisant *« qu'elle conserve sa forme bien des siècles plus tard, après avoir caractérisé le Premier âge du Fer »*.
1035 Troyon 1860 : 216-217. Il souligne que les objets en fer ne manquent pas dans les lacs de Bienne et Neuchâtel, mais *« ne permettent pas de conclure avec certitude de la continuation des anciens usages, car on retrouve aussi, sur les blancs fonds, des armes du Moyen Âge et même du siècle passé, en dehors des emplacements lacustres »*.
1036 F. Troyon précise que l'épée du cimetière helvéto-burgonde de Romanel qui *« porte la partie supérieure d'un fourreau de fer tout pareil à ceux de La Tène »* a été trouvé avec de *« grandes plaques d'agrafes, richement damasquinées qui ne peuvent laisser aucun doute sur l'époque à laquelle remontent ces antiquités. »* Si cette épée appartient à l'époque helvéto-burgonde, il s'étonne de ne trouver à La Tène aucune des pièces caractéristiques de l'époque burgonde ! Troyon 1860 : 351.
1037 *Ibid.* 351, pl. XIV.16 et 21, les deux sont ornées, il indique que le décor de la seconde n'est pas *« sans rapport »* avec celui du fourreau de Bienne 2776, figuré pl. XIV.3 ; pour ces armes voir Kaenel 1990 : p. 89 n° 51 et 94 n° 58 avec les illustrations de Troyon.

É. Desor consacre en 1864 et 1865 plusieurs études à La Tène et aux palafittes en général. Davantage intéressé par les conséquences historiques d'une telle découverte, il se borne pour les comparaisons à rappeler les similitudes qui existent entre ces objets et ceux mis au jour à la Tiefenau et à Wylerfeld (Berne)[1038] les seules antiquités suisses qui selon lui soient identiques à celles de La Tène. Il affiche quant aux autres un profond scepticisme[1039]. Les exemples qu'il donne en illustration proviennent tous de La Tène et sont choisis parmi les objets de sa collection. Il fait le lien entre l'ornementation des fourreaux (comme les célèbres « chevaux » cornus) et l'image des monnaies gauloises dont on venait tout juste de trouver les premiers exemples à La Tène[1040]. Les armes récemment mises au jour à Alésia – l'étude d'A. Verchère de Reffye parait en 1864 et É. Desor dispose déjà des moulages qui lui ont été offerts par Napoléon III – apportaient enfin la preuve que les habitants de La Tène étaient des Gaulois[1041]. Selon É. Desor, *« ce qui constitue le caractère distinctif de l'âge du Fer, c'est l'apparition simultanée, dans nos stations et spécialement dans celle de La Tène, du fer, de la tuile avec poterie rouge, et des monnaies, trois éléments qui sont étrangers à l'âge du Bronze et à plus forte raison à l'âge de la Pierre »*[1042]. Les armes d'Alésia et de La Tène, mises sur le même plan, sont perçues comme contemporaines de la guerre de Gaules. Il conclut sa dernière contribution d'importance sur le sujet, précisant qu'il était disposé à voir là *« un bazar ou un arsenal érigé par les Helvétiens, peut-être après leur retour dans la patrie, à la suite de la défaite de Bibracte »*[1043].

F. Keller publie en 1866 son sixième rapport sur les *Pfahlbauten*. La version anglaise paraît la même année. Depuis 1858, les trouvailles à La Tène se sont multipliées et les choses se sont clarifiées grâce à l'apport de nouveaux éléments comme la numismatique et à l'extension du débat qui dépasse désormais le cadre local. La Tène devient un site de renommée européenne et les informations sont relayées par les principales revues étrangères (par exemple la *Revue Archéologique* et les *Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique de l'Homme*, en France). Les objets circulent et sont copiés, quelques pièces sont offertes à des institutions ou des personnalités étrangères. On est déjà dans les préparatifs de l'exposition universelle de Paris à laquelle participeront activement aussi bien É. Desor que F. Schwab. Les conditions que F. Keller appelait de ses vœux en 1858 étaient enfin réunies pour rendre à La Tène la place qui lui revenait dans l'histoire des sociétés anciennes, même si le discours est toujours lié à la question des habitats lacustres. L'attribution de l'ensemble du matériel à la période gauloise préromaine n'est plus discutée, avec des exceptions toutefois comme l'intervention de J. Quicherat dans les colonnes de la *Revue Archéologique* qui polémique avec A. Verchère de Reffye et récuse l'attribution des armes d'Alésia, et ce faisant de La Tène, à la période gauloise, convaincu qu'elles appartiennent déjà au haut Moyen Âge (cf. *supra*). F. Keller ne fait aucun cas de la partition de l'âge du Fer opérée par

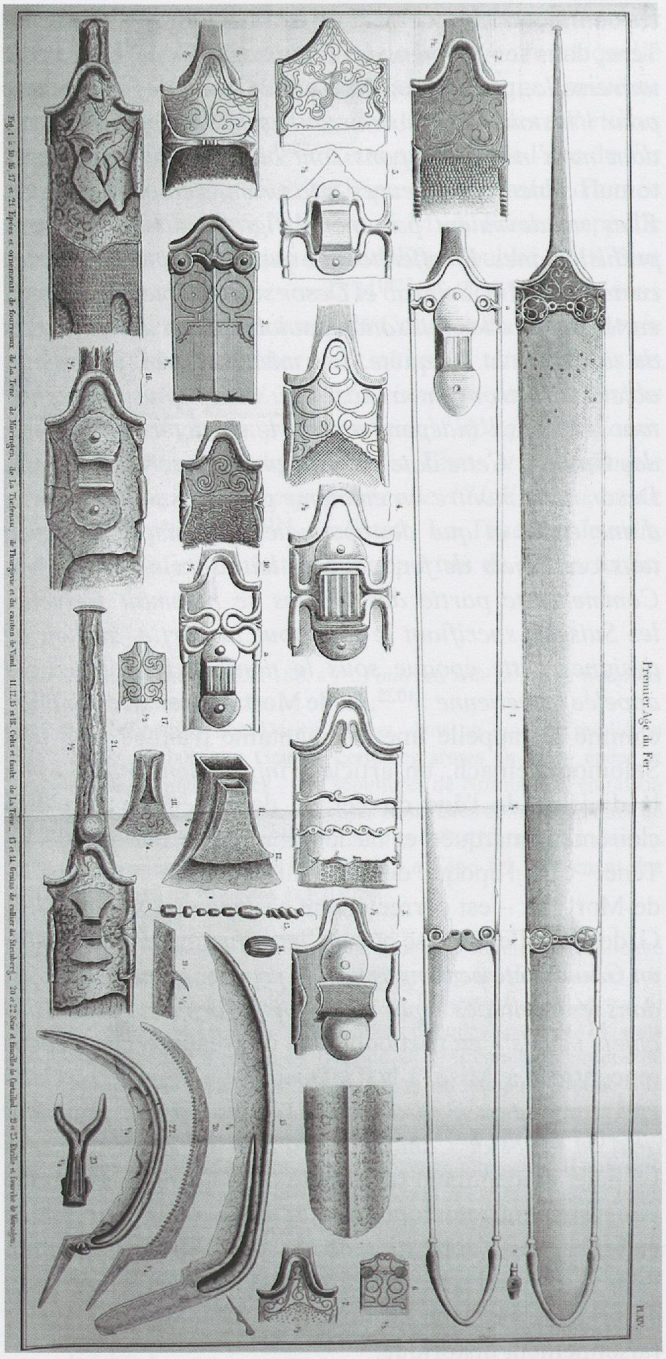

Fig.242 : Antiquités du Premier âge du Fer : épées et ornements de fourreaux de La Tène et d'autres sites suisses (d'après Troyon 1860).

1038 Desor 1864b : 37 et *Id.* 1865 : 105. Voir Stähli 1977 : 61, pl. 32, matériel funéraire de La Tène C2.

1039 En homme prudent, comme souvent, É. Desor considère que le nombre de tombeaux attribués à l'âge du Fer (ou époque gauloise) est trop considérable. Il constate qu'en *« examinant de près leurs dépouilles, on ne tarde pas à se convaincre que l'identification n'est souvent motivée que d'une manière incomplète. »* C'est la méthode même, comme en paléontologie, qui impose la prudence, *« qu'un tombeau renferme une arme ou un objet de parure qui se rapproche quelque peu de ceux de nos palafittes, il ne s'ensuit pas encore qu'il soit contemporain... Il ne suffit pas d'un seul objet pour établir d'une manière certaine l'âge d'un gisement, il faut encore qu'il y ait concordance dans l'ensemble des objets »* (Desor 1865 : 104-105).

1040 Desor 1864a : 3.

1041 *Id.* 1865 : 80.

1042 *Id.* 1864a : 7, repris dans *Id.* 1864b : 29.

1043 *Id.*1865 : 130.

É. Desor. Aux ensembles de références déjà signalés dans l'article de 1858 (Basadingen, la Tiefenau, etc.) il ajoute l'ensemble funéraire de Horgen découvert en 1842 et les nouveautés d'Alésia. Il est important de rappeler ici que la publication des armes d'Alésia par A. Verchère de Reffye en 1864 prend la forme d'une lettre adressée à *« M. le Dr Keller, Président de la Société des antiquaires de Zurich »*. Il le remercie, au nom de l'Empereur, d'avoir prêté des objets du musée de Zurich pour qu'ils soient moulés et lui expédie en retour les fac-similés des armes les plus remarquables trouvées à Alésia[1044]. Aux données nouvelles que livrent les fouilles d'Alésia, il faut ajouter les *Horae Ferales,* dont il a déjà été question. F. Keller insiste sur l'importance de cet ouvrage et en particulier la contribution d'A. W. Franks qui fut certainement un des tout premiers étrangers à s'intéresser aux découvertes de La Tène. Dans ses commentaires, ce dernier met en évidence les liens qui unissent les productions artistiques des Îles Britanniques et du nord de la Gaule, et rejette l'idée que ces objets aient quelque chose à voir avec les Étrusques, les Romains ou même les Germains[1045]. L'examen des ornements mis au jour à La Tène le convainc enfin que cet art qui n'a rien à voir avec les goûts classiques et orientaux, doit être assigné aux Celtes et qu'il caractérise plus précisément une phase tardive de la période celtique « *late Celtic period* » (autrement dit l'âge du Fer)[1046]. Dans son compte rendu du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui s'est tenu à Paris en 1867, G. de Mortillet note que pour A. W. Franks le fer ne paraît pas remonter en Angleterre à plus de 200 ans avant notre ère[1047]. Pour dater, on accorde une place de première importance à l'étude des monnaies trouvées avec les vestiges, en particulier les imitations de statères en or de Philippe et les monnaies de Marseille (avec références aux travaux de Lambert, de Saulcy et Meyers). La présence de potins gaulois, encore en circulation à l'époque de César et d'Auguste, et de monnaies romaines indique que l'occupation de la station se prolonge au moins jusqu'à l'époque de Claude. L'attribution des vestiges à l'époque gauloise étant assurée, le recours aux auteurs antiques s'impose puisque derrière ces Gaulois se profile l'ombre des Helvètes dont on suit l'histoire tourmentée depuis leur migration en Suisse jusqu'à leur départ pour la Gaule et leur retour forcé[1048].

Dans ces premières études la problématique reste intimement liée à la question des palafittes, le grand sujet de l'archéologie suisse naissante. La Tène est un site parmi d'autres même s'il est unique en son genre. Si la comparaison avec le matériel d'Alésia s'explique par le contexte d'alors, on sait maintenant que les deux gisements ne sont pas contemporains. En revanche, la confrontation avec les mobiliers funéraires de Basadingen, Horgen, Ollon « Villy », Romanel ou encore le dépôt de la Tiefenau, est toujours valide. On peut toutefois s'interroger sur la justesse de ces comparaisons qui sont certainement plus fortuites que véritablement fondées sur une confrontation formelle réelle. On trouve en effet rassemblée là à peu près la totalité du corpus des armes alors connues. Les grandes découvertes de La Tène ancienne sont encore à venir. À une époque où la typologie est à peu près inexistante et où l'âge du Fer est perçu comme une période sans véritable profondeur temporelle, il est bien compréhensible que l'on ait mis sur le même plan toutes ces trouvailles d'armes et d'objets en fer et que l'on tentât de confronter des ensembles comme La Tène et Alésia que l'on découvrait simultanément.

É. Desor et F. Keller ont une approche différente de la question lacustre qui tient pour partie à leur formation, de naturaliste pour le premier et d'antiquaire pour le second. Le premier, guidé par une vision historique du phénomène, est plus synthétique et se contente d'illustrer son propos par quelques exemples significatifs extraits pour la plupart de sa collection personnelle. É. Desor aborde l'archéologie non pas comme un historien mais par le truchement de la géologie et de la paléontologie[1049]. Les considérations méthodologiques y sont également nombreuses. Il est probable que sa formation initiale de naturaliste et son implication à partir des années 1860 dans la recherche préhistorique naissante aux côtés de personnalités comme G. de Mortillet ont dû jouer ici un rôle non négligeable. Il appartient à la communauté des préhistoriens et prend une part active aux Congrès internationaux d'archéologie préhistorique. On ne s'étonnera donc pas de l'importance chez lui de la taxinomie mais aussi de ses limites comme il le souligne lui-même. *« Il faut que nos collections, écrit-il, s'augmentent beaucoup avant que l'on parvienne à démêler le caractère constant et typique au milieu des variations individuelles qui ont joué un rôle considérable dans la plus haute antiquité. »*[1050] Cette réflexion inspirée par ses travaux anthropologiques aurait pu s'appliquer de la même manière à l'étude des vestiges de la culture matérielle, or cette perception évolutive des artefacts n'apparaît guère encore, sauf dans ses très grandes lignes (de fait, il n'est fait aucune distinction entre les armes de La Tène et celles d'Alésia, entre une fibule de La Tène ancienne et celles des époques postérieures, etc.). Contrairement à É. Desor, F. Keller peut être considéré comme l'archétype de l'antiquaire du milieu du XIXe siècle même s'il ne dédaigne pas les sciences naturelles. Au contraire, il consacre aux matériaux, à la faune et aux végétaux, de nombreuses pages et confie leur étude à des spécialistes de renom comme le Dr Oswald Heer pour les plantes et le prof. Ludwig Rütimeyer pour les ossements animaux. Il ne parait pas avoir eu de collection propre et aborde la question lacustre et plus particulièrement le cas de La Tène à travers l'examen des découvertes et commentaires de

1044 Verchère de Reffye 1864 : 337.
1045 *Horae Ferales* 1863 : 172 et 184.
1046 J. Déchelette assimile plus tard le *late Celtic* des archéologues anglais à la période de La Tène ; Déchelette 1914 : 923, note 1.
1047 Mortillet 1867 : 381.
1048 César *BG* VI-24 ; Tacite, *Germanie* 28 ; Keller 1866a : 305-306.
1049 Kaeser 2004 : 354.
1050 Desor 1872, cité dans Kaeser 2004 : 390.

F. Schwab, son correspondant. Dans ses écrits la perception de la dimension historique du phénomène lacustre est loin d'être aussi aiguë qu'elle ne l'est chez É. Desor[1051]. Son discours est en revanche plus nourri de détails et mieux documenté (c'est le nombre et la qualité des illustrations qui assurent, rétrospectivement, à ses travaux une importance de premier ordre ; les illustrations publiées par É. Desor moins fines et détaillées n'ont certainement pas la même valeur ni le même intérêt). Les comparaisons sont aussi plus nombreuses et pertinentes. Les sources antiques sont également largement mises à contribution.

Vingt ans plus tard, la seconde génération...

En 1884, Heinrich Messikommer (1864-1924, fils de Jakob Messikommer (1828-1917), l'explorateur du palafitte de Robenhausen dans le canton de Zurich) publie une série de notices qui visent à faire connaître les objets de la collection Dardel-Thorens. La description qu'il en donne est accompagnée d'une série de dessins (une cinquantaine d'objets). Il résume les recherches antérieures, décrit les couches archéologiques (d'après É. Vouga qui en a déjà presque terminé avec ses fouilles) et les divers emplacements qui ont livré des objets (d'après H. Zintgraff). Les seuls éléments de datation qui entrent en ligne de compte sont les monnaies gauloises et romaines. Pour le reste, il est particulièrement évasif (il parle de la troisième période qui suit les âges de la Pierre et du Bronze, et évoque les Helvètes – *helvetischen Kelten* – qui font leur apparition dans l'histoire. Aucune comparaison n'est proposée.

Les ouvrages d'É. Vouga et de V. Gross paraissent à un an d'intervalle, en 1885 et 1886. La Tène passe du statut de station lacustre à celui d'*oppidum*, autrement dit un habitat ou un poste d'observation construit sur la terre ferme. Les concepts de Premier et Second âge du Fer sont maintenant bien établis et le nom de La Tène désigne désormais la période récente, la plus ancienne étant qualifiée de Hallstatt, en raison de la renommée de la célèbre nécropole autrichienne (ou Hallstadt comme l'écrit É. Vouga)[1052]. Il est également établi que les objets du type de La Tène ont connu une large diffusion depuis les Carpates jusqu'aux rivages atlantiques. La datation est acquise, La Tène est un établissement helvète et les *« établissements explorés »* – ils sont cartographiés par É. Vouga – sont de la même époque et peuvent être datés, d'après *« les monnaies d'or concaves »*, des deux derniers siècles avant notre ère[1053]. La fréquentation du site de La Tène ne se limite pas à cette période. Certaines fibules sont datées du Premier âge du Fer et des vestiges d'époque romaine sont clairement identifiés (il s'agit surtout de monnaies gauloises tardives, de monnaies romaines et de tuiles). Pour É. Vouga, il est clair que le La Tène helvète a été détruit subitement, ce qui explique le nombre de vestiges considérable retrouvés ici contrairement à ce que l'on observe pour les autres périodes d'occupation[1054]. Enfin, la césure entre les occupations helvète et romaine est nette puisque les objets romains ne se rencontrent jamais avec les nombreux vestiges d'époque gauloise et que par ailleurs les couches gauloise et romaines sont parfaitement distinctes (il ne peut signaler qu'un exemple contraire, une tuile romaine découverte dans les ruines de la « maison n°2 » et dont il ne s'explique pas la présence en cet endroit)[1055].

Pour la chronologie, É. Vouga fonde son opinion en partie sur des considérations d'ordre stratigraphique, en partie sur l'étude numismatique. Il met également en évidence des synchronismes fondés sur des associations d'objets. Ainsi, *« la grande crémaillère qui est au musée de Neuchâtel a été trouvée non loin de la roue avec deux haches (un celt et une hache à trou[1056]) et quelques épées »*[1057]. Pour les comparaisons, il se réfère aux travaux de ses prédécesseurs, F. Keller et É. Desor, et s'en tient aux découvertes locales qu'il décrit brièvement en introduction (Port, Brügg, la Tiefenau). Il signale également les trouvailles d'Alésia mais n'en tire aucun parti. La perspective de cette étude est essentiellement monographique. V. Gross consacre également plusieurs pages en introduction à ces différentes trouvailles et fait référence aux recherches menées en France (Bourgogne, Marne et Savoie), dans la région du Rhin moyen, et en Bohême (Stradonice). Concernant les épées, V. Gross a recours comme ses prédécesseurs aux descriptions des auteurs antiques. Pour le bouclier (La Tène n'a pas encore livré d'exemplaire complet) il fait référence à la statue de Mondragon dont un dessin (voir fig. 138, p. 161) a été publié en 1867 dans la *Revue Archéologique*[1058]. Pour les casques les comparaisons avancées sont nettement moins pertinentes d'autant que La Tène n'en a livré aucun. Plus heureux sont les parallèles proposés pour les garnitures de char et les pièces de harnachement, alors que pour les autres catégories de mobilier, La Tène se suffit à elle-même. L'étude des monnaies constituant un domaine à part, il s'en remet au jugement d'Anatole de Barthélemy[1059] (tout comme les restes anthropologiques sont étudiés par le prof. Rudolf Virchow de Berlin). Les potins et deniers d'argent à la légende *Kaletedoy* sont

1051 F. Keller adhère à la théorie de la succession des âges des antiquaires nordiques, globalement valide, tout en posant certaines limites ; Keller 1866 : 12-13, *Id.* 1878 : 12-13. Ces « âges » ne sont pas partout contemporains. Alors que le bronze et fer sont en usage dans le bassin méditerranéen (Égypte, Grèce, etc.), le commencement de ces périodes en Europe interne et nordique, note Keller, était conditionné par la nature des échanges plus ou moins intenses entre ces régions et celles dont elles étaient tributaires pour la connaissance de ces matériaux, si essentiel à la civilisation.

1052 Vouga 1885 : 2 ; Gross 1886 : 3.

1053 Vouga 1885 : 34.

1054 *Ibid.* : 34.

1055 *Ibid.* : 34.

1056 Soit une hache à douille et une seconde à œillet.

1057 *Ibid.* : 26.

1058 Orthographié « Montdragon » dans l'article de 1867.

1059 Jean-Baptiste-Antoine-Anatole de Barthélemy (1821-1904).

datés de la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. Seules les monnaies en or – des imitations du statère de Philippe conservées au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel – sont datées d'une période plus ancienne mais sans plus de précision. La parution de l'ouvrage du Dr Gross est saluée par la critique. Edmond Flouest qui en donne un compte rendu particulièrement élogieux, concluait ainsi son propos : *« les érudits de France adonnés à l'étude de l'archéologie gauloise ne sauraient prendre ailleurs une meilleure idée de l'état de civilisation domestique de cette partie de la Gaule au moment de la conquête »*[1060]. Si V. Gross connaît bien la littérature spécialisée d'alors – certainement beaucoup mieux que son contemporain É. Vouga dont il ignore par ailleurs l'essentiel des travaux – les rapprochements qu'il propose ne sont finalement guère déterminants quant à la datation des vestiges puisque en fin de compte c'est à la numismatique que l'on s'en remet une nouvelle fois. Cela n'empêche pas E. Flouest de saluer la méthode Gross qui selon lui confère à son livre une valeur spéciale, précisant que *« c'est par là que son livre (...) l'emporte vraisemblablement sur d'excellentes études déjà consacrées à La Tène par quelques uns de ses devanciers ou de ses émules »*[1061].

R. Forrer, s'il appartient encore à cette génération, se distingue de ses prédécesseurs par une longévité remarquable qui l'amène à revenir sur le sujet à diverses reprises entre 1884 et 1923 (P. Vouga lui confie alors le dossier numismatique). Sa contribution la plus intéressante pour notre propos est probablement l'article qu'il publie dans son *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*, paru en 1907. Cette étude marque certainement une étape importante dans la mesure où, d'une part, elle précède la reprise des fouilles et que, d'autre part l'on dispose désormais d'outils méthodologiques autorisant une approche plus précise de la chronologie. Otto Tischler, en se fondant sur l'évolution comparée des fibules et des épées, avait proposé de scinder la période de La Tène en trois phases distinctes (*Früh-*, *Mittel-* et *Spät-* que Déchelette traduit par une notation en chiffre romain comme le proposa S. Reinach au Congrès international de Paris en 1900)[1062]. L'ouvrage paraît trop tard pour qu'É. Vouga et V. Gross puissent en tenir compte. O. Tischler trouve en revanche dans le matériel de La Tène, que venaient de publier ces derniers, la matière qui lui permet d'illustrer sa seconde période[1063]. La vision de R. Forrer se fonde sur les souvenirs d'A. Dardel-Thorens, le meilleur connaisseur de La Tène selon lui, et dont on doit à H. Messikommer la publication de l'essentiel de la collection (cf. *supra*). Le plan d'ensemble qu'il dresse de La Tène lui permet de mettre en évidence l'existence de plusieurs sites qui changent de fonction et d'emplacement au cours du temps. Pour la période gauloise, il distingue deux phases. La phase ancienne correspond à l'établissement situé près de l'ancien bras de la Thielle. Il insiste sur le caractère militaire de cet ensemble qui dut servir d'entrepôt et son importance pour le contrôle du trafic des hommes et des marchandises. Il date ce premier établissement de La Tène moyenne et plus précisément de la fin de cette période. Il voit dans le mobilier et les restes anthropologiques le résultat d'une bataille qui mit fin à cette première occupation du site. Il met l'événement en relation avec l'arrivée des Helvètes en Suisse qu'il situe entre 110 et 100 av. J.-C. La Tène n'est donc plus une station helvète comme on l'admettait alors mais un établissement pré- ou proto-helvète. Le site n'est pas abandonné mais la nature de son occupation se modifie. Il perd son caractère militaire initial et se « déplace » sur la bordure du lac. Le mobilier change également de nature, aux épées et fers de lance de la phase précédente se substituent potins et fibules de La Tène finale, auxquels se mêlent des restes d'époque romaine. Enfin, les monnaies romaines anciennes et les briques portant le cachet de la XXIe légion de *Vindonissa* prouvent que l'occupation perdure jusqu'au Haut-Empire. Il compare enfin La Tène au site de Port et considère que ce dernier joue à La Tène finale le rôle que La Tène avait eu durant la phase moyenne. Le remplacement de La Tène « militaire » par Port implique aussi selon R. Forrer un déplacement de la frontière vers le nord.

La numismatique occupe, comme toujours chez R. Forrer, une place déterminante pour la datation. La discussion chronologique n'est pas autrement argumentée et les comparaisons sont pour ainsi dire inexistantes. Il convient alors de se référer aux autres articles du *Reallexikon* comme « *Schwerter und Schwertscheiden* » ou « *Tènezeit* » pour trouver quelques indications[1064]. C'est d'ailleurs dans ce dernier article que sont figurés la plupart des objets de La Tène ; ils proviennent de la collection Dardel-Thorens publiée par H. Messikommer[1065]. Enfin, il faut signaler que si R. Forrer distingue bien plusieurs occupations à La Tène, il ne dit rien des temps antérieurs à La Tène moyenne ; or, des trouvailles de l'âge du Bronze, du Hallstatt et de La Tène ancienne avaient déjà été reconnues de longue date.

1060 Flouest dans *Revue Archéologique* 1885 : 571.
1061 *Ibid.* : 571.
1062 Déchelette 1914 : 928-929 et 929, note 1, voir aussi Viollier 1916 : 6-7 qui donne un résumé de l'argumentation de Tischler, repris dans Vouga 1923 : 3.
1063 O. Tischler fait explicitement référence dans sa planche récapitulative aux ouvrages d'É. Vouga et V. Gross et signale pour chacun d'eux les objets permettant d'illustrer ses trois phases (*Früh La-Tène, Mittel La-Tène* et *Spät La-Tène*). L'inversion pour les épées des légendes *« Früh La-Tène »* et *« Spät La-Tène »* a donné lieu à un *erratum* comme le rappelle J. Déchelette 1914 : 928, note 4. En revanche, l'attribution de la fibule de La Tène ancienne à la Champagne, également erronée, n'a pas été modifiée. Il s'agit en réalité de la fibule en argent trouvée à Marzabotto publiée par G. de Mortillet en 1870/1871, qui la compare justement aux exemplaires en bronze de Champagne.
1064 Forrer 1907 : 724 et 805.
1065 *Ibid.* : 808, pl. 237.

Nouvelles fouilles, nouvelles données. Le temps des certitudes

Lorsqu'en 1907 W. Wavre et P. Vouga s'engagent dans de nouvelles fouilles, la chronologie de la station est déjà bien établie, l'essentiel du mobilier recueilli peut être daté de la seconde période du Deuxième âge du Fer, comme l'avait défini deux décennies plus tôt O. Tischler[1066]. *« La* modeste *station de La Tène avait* [non seulement] *donné son nom à toute une époque de la civilisation européenne »* comme le rappellent W. Wavre et P. Vouga dans leur premier rapport, mais avait aussi servi à définir la deuxième des trois phases reconnues. La préoccupation première des nouveaux fouilleurs est l'établissement exact de la topographie et la recherche de la nature, de l'importance, de l'utilité et de la date de cette station[1067]. La question de la datation, déjà bien débattue, est en réalité assez secondaire. Ils concluent leur premier rapport par une note où ils affirment qu' *« il semble que nous sommes en plein dans la seconde période de La Tène »*. Les campagnes de fouilles suivantes ne modifieront en rien le présupposé initial.

Dans son Manuel publié en 1914, J. Déchelette écrit que *« la plus grande partie des trouvailles de La Tène se classent à la phase moyenne du Second âge du Fer (La Tène II). Quelques unes sont plus anciennes (La Tène ancienne et même Hallstatt II) ou plus récentes (La Tène III et début de l'époque romaine »*[1068]. *« La période moyenne du Second âge du Fer se place (...) entre 300 et 100 av. J.-C. Or, au début du IIIe siècle, les Celtes de l'Europe centrale n'avait pas encore été expulsés de leurs domaines par les incursions des Germains (...) La scène change surtout à la fin du second siècle, alors que va commencer la phase de La Tène III (...) les Helvètes, alors fixés entre la forêt d'Hercynie, le Rhin et le Main, viennent s'établir sur le territoire suisse, jusque là occupé par d'autres tribus celtiques (...) Tout en subsistant après la conquête helvète, le péage de La Tène dut perdre alors beaucoup de son importance »*.

La division de La Tène ancienne et moyenne en plusieurs phases proposée par J. Wiedmer-Stern sur la base des mobiliers de la nécropole de Münsingen-Rain ne retient l'attention ni de P. Vouga, ni de J. Déchelette[1069]. D. Viollier qui l'expérimente avec le matériel funéraire suisse se convainc de sa justesse surtout pour la première période de l'époque gauloise[1070]. Les différenciations opérées pour La Tène moyenne lui semblent plus discutables. J. Wiedmer-Stern distingue une phase initiale qualifiée de La Tène IIa avec pour éléments caractéristiques les chaînes-ceintures, les perles de verre bleu, les bracelets étroits de verre, les premières monnaies et la disparition des anneaux de jambes fréquents dans l'horizon précédent, et une phase récente, nommée La Tène IIb, marquée par la présence de bracelets larges et de grosses perles en verre. Dans la mesure où les traits distinctifs sont trop peu accusés pour pouvoir être appliqués avec quelque chance de succès, D. Viollier se persuade finalement de l'impossibilité de les mettre en pratique pour La Tène moyenne[1071]. Sa position est emblématique de l'impasse où se trouvent alors les archéologues spécialistes du Second âge du Fer ; La Tène moyenne est perçue comme une période marquée par une évolution lente et par l'absence de fossiles directeurs clairement définis. *« Les fibules sont toutes du même type, et si simples que l'on ne saurait différencier les formes les plus anciennes des plus récentes, quant aux autres objets soumis aux fluctuations de la mode, leur nombre est trop restreint pour permettre de créer des séries parallèles, base de toute chronologie relative »*[1072]. Si pour la parure et les fibules le constat n'est guère encourageant, pour les armes la question apparaît sans solution. La perception de cette période se heurte à plusieurs difficultés qui tiennent avant tout à la nature de la documentation, un corpus funéraire faible, l'absence de vases et des mobiliers souvent réduits qui se limitent le plus souvent aux effets personnels (cela complique la comparaison entre ensembles masculins et féminins). À cela s'ajoute dans le cas d'objets en fer, comme les fibules, les problèmes de corrosion. Enfin, D. Viollier propose pour La Tène II une datation large qui couvre les années 250 à 50 av. J.-C. Pour le début de la période, il se rallie à l'opinion d'Oscar Montelius[1073]. En situant la fin de La Tène II au moment de l'occupation romaine vers 50 av. J.-C., D. Viollier reconnaît implicitement l'inexistence d'une phase finale[1074]. Il ne fait que reprendre là l'avis émit par J. Heierli une quinzaine d'années plus tôt, qui constatait l'absence d'éléments caractéristiques de La Tène finale en Suisse[1075]. C'est au moment du retrait des Helvètes de la rive droite du Rhin, à la fin du second siècle av. J.-C., que ceux-ci créèrent à La Tène, à la frontière helvéto-rauraque, sur la grande route reliant Bâle au Saint-Bernard, un poste de douane[1076]. D. Viollier place le site de La Tène entre 103 et 58 av. J.-C. Les raisons d'une date basse dans La Tène moyenne tiennent, une fois encore, davantage à des considérations historiques qu'archéologiques[1077].

Lorsque P. Vouga publie sa monographie en 1923, il ne fait que confirmer son impression première. Il peut s'appuyer sur les travaux de ses prédécesseurs, ceux en particulier de J. Déchelette et D. Viollier. Contrairement à son père, il ne tire aucun argument de la stratigraphie. Les objets se rencontrent à tous les niveaux, dans des couches de sable,

1066 C'est aussi l'avis de Jacob Heierli (1901 : 351), l'auteur du premier inventaire de la collection Schwab.
1067 Wavre & Vouga 1908 : 8.
1068 Déchelette 1914 : 940.
1069 Wiedmer-Stern 1908 : 338-339.
1070 Viollier 1916 : 7.
1071 *Ibid.* : 8.
1072 *Ibid.* : 11.
1073 Voir aussi Viollier 1911 : 134, à propos de « l'épée de Brennus » et du rite de ployer les armes.
1074 Viollier 1916 : 15.
1075 Heierli 1901 : 351.
1076 Heierli 1901 : 93.
1077 Proposition déjà formulée dans Viollier 1911 : 131.

de tourbe ou de gravier, et quelle que soit la profondeur d'où ils ont été retirés, tous les objets recueillis se révèlent contemporains[1078]. *« Leur position stratigraphique est sans valeur »* et il serait donc vain d'espérer trouver là quelque support que se soit pour la chronologie[1079]. Considérant que quelques rares épées appartiennent à la transition entre La Tène I et II, il place les débuts de « l'entrepôt » de La Tène au plus tôt à la fin de la première phase – vers 300 av. J.-C. suivant la chronologie de J. Déchelette, ou vers 250 comme le croit D. Viollier. Le site est abandonné avant 58. « Si la destruction de l'entrepôt n'est pas due à un cataclysme naturel – inondation ou brusque reflux de la rivière – La Tène pourrait être tombée à la fin du second siècle avant notre ère, lors des premiers troubles que suscitèrent les hordes germaniques refoulant les Celtes sur la rive gauche du Rhin. Elle aurait ainsi durée de 250 à 100 avant notre ère »[1080]. Si certains ont prolongé l'occupation du site jusqu'à La Tène III, c'est parce qu'ils ont inclus dans leurs études, précise-t-il, des monnaies de potin et des fibules de La Tène III provenant d'un emplacement secondaire[1081]. Des autres occupations, P. Vouga ne parle pas ; il se contente de signaler les quelques objets plus anciens découverts à l'emplacement de ses recherches. Il n'est pas sans intérêt de noter ici la mention d'éléments tardifs caractéristiques de La Tène III que certains spécialistes faisant autorité comme D. Viollier refusaient à la Suisse.

Il est remarquable que P. Vouga ne tienne ici nullement compte des conclusions de l'étude numismatique de R. Forrer publiée dans le même ouvrage[1082]. Le numismate constate que le monnayage ancien, du IVe ou du IIIe siècle av. J.-C., pourtant documenté en Suisse, fait complètement défaut à La Tène. De cette absence de monnaies anciennes, il tire argument pour réfuter *« l'existence de cette station au IIIe siècle et même dans la première moitié du IIe avant notre ère »*[1083]. Il conclut son propos en précisant que La Tène n'aurait donc pas existé pendant tout le La Tène II, mais seulement pendant la seconde moitié de cette période. En chiffres, elle aurait débuté non en 250 ou en 200, mais en 150 ou 125, sinon seulement vers l'an 100 avant notre ère. Pour la fin de la station, l'absence de monnaies en très bas or le convainc que *« la station helvète proprement dite a été détruite avant l'émigration des Helvètes en 58 »*. Le désaccord entre les deux hommes est complet. Pour résumer de façon caricaturale, on dira que le La Tène de R. Forrer débute quand celui de P. Vouga prend fin. La position de P. Vouga reste inchangée dans la notice du *Reallexicon* qu'il consacre à La Tène trois ans plus tard[1084].

Navarro. La démonstration

Pour le monde des spécialistes des âges du Fer et des études celtiques, l'affaire est entendue. La monographie publiée en 1923 par les soins de son ultime fouilleur a valeur de manifeste et constitue pour les spécialistes une mine d'informations pour la connaissance de la culture matérielle et technique des artisans gaulois du métal. Si la fonction du site suscite toujours d'âpres discussions, sa chronologie est largement admise par l'ensemble de la communauté scientifique. Il n'est pas dans notre propos de dresser ici l'inventaire de ce qui a été écrit sur le sujet durant ces années. On se limitera ici à l'œuvre de J. M. de Navarro qui est le dernier à avoir directement travaillé sur les pièces elles-mêmes. Dans son introduction, il plante le décor et indique clairement, comme déjà ses prédécesseurs, que la majeure partie des objets trouvés sur le site principal – celui étudié par P. Vouga – sont caractéristiques des formes de La Tène moyenne, les pièces attribuables à La Tène ancienne et finale étant quant à elles fort peu nombreuses[1085]. Il fait également siens les doutes de P. Vouga quant à la provenance de certains objets tardifs qui selon eux ne peuvent provenir du gisement principal. Les objets anciens, datés de l'âge du Bronze et même de la période hallstattienne, ont pu être tout simplement récupérés *a posteriori* par les occupants du site principal. S'il n'est pas possible d'attribuer les diverses épées et fourreaux à une phase précise de La Tène ancienne, il n'en va pas de même des fibules que les comparaisons avec le matériel de Münsingen-Rain récemment édité par F. R. Hodson permettent de placer à la transition La Tène Ia – Ib (fibule en fer de type Certosa) ou à la fin de La Tène Ib (fibule en bronze de type Dux)[1086]. Une troisième fibule également en bronze pourrait dater de La Tène Ib. Le bon état des fourreaux implique qu'ils n'étaient pas vieux et complètement démodés lorsqu'ils furent déposés. Il envisage donc une première phase de dépôt, même modeste, dès l'époque de La Tène Ib. Il situe enfin la fin de cette période ancienne – la limite située vers 250 par D. Viollier est jugée sans fondement – dans la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C., se basant sur un certain nombre de convergences établies à partir du mobilier de la tombe de Ceretolo, près de Bologne, et les représentations sculptées de Pergame[1087]. La plus grande partie du matériel recueilli – fourreaux, épées, lances et fibules – montre que le site principal fut surtout occupé durant la période de La Tène moyenne[1088]. Les fourreaux couvrent la plus grande part, voire la quasi-totalité de la période avec une augmentation progressive de leur nombre au fil du temps, les exemplaires du groupe A, moins nombreux,

1078 Vouga 1923 : 24.
1079 *Ibid.* : 25 ; pour un examen récent de la question voir Kaenel 2006 : 115 ; Lejars 2007 : 359.
1080 Vouga 1923 : 156.
1081 *Ibid.* : 155, avec renvoi à l'article de Forrer 1907 : 447, qui parle d'un établissement à caractère plutôt civil ; voir également Forrer 1938 qui revient de nouveau sur l'argument.
1082 Dans cette étude ne sont prises en compte que les monnaies en or ; voir Kaenel 2006.
1083 Forrer, dans Vouga 1923 : 128.
1084 Vouga 1926, art. *La Tène* : 245.
1085 Navarro 1972 : 14.
1086 *Ibid.* : 320.
1087 Navarro 1972 : 316 et 321.
1088 *Ibid.* : 321.

précédant ceux du groupe B. C'est aussi le cas des fibules qui appartiennent majoritairement à cette période, voire pour beaucoup d'entre elles à une phase avancée de cette même période. Les fibules à long ressort (notre classe 4) sont alors perçues comme appartenant à une phase tardive de La Tène moyenne sur la base de comparaisons avec certains ensembles funéraires de l'horizon V de Münsingen-Rain[1089]. L'analogie qu'il établit entre cette forme et les fibules de type Ornavasso des vallées sud-alpines, implique selon lui que le site a été occupé jusqu'à la fin de La Tène moyenne, vers 70 av. J.-C. – soit la date fixée par Hans-Jürgen Müller-Beck pour le début de La Tène finale dans la région bernoise. Le début de La Tène finale coïncide avec les premières apparitions de la fibule du type de Nauheim. Comme P. Vouga, il doute que les dix exemplaires datés de La Tène finale – dont huit de Nauheim – proviennent du site principal, par conséquent, rien ne permet d'affirmer que le site principal était encore en fonction durant La Tène finale. L'abandon du site est donc antérieur. Les données numismatiques impliquent quant à elles une datation basse puisque les émissions en or sont datées par D. F. Allen de la fin du second siècle av. J.-C. ou du début du Ier, les oboles massaliotes probablement de la fin du second siècle et les potins antérieurs aux années 60[1090]. En datation absolue, J. M. de Navarro situe l'abandon du site principal entre les années 75 et 60 av. J.-C.

Les analogies entre les fourreaux de type B et certaines représentations figurées d'Entremont impliquent que le type est antérieur à 123 av. J.-C., date de la destruction de l'*oppidum* (les sculptures sont, estime-t-il, plus anciennes d'une génération) mais il suppose aussi que son usage perdure bien après dans certaines régions où ces armes apparaissent dans des contextes datés de La Tène finale (par exemple dans la région du Rhin moyen et à Manching)[1091]. Nous reviendrons ultérieurement sur la question des représentations d'Entremont. On considère alors qu'il existe un certain décalage pour le commencement de La Tène finale, plus précoce dans certaines régions, comme le Rhin moyen, plus tardif dans d'autres, dont la Suisse occidentale. L'examen conjoint des données numismatiques et des sources littéraires le convainc que le site appartient à la zone d'influence séquane et marque la frontière avec les Helvètes établis au nord. Pour les fourreaux anciens (groupe A), il suppose en revanche une fabrication dans le dernier quart du IIIe siècle av. J.-C. et leur dépôt dans la rivière avant 150 av. J.-C.[1092] Il regrettait aussi de n'avoir pas réussi à définir plus précisément la chronologie des fourreaux de La Tène ancienne, non seulement en raison de leur rareté mais aussi parce qu'il doutait que l'on puisse assigner des formes précises aux diverses phases de cette longue période. Fort heureusement, tel n'est pas le cas. Les datations dendrochronologiques dont il a connaissance tardivement sont juste signalées en postface[1093]. Ces dates seront par la suite revues et rajeunies d'environ un quart de siècle. Il semble bien que l'étude exemplaire de J. M. de Navarro marque une sorte d'apogée dans l'histoire de la recherche contemporaine puisque ses conclusions sont largement acceptées et diffusées. Il faudra attendre les années 1990 pour assister à un début de remise en cause de la chronologie du site éponyme.

La collection Schwab : quelle datation ?

Considérations générales

La très grande majorité des objets de la collection Schwab appartient à l'époque de La Tène moyenne. Les artefacts plus anciens (pour certains de l'âge du Bronze, pour d'autres du Premier âge du Fer ; nous renvoyons à la contribution d'A. Hafner pour les premiers) et plus récents (qu'ils appartiennent aux époques romaine, médiévale ou même moderne) particulièrement rares sont hélas insuffisants pour aborder ici l'étude de ces périodes. Ces questions ne pourront être résolues qu'à partir de l'examen de collections plus appropriées comme celles du Laténium et surtout les résultats des nouvelles investigations stratigraphiques[1094].

Notre attention portera donc ici principalement sur le matériel d'époque laténienne. De ce mobilier, il sera surtout question des objets métalliques qui, par commodité, ont été envisagés jusque là comme des catégories distinctes. Pour chacune d'elles, nous avons essayé de définir les éléments déterminants pour l'établissement d'une typologie et recherché dans les associations d'objets issues d'ensembles clos les comparaisons nécessaires à l'élaboration d'une chronologie relative. Chaque catégorie a été traitée séparément afin d'éviter, dans la mesure du possible, d'inutiles interférences. Lorsque ces objets étaient associés à d'autres déjà rencontrés et présents dans notre répertoire des formes, nous n'avons pas manqué de le rappeler. L'objectif était de fixer par comparaison la chronologie de ces différentes formes ou types afin d'observer dans un second temps comment ils s'articulent entre eux. Le but est donc d'établir dans quelle mesure les différentes catégories d'objets et les types ou formes qui les composent, sont ou non synchrones, autrement dit de voir si l'on est en présence d'un ensemble homogène ou hétérogène, et par conséquent de savoir si l'on se trouve dans une histoire longue ou brève, continue ou discontinue.

L'examen typologique des diverses catégories d'objets fait également apparaître des différences de « sensibilité » en matière de chronologie. Le degré de pertinence, d'une catégorie à l'autre ou même d'un type à l'autre, est

1089 Navarro 1972 : 323.
1090 Navarro 1972 : 324-325 ; Allen 1973.
1091 Navarro 1972 : 327.
1092 *Ibid.* : 327, note 2.
1093 *Ibid.* : 354.
1094 Reginelli 2007 et travaux en cours.

extrêmement variable. Les catégories particulièrement sensibles sont peu nombreuses. Signalons les fourreaux d'épée, les umbos de bouclier et certains types de fers de lance et de fibules. La datation de ces objets peut donc être considérée comme relativement sûre. Pour d'autres on conviendra d'un degré de précision moindre (épées, éléments du ceinturon, garniture de char et pièces de harnachement, parures en verre). Leur attribution à une période plus ou moins bien circonscrite se fonde sur des analogies, et leur mise en contexte. Leur datation est de l'ordre du probable. Pour les derniers, qui sont aussi les plus nombreux, on ne dispose pas d'indices suffisants pour les dater par eux-mêmes (nécessaires de toilette, couteaux, chaudrons, outils, clous et clous-rivets, etc.). Là encore, le jeu des associations est essentiel. Leur datation est de l'ordre du plausible. Quoi qu'il en soit, et cela malgré les difficultés parfois rencontrées pour trouver des éléments de comparaison, rien ne s'oppose à une attribution globale de l'ensemble à La Tène moyenne. Les objets pouvant remonter à La Tène ancienne sont extrêmement rares. La question peut éventuellement se poser pour le segment de torque en fer, à tampons et nodosités, pour lequel nous n'avons pas trouvé de comparaison directe. Il s'agit toutefois d'une pièce rare (à en juger par le nombre d'exemplaires connus mais il se peut que notre vision soit altérée par des conditions de découvertes peu propices à la conservation de ce type d'objet) et on ne peut exclure une durée d'utilisation plus longue que pour beaucoup d'autres pièces. De la même façon, nous n'avons décelé aucun indice justifiant une extension de la chronologie vers le bas. Nous reviendrons en fin de chapitre sur les données céramologiques et numismatiques dans la mesure où celles-ci, en dépit d'un nombre de restes très faible, laissent paraître quelques différences qui doivent conduire à nuancer quelque peu notre estimation initiale. Il convient auparavant de retourner aux données mêmes et de voir dans quelle mesure il est possible d'affiner nos datations sachant que, dans l'état actuel de nos connaissance, La Tène moyenne correspond à une durée d'un peu plus d'un siècle (des années 280/260 à 150/130, on est loin des estimations de J. Déchelette ou D. Viollier) et que l'on a pris l'habitude de distinguer à l'intérieur de cette période deux phases (soit le La Tène C1 et C2 des auteurs de langue allemande, dont l'usage s'est depuis largement généralisé). La Tène C1 a elle-même donné lieu à diverses tentatives de subdivision qu'il convient ici de détailler. Il est remarquable pour notre propos que bon nombre de ces travaux concernent directement notre zone d'étude.

Chronologies relatives : propositions et incertitudes

Comme le rappelle G. Kaenel, la sériation de La Tène C repose sur l'étude des fibules[1095]. C'est ce qui avait conduit F. R. Hodson à proposer dès 1968 de diviser La Tène II en deux phases (IIa et IIb correspondant respectivement aux horizons U et V de la célèbre nécropole de Münsingen-Rain[1096]). Les travaux de Hartmut Polenz et W. Stöckli ont contribué à mieux définir les phases C1 et C2 en mettant en valeur la tendance évolutive des fibules[1097]. Des tentatives de sériation plus nuancées de La Tène C1 ont été avancées par H. Polenz qui distingue un « *Beginn C1* », un « *C1 früh* », un « *C1* » et un « *Ende C1 bzw. Übergang zu C2* »[1098]. P. J. Suter distinguait de son côté trois sous-phases à l'intérieur du C1, « *früh* », « *mittel* » et « *spät* » qu'il regroupe finalement en « *früh-mittel* » et « *spät* »[1099]. Enfin, R. Gebhard sur la base de l'étude des bracelets en verre de Manching a également proposé une bipartition de La Tène C1 qui coïncide partiellement avec celle des fibules : *Horizont 6* ou LT C1a de 260/250 à 220/210 av. J.-C., *Horizont 7* ou LT C1b de 220/210 à 175/165 av. J.-C. et *Horizont 8* ou LT C2 de 175/165 à 125/115 av. J.-C.[1100]. Concernant la transition La Tène B2/C1, celui-ci ne considère pas la fibule de schéma La Tène II comme déterminante et qualifie de B2 des ensembles dans lesquels apparaissent ces premières fibules (*Horizont 5*). Enfin, la chronologie des ensembles funéraires suisses – principalement Münsingen-Rain et dans une moindre mesure Andelfingen – est examinée à l'aune des données des nécropoles d'Europe orientale, telles Maňa, Chotín et Jenišův Újezd[1101]. La Tène se caractérise on le sait par l'importance des pièces d'armement, or ce type de matériel n'apparaît pour ainsi dire jamais dans ces études axées sur la parure et les accessoires du costume féminin. Concernant les fibules, il est également clair que les exemplaires en bronze qui ont davantage retenu l'attention l'emportent largement sur ceux en fer, mais c'est sans compter sur le fait qu'il existe des spécificités pour chacun des matériaux et que les formes en bronze n'ont pas systématiquement leur équivalent en fer.

L'étude des armes du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde nous a conduit à distinguer à l'intérieur de La Tène C trois phases[1102]. Notre approche était fondée non plus sur les fibules mais sur l'armement dans lequel on pouvait déceler toute une série de mutations techniques. Contrairement aux objets de parure pour lesquels il est difficile de trouver des raisons historiques à ces changements, on constate dans l'évolution de l'armement des phases d'accélération et de stagnation, qui découlent directement des mutations dans les usages de la guerre[1103]. L'ampleur de ces modifications est considérable puisqu'elles touchent à compter du IIIe siècle av. J.-C. l'ensemble de l'Europe. Les innovations, mineures (comme la morphologie du fourreau) et majeures

1095 Kaenel 1990 : 245, dont nous reprenons ici l'essentiel des données.
1096 Hodson 1968.
1097 Polenz 1971 et 1978 ; Stöckli 1975 ; Stähli 1977.
1098 Polenz 1982.
1099 Suter 1984 : 86-87.
1100 Gebhard 1989 : 118-127.
1101 *Ibid.* : 48, 113-117.
1102 Lejars 1994 : 55-58.
1103 C'est une des idées fortes défendue par A. Rapin ; en particulier, Rapin 1995 : 287-289.

(l'allongement de l'épée ou son mode de suspension, etc.) paraissent partout adoptées au même rythme[1104]. Les systèmes de suspensions semi-rigides, jadis qualifiés de bélières, ont longtemps été perçus globalement. Il a fallu attendre les travaux d'A. Rapin, initiés dans les années 1980 à partir du matériel du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, pour que soit reconnue la diversité des formes et que leur développement soit envisagé dans la durée. Nous détaillons les caractéristiques de chaque phase dans la mesure où La Tène et Gournay-sur-Aronde présentent des similitudes, mais aussi des différences (fig. 243).

1 – Notre phase ancienne correspond pour partie à La Tène B2 de Gebhard (horizon 5). Nous avons proposé d'attribuer les ensembles caractéristiques de cet horizon à une phase ancienne de La Tène C1 considérant que les mutations techniques, qui touchent alors l'ensemble de l'armement, marquent une rupture par rapport aux équipements de tradition La Tène ancienne. La tendance est alors à l'hypertrophie des formes qui deviennent plus lourdes et massives. Les fourreaux d'épée se signalent par une bouterolle longue et massive et un grand pontet, les umbos de bouclier bivalves de l'époque précédente font désormais place aux formes monocoques à ailettes rectangulaires hautes ou demi-circulaires et rivets à grosse tête hémisphérique creuse, pour les chaînes de ceinturon on ne compte plus que deux ou trois variantes de maillons (type « échelle », type à maillons à double ou triple torsades). Les fibules associées aux armes, encore fréquemment de schéma La Tène I, se caractérisent souvent par la présence d'une perle volumineuse et une hypertrophie du ressort (court et grandes spires ou long et petites spires).
Exemples d'ensembles représentatifs de cette phase : Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre » t. 35, Ensérune t. 163, Chotín t. 14/71, Karaburma t. 66, Monte Bibele t. 120…

2 – La phase suivante correspond à un horizon de La Tène C1 que l'on peut qualifier de « mature et récent ». Nous avions alors renoncé à établir une césure interne supplémentaire dans la mesure où les ensembles de référence caractéristiques de cette période étaient encore insuffisamment nombreux. Pour autant, les indices d'une évolution ne manquent pas. Cette phase se distingue de la précédente par une recherche de légèreté. L'épée s'allonge sensiblement tandis que le fourreau devient plus gracile (petit pontet, gouttières fines et bouterolle moins épaisse). Le principe de la bouterolle ajourée en vigueur depuis le début de La Tène est abandonné au profit d'une bouterolle-gouttière (fourreaux du groupe 5). Les umbos de bouclier se répartissent en deux séries distinctes. La première, étroite et parfois nervurée, est équipée d'ailettes ogivales ou curvilignes complexes. Les rivets sont également plus petits. La seconde caractérise davantage la fin de la période. Elle se distingue par une hauteur de coque plus importante et des ailettes de forme trapézoïdale avec des rivets à tête discoïde. La tendance à l'allègement est particulièrement sensible dans le cas des composants métalliques du système de suspension de l'épée. Les maillons sont maintenant beaucoup plus fins. Ils sont aussi plus nombreux dans la mesure où la longueur des chaînes ne change pas. Quatre types de maillons sont alors attestés, les maillons à double torsade, les maillons « alternés », les maillons de type « quart de tour » et les maillons de type « gourmette » – les *Panzergürtel* des auteurs allemands. Les premiers et les derniers sont les plus fréquents. Les premiers caractérisent surtout le début de la période tandis que les derniers dominent dans sa phase ultime. Cette forme marque l'aboutissement d'un concept technique parvenu à son terme (pratique, léger et confortable). Ce système de suspension semi-rigide, apparu au cours de La Tène B2, disparaît environ un siècle plus tard après avoir connu de nombreuses modifications et améliorations. La fin de la phase est marquée par le retour du ceinturon en cuir avec anneaux et agrafe. Les fibules associées à ces équipements sont quasiment toutes de schéma La Tène II et se signalent par un arc arrondi ou rectangulaire. Le pied s'allonge pour devenir aussi long que l'arc. Il est le plus souvent orné d'une perle. Le ressort bilatéral, généralement à quatre spires (la corde est parfois interne en Europe centrale et orientale) est concurrencé, surtout en fin de période, par des ressorts plus longs (six, huit ou dix spires). Derrière la dénomination « mature et récente » ont voit s'esquisser deux moments distincts. La phase « mature » correspond à un moment de standardisation des formes qui parviennent alors à un certain degré d'équilibre et des préoccupations esthétiques accrues touchent désormais l'ensemble de l'équipement (la plaque frontale du fourreau mais aussi le pontet, les frettes et la bouterolle, la douille des fers de lance, les ailettes d'umbo ou encore l'arc de certaines fibules). La phase « récente » correspond quant à elle à une remise en cause des acquis antérieurs. Cela se traduit en particulier par un allongement plus marqué de la longueur des lames d'épées, un développement des umbos et le remplacement du système de suspension semi-rigide par le ceinturon en cuir. Cette dernière mutation a été mise en relation avec la montée en puissance de la cavalerie comme arme d'excellence où exerce désormais l'élite[1105].
Exemples d'ensembles représentatifs de cette phase : Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre » t. 63, Bevaix « La Jonchère » t. 1, Gauting t. 1937, Szob t. 1, Drňa t. 5/74, Dobova t. 2…

3 – La dernière phase des armes de Gournay-sur-Aronde correspond pour l'essentiel à La Tène C2. L'allongement de l'épée s'accentue surtout en fin de période pour aboutir aux longues lames étroites et effilées de La Tène D1. C'est aussi de la fin de cette période que datent la plupart des lames à extrémité arrondie que l'on considérait jadis caractéristiques de La Tène finale[1106]. La bouterolle également s'allonge et les décors sont dominés par les

1104 Lejars 2007.
1105 Arcelin & Rapin 2002 : 61.
1106 Lejars 1994 : 9.

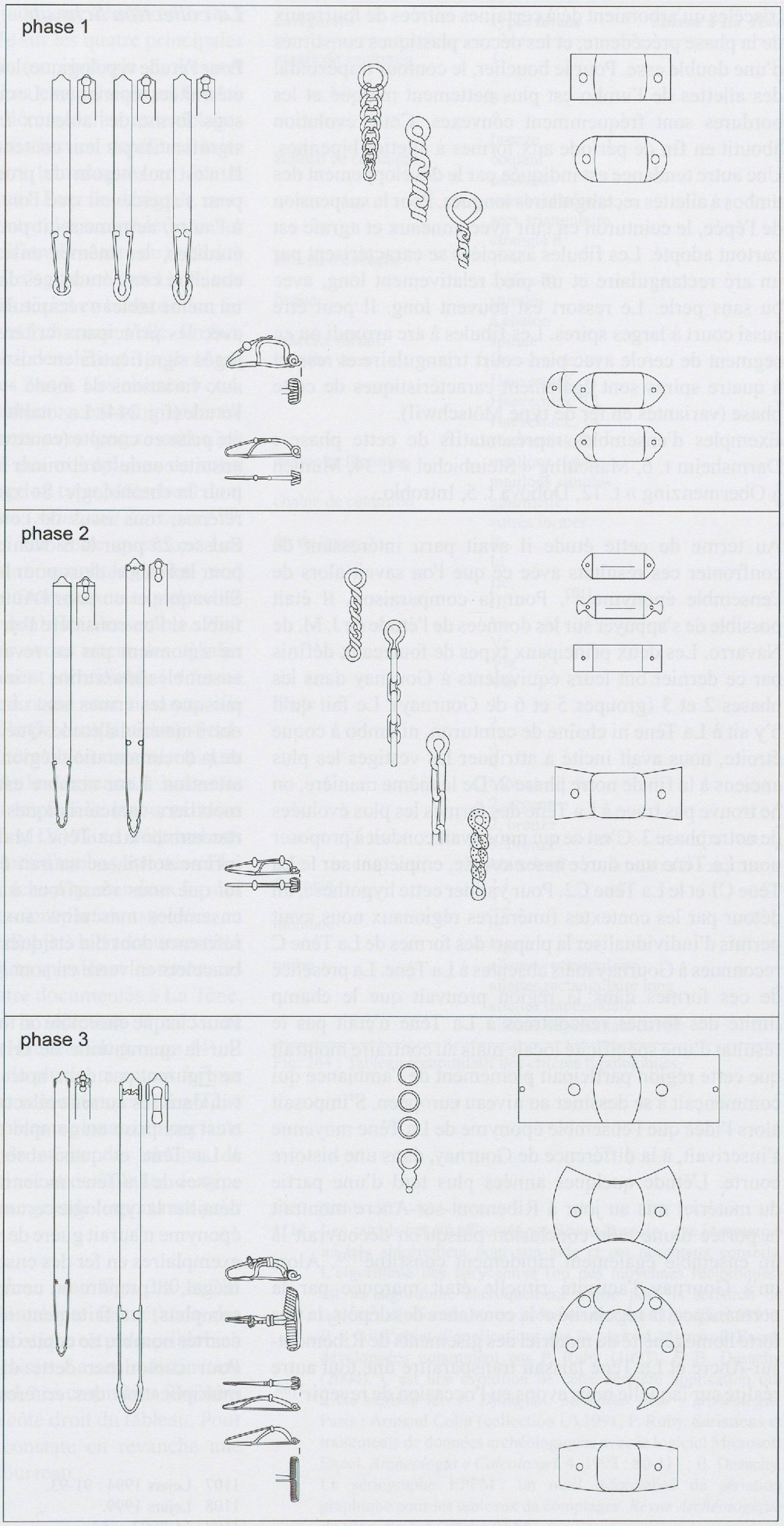

Fig. 243 : Phases de Gournay-sur-Aronde.

triscèles qu'arboraient déjà certaines entrées de fourreaux de la phase précédente, et les décors plastiques constitués d'une double esse. Pour le bouclier, le contour trapézoïdal des ailettes de l'umbo est plus nettement marqué et les bordures sont fréquemment convexes. Cette évolution aboutit en fin de période aux formes à ailettes bipennes. Une autre tendance est indiquée par le développement des umbos à ailettes rectangulaires longues. Pour la suspension de l'épée, le ceinturon en cuir avec anneaux et agrafe est partout adopté. Les fibules associées se caractérisent par un arc rectangulaire et un pied relativement long, avec ou sans perle. Le ressort est souvent long. Il peut être aussi court à larges spires. Les fibules à arc arrondi ou en segment de cercle avec pied court triangulaire et ressort à quatre spires sont également caractéristiques de cette phase (variantes en fer de type Mötschwil).
Exemples d'ensembles représentatifs de cette phase : Darmsheim t. 6, Manching « Steinbichel » t. 34, Munich « Obermenzing » t. 12, Dobova t. 5, Introbio…

Au terme de cette étude il avait paru intéressant de confronter ces résultats avec ce que l'on savait alors de l'ensemble éponyme[1107]. Pour la comparaison, il était possible de s'appuyer sur les données de l'étude de J. M. de Navarro. Les deux principaux types de fourreaux définis par ce dernier ont leurs équivalents à Gournay dans les phases 2 et 3 (groupes 5 et 6 de Gournay). Le fait qu'il n'y ait à La Tène ni chaîne de ceinturon, ni umbo à coque étroite, nous avait incité à attribuer les vestiges les plus anciens à la fin de notre phase 2. De la même manière, on ne trouve pas trace à La Tène des formes les plus évoluées de notre phase 3. C'est ce qui nous avait conduit à proposer pour La Tène une durée assez courte, empiétant sur le La Tène C1 et le La Tène C2. Pour valider cette hypothèse, un détour par les contextes funéraires régionaux nous avait permis d'individualiser la plupart des formes de La Tène C reconnues à Gournay mais absentes à La Tène. La présence de ces formes dans la région prouvait que le champ limité des formes rencontrées à La Tène n'était pas le résultat d'une spécificité locale mais au contraire montrait que cette région participait pleinement de l'ambiance qui commençait à se dessiner au niveau européen. S'imposait alors l'idée que l'ensemble éponyme de La Tène moyenne s'inscrivait, à la différence de Gournay, dans une histoire courte. L'étude quelques années plus tard d'une partie du matériel mis au jour à Ribemont-sur-Ancre montrait la portée d'une telle conclusion puisqu'on découvrait là un ensemble également rapidement constitué[1108]. Alors qu'à Gournay l'activité rituelle était marquée par la permanence, la régularité et la constance des dépôts, la très forte homogénéité du matériel des gisements de Ribemont-sur-Ancre et La Tène laissait transparaître une tout autre réalité sur laquelle nous avons eu l'occasion de revenir[1109].

La collection Schwab

Pour l'étude typologique, les différentes classes d'objets ont été traitées séparément. Le matériel de comparaison présenté sous forme de tableaux rassemble des mobiliers jugés significatifs par leur contenu et la qualité des informations. Il n'est nul besoin de procéder à une enquête détaillée pour s'apercevoir que l'on retrouve souvent d'un tableau à l'autre, autrement dit pour les diverses classes d'objets étudiées, les mêmes ensembles de comparaison. Pour conclure cette étude, ces derniers ont été rassemblés dans un même tableau récapitulatif afin de croiser ces données avec les principaux critères typologiques – des critères jugés significatifs en raison de leur sensibilité supposée aux variations de mode – mis en évidence au cours de l'étude (fig. 244). La totalité des informations a tout d'abord été prise en compte (contextes et types ou formes). Un tri a ensuite conduit à éliminer les types les moins significatifs pour la chronologie. Soixante dix-huit ensembles ont été retenus, tous issus de contextes funéraires (26 pour la Suisse, 25 pour la Slovénie, onze pour l'Allemagne, sept pour la France, deux pour la Croatie, l'Italie, la Serbie et la Slovaquie et un pour l'Autriche). Ce chiffre peut paraître faible si l'on considère l'aire géographique envisagée. On ne s'étonnera pas en revanche de la prédominance des ensembles masculins – individus armés – sélectionnés, puisque les armes sont une caractéristique essentielle de notre matériel d'étude. Quelques ensembles féminins, issus de la documentation régionale, ont également retenu notre attention. Leur nombre est réduit dans la mesure où les mobiliers caractéristiques de ces tombes sont rarement rencontrés à La Tène. Malgré cela l'élément féminin, si infime soit-il, ne saurait être négligé car c'est à travers lui que nous réussirons à relier la typo-chronologie des ensembles masculins aux systèmes chronologiques de référence dont il a été question précédemment. Fibules et bracelets en verre en sont les principaux fils directeurs.

Pour chaque ensemble on totalise deux à cinq occurrences. Sur la quarantaine de critères typologiques retenus, 17 ne figurent pas dans notre corpus, ni d'ailleurs, semble-t-il, dans les autres collections de La Tène. La céramique n'est pas prise en compte dans la mesure où elle est rare à La Tène et quasi-absente des ensembles funéraires suisses de La Tène ancienne et moyenne. Pour les fibules, détailler la typologie comme nous l'avons fait pour la série éponyme n'aurait guère de sens. L'état de conservation des exemplaires en fer des ensembles de comparaison est très inégal, et prendre en compte uniquement les spécimens complets, parfaitement identifiables, aurait conduit à écarter nombre de contextes de notre corpus de référence. Pour contourner cette difficulté et éviter une inutile multiplication des critères (pas moins d'une vingtaine

1107 Lejars 1994 : 91-93.
1108 Lejars 1999.
1109 *Id.* 2007 : 363.

de variantes) il a semblé plus judicieux de s'en tenir ici à une définition minimale fondée sur les quatre principales classes typologiques (avec la morphologie du ressort comme critère déterminant). Les exemplaires en bronze qui caractérisent plus particulièrement les assemblages féminins ont fait l'objet d'une distinction supplémentaire bien qu'ils partagent avec leurs homologues en fer un certain nombre de traits communs. Pour les désigner, nous les avons regroupés dans les quatre classes prédéfinies sur la base des séries en fer, en spécifiant la nature du matériau (par exemple, classe 1 bronze). Il s'agit donc tout à la fois de montrer les similitudes entre les séries en bronze et en fer mais aussi les caractères propres à chacune d'elle. En fait, les fibules en bronze de cette période relèvent *a priori* dans leur grande majorité des classes 2 et 3. Les classes 1 et 4, absentes de notre corpus, ne semblent guère avoir intéressé les bronziers. La forme en bronze avec long ressort n'est pas inconnue mais elle diffère des exemplaires de notre classe 4 et s'apparente davantage au type Mötschwil dont elle constitue une des variantes (*Armbrust-Variante*)[1110]. Nous reviendrons plus avant sur cette question. Les épées ont été écartées car leur morphologie les rend difficilement classables et les fourreaux auxquels elles sont associées suffisent pour qualifier l'ensemble. Pour les éléments du ceinturon nous avons retenu les agrafes dont la morphologie est facilement identifiable (la forme 4 exceptée dans la mesure où, à notre connaissance, elle n'apparaît dans aucun ensemble de comparaison). Seuls les anneaux présentant des critères bien caractéristiques ont été conservés (par exemple les anneaux à bossettes ou les anneaux émaillés). Pour les fers de lance, certains types ont été écartés (types IIb et IV) faute d'équivalents en contexte funéraire. Aux formes d'umbos attestées à La Tène, il a paru judicieux en revanche d'ajouter deux formes voisines, dans la mesure où elles sont parfois associées, en contexte funéraire, à des types d'objets bien documentés à La Tène. Les bracelets métalliques spiralés et les monnaies en alliage précieux, l'un et l'autre documentés à La Tène, ont également été inclus dans la sélection. Il en va de même des bracelets en verre (Haevernick groupe 14). Il importe aussi de tenir compte de plusieurs autres formes de bracelets en verre qui ne se rencontre pas à La Tène mais figurent dans divers ensembles régionaux importants pour notre propos. Il en va de même des chaînes de ceinturon masculines et féminines et des fibules de type Mötschwil lesquelles revêtent une grande importance pour la discussion chronologique.

Dans un premier temps, le tableau (voir figs. 280 et 281 en fin de chapitre) a été ordonné par la méthode des barycentres[1111]. Une structure statistique est perceptible bien qu'aucune césure nette n'apparaisse. La seule distinction notable est d'abord d'ordre sexuel. Les ensembles féminins sont évacués vers le bas, sur le côté droit du tableau. Pour les ensembles masculins on constate en revanche une bipolarisation liée au type de fourreau.

catégories	type/forme	absent à La Tène
agrafe de ceinturon	1	–
	2	–
	3	–
	5	–
	bronze	•
anneau de ceinturon	coulant	–
	bossettes	–
	attaches latérales	–
	sect. triangulaire	–
	étranglé 8	–
anneau à encoche	1	–
	2 (émail)	–
bague	spiralés	•
	à chaton	•
bracelet métall.	spiralé	–
bracelet verre	Haevernick, 10	•
	Haevernick, 11	•
	Haevernick, 13	•
	Haevernick, 14	–
	Haevernick, 7	•
chaîne br féminine	maillons rigides	•
	maillons simples	•
chaîne de ceinturon	gourmette	•
	autres formes	•
fer de lance	Ib	–
	Id	–
	IIc	–
	III	–
	Va	–
	Vc	–
	VIa	–
	VIb	–
fibule	1	–
	2	–
	3	–
	4	–
	Mötschwil, fer	–
	2, argent	•
	2, bronze	•
	3, bronze	•
	Mötschwil	•
fourreau	2.1	–
	2.2	–
monnaie	or	–
	argent	–
umbo	ailettes rectangulaire	–
	ailettes rectangulaire long	•
	ailettes trapézoïdale	–
	ailettes trapézoïdale ouvert	•

Fig. 244 : Tableau récapitulatif des critères typologiques.

1110 Stähli 1977 : 83.

1111 Les calculs ont été effectués par Bruno Desachy, que je remercie ici très sincèrement pour son aide et ses nombreux conseils. L'algorithme des barycentres (ou des moyennes réciproques) est un algorithme classiquement utilisé pour la sériation de tableaux d'effectifs ou en présence-absence (Djindjian 1991). Il a fait l'objet d'applications sur le logiciel Microsoft Excel, développées notamment par P. Ruby (1993), et B. Desachy (2004). C'est une évolution de cette dernière application qui a été utilisée ici. F. Djindjian, *Méthodes pour l'archéologie*. Paris : Armand Colin (collection U),1991; P. Ruby, Sériations et traitements de données archéologiques avec le logiciel Microsoft Excel. *Archeologia e Calcolatori* 4, 1993 : 80-111 ; B. Desachy, Le sériographe EPPM : un outil informatisé de sériation graphique pour les tableaux de comptages. *Revue Archéologique de Picardie* 3-4, 2004 : 39-56.

Pour faciliter la lecture du tableau, nous avons procédé à divers réajustements afin de tenir compte de la réalité archéologique. Hommes (tombes à armes) et femmes sont dissociés et envisagés parallèlement. Les objets les plus anciens, absents à La Tène, comme les chaînes de ceinturon, ont naturellement été placés en tête, tandis que d'autres manifestement récents comme les fibules en fer de type Mötschwil, absentes à La Tène, prenaient place en fin de tableau. Le tableau ainsi réorganisé est certainement plus clair mais c'est aussi une interprétation strictement archéologique. La difficulté réside dans le fait que la période prise en compte, relativement courte, ne facilite guère la mise en évidence de césures et par conséquent l'individualisation de blocs parfaitement définis. Mieux vaut dans ce cas parler de regroupements préférentiels avec combinaisons de critères communs et exclusifs.

Les contextes masculins avec armes montrent une progression régulière, quasi-continue, sans césure nette. On note toutefois une répartition bipolaire en fonction des types de fourreaux. C'est là la conséquence normale du fait que chaque ensemble se signale par la présence d'une épée avec fourreau appartenant à l'un ou l'autre type. Un seul ensemble, la tombe 10 de Dobova, présente un exemplaire de chaque type. C'est l'unique cas d'un dépôt double. La tombe 12 de Zvonomirovo, qui contenait les restes de trois dépôts, ne fait aucune difficulté dans la mesure où les attributs de l'homme – un guerrier –, de la femme et de l'enfant sont bien différenciés dans la sépulture. La distinction entre les équipements avec fourreaux de type 2.1 ou 2.2 peut être chronologique ou fonctionnelle. La première solution implique l'antériorité d'une forme par rapport l'autre. La seconde pourrait signifier l'existence de deux catégories distinctes de combattants, ce qui n'est pas inconcevable comme on a pu le voir pour d'autres périodes du Second âge du Fer[1112]. Pour en décider, il convient de rechercher dans un premier temps les associations privilégiées entre ces formes de fourreaux et les autres équipements de la panoplie. Pour autant, l'examen typologique des fourreaux d'épée livre déjà un premier élément de réponse. Nous savons, comme l'avait montré J. M. de Navarro en son temps, que les fourreaux de type 2.1 (groupe A de Navarro) se distinguent des exemplaires du second type par la présence de traits archaïques que l'on ne retrouve pas dans le second. Les fourreaux du deuxième type sont donc plus récents. Toutefois, le rapport d'antériorité et de succession entre les deux types doit être pondéré par le fait que les deux formes présentent aussi des similitudes typologiques. Le décalage, bien que réel, n'est probablement que partiel. On peut donc supposer l'existence d'une phase transitoire marquée par la coexistence des deux types. C'est ce constat qui avait conduit J. M. de Navarro à isoler un troisième groupe, intermédiaire (nommé C).

Les fibules et les parures en verre sont examinées dans un second temps. On remarque d'emblée que certains types ou formes sont communes ou exclusives.

Les ensembles masculins

Ainsi, les fourreaux de type 2.1 se combinent de manière exclusive avec les systèmes de suspension à chaîne de type « gourmette » ou en cuir avec anneaux (à section triangulaire, à « bossettes » ou à étranglement médian en « 8 ») et agrafes (types 3 et 5). Les coulants de ceinture semblent également appartenir ce groupe. Pour les armes d'hast, ce sont les formes Ib, III, Vc et VIb qui prévalent (fig. 245).

Les fourreaux de type 2.2 sont quant à eux associés uniquement aux systèmes de suspension en cuir avec anneaux (en particulier les anneaux à « encoche » avec ou sans émail) et agrafe (type 2). Côté lances, se sont les formes IIc, Va et VIa qui sont les plus significatives. Deux formes d'umbos complètent l'ensemble (les umbos à ailettes trapézoïdales ouvertes ou bipennes et les umbos à ailettes rectangulaires longues.

Les formes communes aux deux groupes sont les suivantes : les agrafes de ceinturon (type 1 et les exemplaires en bronze) les fers de lance de type Id (avec une nette dominante pour le groupe des fourreau 2.2) et pour le bouclier, les umbos à ailettes rectangulaires ou trapézoïdales simples. Notons que sur les quatre agrafes de ceinturon en bronze, trois sont apparentées au type 4 et sont associées aux fourreaux de type 2.1, le dernier exemplaire – tombe 26 de Vevey – avec son attache circulaire et son appendice filiforme n'a pas d'équivalent direct dans notre classement des spécimens en fer et est associé à un fourreau relevant davantage du second type (il est hélas incomplet et toujours présenté sur sa face postérieure, ce qui ne facile guère son identification)[1113].

La parure trouvée en contexte masculin est plutôt limitée (bracelets métalliques spiralés en fer ou en bronze dans cinq cas et bracelet en verre dans un cas seulement). Aucune forme de fibule ne paraît exclusive du groupe des fourreaux de type 2.1. On trouve dans un cas seulement une association avec un bracelet en verre (Haevernick, groupe 13). Les exemplaires de type 2.2 sont quant à eux fréquemment associés aux fibules en fer de type 4 ou encore aux variantes en fer de type Mötschwil, mais les deux formes ne sont jamais trouvées ensembles. On pourrait inclure ici la panoplie de la tombe 3 de Berne « Reichenbachstrasse », la seule tombe de guerrier du territoire suisse associée à une fibule en bronze de type Mötschwil[1114]. Il est dommage que l'état de conservation des fers ne permette pas de préciser le type des armes (épée et fourreau, fer de lance et umbo). Les fibules de type 1, 2 et 3 et les bracelets métalliques spiralés sont communs aux deux groupes.

1112 Rapin 1999 : 51 ; Lejars 1994 : 56-57.
1113 Voir Viollier 1916 : pl. 38.19 ; Martin-Kilcher 1981 : 147.
1114 Stähli 1977 : pl. 13.

	fourreaux 2.1 formes exclusives	formes communes	fourreaux 2.2 formes exclusives
ceinturons	chaînes ceinturon type gourmettes	anneaux à étranglement médian (8)	anneaux à encoche 1
	anneaux section triangulaire	–	anneaux à encoche 2
	anneaux à bossettes	–	–
	anneaux à attache latérale	–	–
	coulants	–	–
	agrafes type 3	agrafes type 1	agrafes type 2
	agrafes type 5	agrafes en bronze	–
armes d'hast	fers de lance Ib	fers de lance Id	fers de lance IIc
	fers de lance III	–	fers de lance Va
	fers de lance Vc	–	fers de lance VIa
	fers de lance VIb	–	–
boucliers	–	umbos à ailettes rectangulaires	umbos à ailettes bipennes
	–	umbos à ailettes trapézoïdales	umbos à ailettes rectangulaires longues
fibules	–	fibules 1	fibules 4
	–	fibules 2	fibule type Mötschwil (fer)
	–	fibules 3	–
bracelets	–	bracelets spiralés	–

Fig. 245 : Formes associées aux fourreaux d'épée. Formes exclusives et communes.

Les ensembles féminins

Comme nous l'avons précédemment rappelé, nous n'avons retenu ici qu'un petit nombre de contextes. Si ces mobiliers n'ont été utilisés dans la discussion typologique que pour l'étude de quelques catégories particulières liées à la parure et aux fibules, nous avons aussi rappelé leur importance pour le raccrochement des séries masculines aux chronologies relatives usuelles. Une autre raison de l'importance de ces mobiliers réside dans le fait que certains ont aussi livré des monnaies en or ou en argent, lesquelles, en revanche, ne figurent jamais dans les tombes de guerriers. Des monnaies semblables ont été trouvées en diverses occasions – par le Colonel Schwab en particulier – sur le site même de La Tène[1115]. Le contexte de découverte de certaines d'entre elles est suffisamment précis pour autoriser des synchronismes avec des objets.

Là encore, malgré le petit nombre de tombes (une douzaine) une partition est envisageable. Les mobiliers féminins partagent avec leurs homologues masculins certains critères typologiques comme les fibules en fer de types 3 et 4 et les bracelets métalliques spiralés. Les fibules en bronze (apparentées aux séries en fer de types 2 et 3 et les Mötschwil typiques) sont présentes uniquement dans les contextes féminins. C'est aussi dans ces tombes que l'on trouve les bracelets en verre (Haevernick, groupes 7, 10, 11 et 14 ; le groupe 13 identifié dans une des tombes masculines n'est pas en revanche attesté ici) et les chaînes de ceinture métalliques à maillons rigides ou à anneaux simples.

Un premier ensemble se signale par les fibules en fer de type 3 et 4 et les exemplaires en bronze apparentés au type 3. Elles sont souvent associées aux chaînes de ceintures féminines (à maillons rigides ou à anneaux simples) et aux bracelets métalliques spiralés ou en verre (Haevernick, groupe 11). Pour B. Stähli les chaînes à maillons rigides (type bernois) sont en usage dès La Tène C1 alors que celles à maillons simples (ou fins) apparaissent dans la phase C2 (fig. 246).

Le second ensemble se signale quant à lui par la présence de fibules en bronze de type Mötschwil, caractéristiques de la phase C2, associées à diverses formes de bracelets en verre (Haevernick, groupes 7 et 10).

Singularités féminines, bracelets en verre (Haevernick, groupe 14) et monnaies d'or ou d'argent

Monnaies en alliages précieux et bracelets en verre revêtent à La Tène, malgré un nombre d'exemplaire particulièrement réduit, une importance majeure dans la mesure où leur présence sur le site éponyme parait liée à celle des armes et des autres objets en fer caractéristiques de la station délimitée par les ponts Vouga et Desor. Le second point déterminant réside dans le fait que ces objets sont habituellement trouvés dans les ensembles funéraires féminins, ce qui donne l'opportunité d'établir une passerelle entre les typo-chronologies de référence et celle du mobilier du site de La Tène.

Si les trouvailles du Colonel Schwab ne sont pas localisées, on peut supposer avec assez de vraisemblance, vu l'homogénéité de la collection, que les monnaies ont été trouvées avec les autres objets. É. Vouga est plus précis mais le doute subsiste encore. Il indique avoir trouvé en février 1884 deux monnaies en or *« à trois mètres de profondeur avec les objets mêmes de La Tène »*[1116]. H. Zintgraff précise que ces monnaies ont été récupérées

1115 Voir la contribution de M. Nick dans ce volume : 269-274.
1116 Vouga 1885 : 29.

	ensembles féminins anciens	formes communes	ensembles féminins récents
fibules	fibules 3 (fer et bronze)	fibules 2	fibules de type Mötschwil (bronze)
	fibules 4	–	–
ceintures	ceintures à maillons rigides	–	–
	ceintures à anneaux simples	–	–
bracelets	bracelets métalliques spiralés	–	–
	bracelets verre Haevernick 11	bracelets verre Haevernick 14	bracelets verre Haevernick 7
	–	–	bracelets verre Haevernick 10
bagues	–	bagues	–
monnaies	–	monnaies	–

Fig. 246 : Assortiments féminins. Formes exclusives et communes.

dans le creux n° 12, sous la tourbe[1117]. Avec P. Vouga le doute n'est plus permis. La localisation des trouvailles et leur relation avec les autres objets peuvent être considérées comme certaines. Il rapporte en effet que c'est en nettoyant le haut d'un fourreau d'épée – la trouvaille datée du jeudi 11 septembre 1913 a été faite aux abords de la roue qui devait être prélevée après avoir été plâtrée – portant encore deux boucles en « 8 », qu'un des ouvriers découvrit, dans la tourbe qui obstruait l'une des boucles, deux quarts de statères en or[1118]. La question du caractère intrusif de ces monnaies est posée par J. M. de Navarro dans la mesure où ces émissions étaient alors datées relativement bas, entre la fin du second siècle avant notre ère et le début du suivant. L'étude des trouvailles monétaires dans les contextes funéraires a depuis montré, au contraire, l'ancienneté de ces monnayages présents dans divers ensembles caractéristiques de La Tène C1 et C2[1119]. Paul Jacobsthal pouvait écrire à ce propos qu'il était parfaitement illusoire d'espérer dater les tombes à partir des monnaies qui, à bien des égards, s'avéraient moins pertinentes que nombre d'objets trouvés avec elles[1120].

Enfin, s'il était évident, pour P. Vouga, que les émissions en or dataient de la principale période d'occupation du site, il était douteux en revanche que les monnaies d'argent appartiennent à cette même époque et c'est pour cela qu'il demanda à R. Forrer de ne s'occuper pour la publication de 1923 que des seuls exemplaires en or[1121]. Or, les découvertes dans les contextes funéraires faites sur le territoire suisse montrent que les oboles massaliotes en argent et leurs imitations circulaient dès cette époque, levant ainsi toute objection quant au synchronisme d'une part, des monnaies en or et en argent, et d'autre part, de ces monnaies et de l'ensemble du matériel découvert dans l'aire comprise entre les deux ponts.

La tombe 22 de Vevey, datée de La Tène C1, est sans conteste la plus ancienne à avoir livré une obole massaliote. Le dessin de la fibule proposé par D. Viollier et repris dans H. Polenz permet de rattacher ce premier ensemble, à travers les fibules en fer de notre classe 3, à la série des objets de La Tène[1122]. Les tombes de Berne « Aareg » de 1848 et « Reichenbachstrasse » 5/1950 et 10/1950, qui ont livré chacune une obole massaliote, appartiennent quant à elles à la phase suivante, La Tène C2 (fibules de Mötschwil et bracelets en verre large, Haevernick, groupe 7a)[1123].

Les tombes avec monnaie en or se répartissent de la même manière entre La Tène C1 et La Tène C2. Si la tombe de Frauenfeld « Langdorf »[1124], avec sa fibule de type Mötschwil, date de La Tène C2, celle de Bienne (fig. 247), certainement la plus ancienne, en Suisse tout au moins, est attribuée à la phase C1[1125]. La fibule en bronze avec ressort à quatre spires et corde interne de Bienne, exceptionnelle en Suisse, trouve en revanche des points de comparaison très précis dans les régions situées plus au nord, dans le sud de l'Allemagne, à Manching, et plus précisément dans le mobilier de la tombe 13 de Giengen an der Brenz[1126]. R. Gebhard retient pour cette forme de fibule, qu'il place dans son *Horizont 6*, une datation dans le courant de La Tène C1a[1127]. Cette forme est également bien documentée en Europe orientale (par exemple à Chotín, en Slovaquie[1128]). Il en existe aussi des spécimens en fer. Ces derniers, généralement de plus grand module, étaient encore en usage durant la phase suivante, soit dans le courant de La Tène C1b.

Le mobilier de la tombe de Giengen an der Brenz, particulièrement bien pourvu, se compose d'une ceinture féminine en bronze à gros maillons rigides, d'une paire d'anneaux de cheville à oves creux, de pas moins d'une

1117 Zintgraff 1907 : 9 et plan.
1118 Vouga 1914 : 21 ; *Id.* 1915 : 221 ; Forrer, dans Vouga 1923 : 127 ; Navarro 1972 : fourreau n° 120 (Laténium inv. MAR-18616), 19 note 5, 213, 431.
1119 Polenz 1982.
1120 Jacobsthal 1944 : 212, *addenda* p. 135.
1121 Vouga 1923 : 124.
1122 Viollier 1907, pl. XV.304 ; Polenz 1982 : 90 ; on a en revanche du mal à reconnaître cette même fibule sur le dessin publié par Martin-Kilcher en 1981 : 185.
1123 Stähli 1977 : pl. 13, 15 et 34 ; Polenz 1982 : 53 et 55.
1124 Viollier 1910 ; Polenz 1982.
1125 Forrer 1888.
1126 Gebhard 1991 : 8-9, groupe 4 ; Polenz 1982 : pl. 7.7 et 7.8 ; Gebhard 1989 : 120-121.
1127 *Ibid.* : 120 ; étonnamment le même auteur assigne aux fibules du groupe 4 de Manching une datation basse correspondant à La Tène D1a, *Id.* 1991 : 86, 95.
1128 Ratimorská 1981 : tombes 5/71, 12/71, 34/72.

dizaine de fibules en bronze et en fer, de deux bracelets spiralés en bronze et en fer, et enfin d'une monnaie en or (fig. 248). La monnaie, un 1/24e de statère, de type *Doppelkopf*, est identique à celle découverte à Bienne. La carte de répartition de ce type monétaire et des fibules du type de celle de Bienne montre le caractère tout à fait inhabituel d'un tel ensemble dans le panorama suisse de cette période et suggère une forte influence culturelle, sinon une origine, de l'Allemagne méridionale[1129]. On ne saurait être complet sans évoquer l'ensemble mis au jour à Horgen dans les années 1841-1842, qui comprenait un nombre d'objets en matériaux précieux tout à fait inhabituel[1130]. On ne compte là pas moins de quatre objets en or (trois bagues dont une avec un chaton en forme de spirale et deux spiralées – F. Keller n'en connaît qu'une seule –, et un quart de statère de type Horgen *Unterentfelden*) et deux en argent (une fibule de schéma La Tène II avec quatre spires et une bague à chaton avec gemme à décor animalier) auxquels il faut ajouter deux bracelets en verre (Haevernick, groupe 14) et un troisième en sapropélite, les fragments d'une ceinture féminine à maillons simples en bronze, un petit morceau de bronze brut et un vase complet en terre cuite (fig. 249). Dans ce contexte la présence d'une bague à chaton avec gemme d'origine sud-alpine constitue plus qu'une simple curiosité dans la mesure où les importations de bijoux méditerranéens sont particulièrement rares avant La Tène finale ; des bagues semblables sont en revanche documentées dans les ensembles boïens (Bologne[1131]) et sénons (Montefortino et Filottrano)[1132] d'Italie dès le début du IIIe siècle av. J.-C. Un dernier trait singulier caractérise cette sépulture ; il s'agit d'un petit fragment en alliage cuivreux. Cet objet informe qui ne paraît pas avoir davantage retenu l'attention, fait penser à ces résidus métalliques – *aes rude* – que l'on plaçait généralement dans la main des défunts des sépultures sud-alpines, et dont les ensembles funéraires boïens des IVe et IIIe siècles av. J.-C. offrent de nombreux exemples[1133]. C'est dans la main droite de la femme de la tombe de Vevey qu'avait été placée la

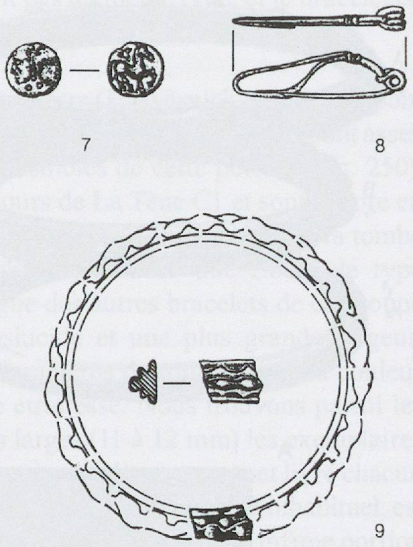

Fig. 247 : Bienne (d'après Polenz 1982).

1129 Polenz 1982 : 141 et carte de distribution des monnaies fig. 22.
1130 Keller 1846/47.
1131 Vitali 1992 : Benacci tombe 960, 313, pl. 43.
1132 Brizio 1901 et Baumgärtel 1937 ; pour La Tène D, voir Pernet & *al.* 2006 : 115-117.
1133 Vitali 1992 ; *Id.* 2003.

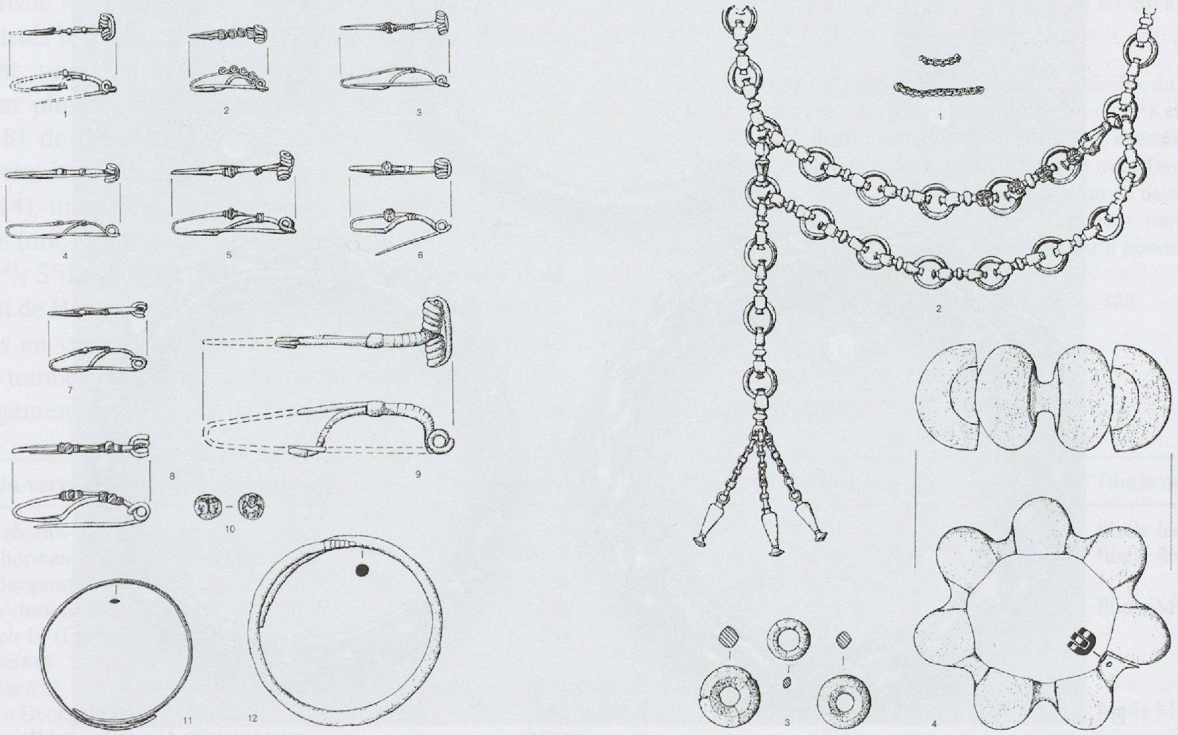

Fig. 248 : Giengen an der Brenz, tombe 13 (d'après Polenz 1982, Abb. 7-8).

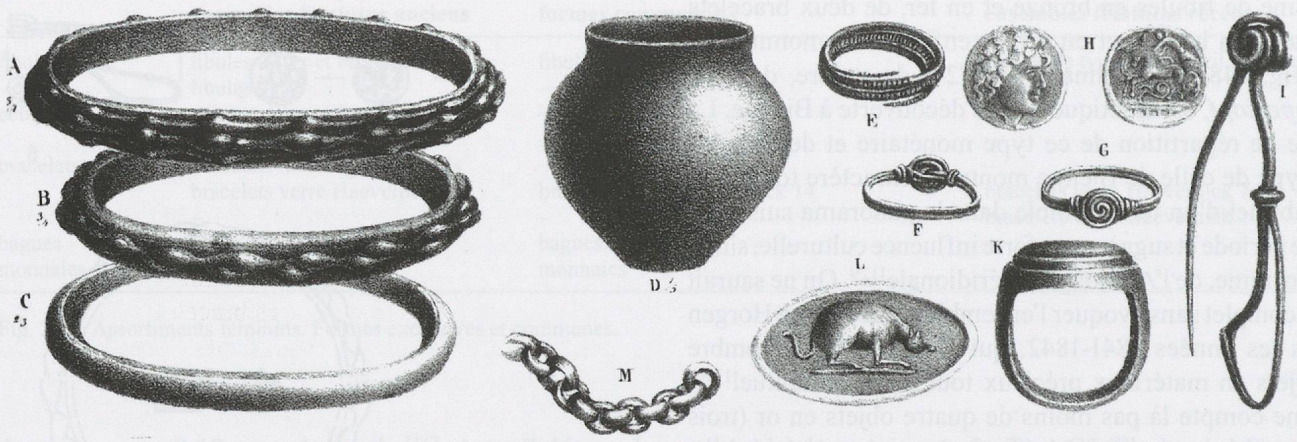

A

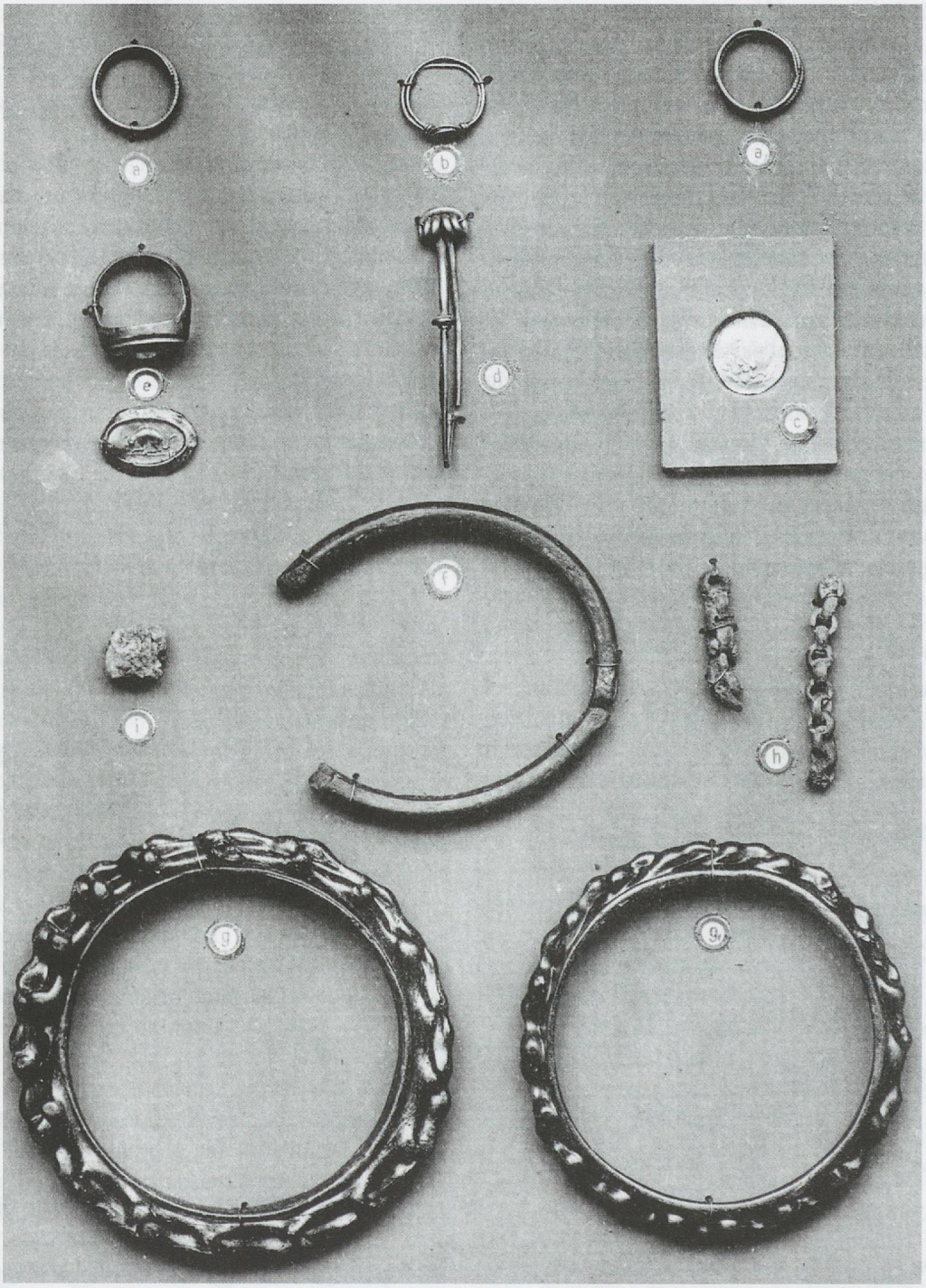

B

Fig. 249 : Horgen. A – le mobilier (d'après Keller 1846/1847 : Taf. I),
B – le mobilier (photographie, d'après Ulrich 1890 : cliché 3261, éch. 1:2.).

monnaie en argent[1134]. Alors que le petit ensemble de Bienne trahit des liens avec les territoires septentrionaux, le complexe de Horgen avec sa bague à chaton en argent et intaille, son *aes rude* (?) et sa fibule en argent – l'usage de ce matériau, rare au nord, est beaucoup plus fréquemment employé au sud des Alpes pour la confection des fibules – invite, il nous semble, à davantage regarder vers le sud. Cela va dans le sens du modèle exogame développé par H. Polenz à propos des tombes à offrandes monétaires[1135].

Le matériel de Horgen, publié pour la première fois par F. Keller en 1846/47 (fig. 249), a été inséré dans le tableau des ensembles de comparaison bien qu'il subsiste des doutes quant à l'appartenance du mobilier à une ou plusieurs tombes. Les objets ont en effet été récupérés sur les déblais lors de la mis au jour d'une inhumation[1136]. La monnaie figurée par F. Keller d'une part, et par A. Tanner et H. Polenz d'autre part, n'est pas la même, la seconde correspond toutefois davantage à la description qu'en donne F. Keller. Si les comptes rendus de séances de la Société des Antiquaires de Zurich indiquent bien que les objets ont été présentés en deux occasions (le 3 juillet 1841 et le 3 décembre 1842), aucun élément ne permet d'affirmer l'existence de plusieurs dépôts funéraires[1137]. Rien ne s'oppose non plus à la contemporanéité des différentes pièces qui entrent dans la composition de cet ensemble (début de la phase C2 avec certains éléments comme le bracelet en sapropélite et la fibule pouvant éventuellement remonter à la phase précédente)[1138]. Rencontrer au sein d'un même mobilier autant de bagues et de bracelets en verre n'a rien d'invraisemblable même si ce n'est pas loin s'en faut l'usage le plus fréquent. J. Déchelette pouvait constater qu' *« en aucune région du monde celtique les bagues ne sont alors aussi nombreuses aux doigts des femmes que sur le sol helvète »*[1139]. La tombe 2 de Berne « Morgenstrasse » compte trois bracelets en verre et quatre bagues spiralées en argent, une chaîne de ceinture féminine à maillons rigides et plusieurs petites perles en verre bleu[1140]. La tombe 181 de Münsingen-Rain, moins richement dotée, n'en contenait pas moins un bracelet en verre (Haevernick, groupe 14), un anneau en bronze et surtout trois bagues spiralées (une en or et deux en argent) et une quatrième à chaton[1141]. S'il est difficile de dater précisément la fibule en argent de Horgen, les parures annulaires spiralées et les bracelets en verre permettent d'établir un synchronisme avec les tombes de Bienne et de Giengen an der Brenz et plus largement avec le site de La Tène (les monnaies en or, même s'il ne s'agit pas du même type, et le bracelet en verre, Haevernick, groupe 14).

De fait, les bracelets en verre (Haevernick, groupe 14) dont il existe un spécimen dans la collection Schwab, sont assez fréquents dans les ensembles de cette période (fig. 250). Ils apparaissent au cours de La Tène C1 et sont encore en usage durant la phase suivante. L'exemplaire de la tombe de Wetzikon (Zurich) trouvé avec une fibule de type Mötschwil se distingue des autres bracelets de ce groupe par son aspect translucide et une plus grande largeur. Pour les autres, les caractères dominants sont la couleur bleue et une relative étroitesse. Nous trouvons parmi les spécimens les moins larges (11 à 12 mm) les exemplaires de Bienne et Horgen qui, nous l'avons vu, ont livré chacun une monnaie d'or. Le bracelet de Bienne, fait inhabituel, est non seulement incomplet mais réduit à une infime portion (environ 1/20e) qui n'est pas sans analogie avec la monnaie divisionnaire (1/24e de statère) qui l'accompagnait ou encore les fragments de bracelets recueillis à La Tène, pour lesquels nous avons émis l'hypothèse qu'ils se trouvaient peut-être déjà à l'état de fragments lorsqu'ils furent amenés sur le site. Malheureusement, les circonstances de la découverte de Bienne sont trop incertaines pour extrapoler davantage.

Retour à La Tène

Nous l'avons vu, la fourchette typochronologique envisagée pour les ensembles de comparaison va légèrement

1134 Martin-Kilcher 1981 : 124 ; l'auteur signale dans le même ordre d'idées la découverte, dans la main droite de la femme de la tombe 29 d'Andelfingen, d'un petit disque en fer qui a pu jouer le même rôle ; voir Viollier 1912 : 46.
1135 Polenz 1982.
1136 Keller 1846/47 : 11, avec présentation de l'ensemble du mobilier à l'exception de la seconde bague spiralée en or, F. Keller parle d'une seule inhumation ; Ulrich 1890 : 212-213, avec distinction de deux lots en fonction des années de fouille ; avec Tanner 1979 4/6 : 45-48, pl. 58-60, il est désormais question de deux tombes distinctes ; dans Kaenel, Müller 1986 : 164, deux tombes sont également distinguées mais avec la mention qu'il pourrait en fait s'agir d'une unique sépulture.
1137 Polenz 1982 : 69-72, 108-109 ; *SPM IV* 1999 : 328.
1138 Polenz 1982 : 108.
1139 Déchelette 1914 : 1084.
1140 Stähli 1977 : pl. 25-26.
1141 Hodson 1968 : pl. 83.

bracelet en verre (Haevernick, groupe 14)	couleur	largeur	fibule associée
Berne « Aehrenweg » 115 (Berne)	bleu	14	fibule fer 4
Berne « Thormannmätteliweg » 9 (Berne)	bleu	14	fibule fer 4
Berne « Morgenstrasse » 2 (Berne)	bleu	11/13	–
Berne « Wylerfeld » (Berne)	bleu	12/13	fibule Mötschwil
Gempenach 14 (Fribourg)	bleu	11	–
Bienne (Berne)	bleu	11/12	–
Horgen (Zurich)	bleu	11 et 12	–
Wetzikon « Buchgrindel » 1 (Zurich)	translucide	21	fibule Mötschwil
La Tène – collection Schwab (Neuchâtel)	bleu	11	–

Fig. 250 : Bracelets en verre, Haevernick groupe 14, de Suisse occidentale.

au-delà du cadre typologique établi pour la série éponyme. Il convient donc maintenant de définir les ensembles qui correspondent le mieux au spectre des types et formes rencontrés à La Tène. On ne trouve ainsi trace à La Tène d'aucune sorte de ceinturon métallique (en particulier le type « gourmette » qui en est la forme la plus aboutie) tout comme sont absents les fibules en fer apparentées au type Mötschwil et les umbos de bouclier à ailettes rectangulaires longues ou à ailettes trapézoïdales ouvertes (bipennes). Il convient tout d'abord de vérifier si l'absence de ces formes particulières à La Tène ne traduit pas une spécificité régionale. En leur temps, É. Desor et É. Vouga avaient déjà relevé l'absence de *« ces chaînes en fer ou en cuivre auxquelles étaient suspendus, d'après Diodore de Sicile, les espadons des Gaulois »*[1142]. À l'étonnement des premiers, P. Vouga répond de façon très péremptoire que *« ce mode de suspension ne devait pas être général, puisque les fouilles ne nous ont livré aucun vestige de chaînette ou de bélière »*[1143]. On sait en effet, que la Suisse ne brille pas par le nombre des trouvailles de ceinturons métalliques. Pourtant, les quelques exemplaires connus montre qu'en ce domaine la Suisse n'est pas restée à l'écart de grands courants innovants en matière d'armement (fig. 251). Leur rareté relative tient avant tout au petit nombre de sépultures avec armement attribuables à La Tène C1. Aucun exemplaire n'est connu à Münsingen-Rain, la seule tombe de guerrier datant de cette période ne paraît pas antérieure à la fin de La Tène C1 (horizon U de F. R. Hodson ; ceinturon avec anneaux et agrafe). Dans ce contexte, il nous faut insister sur l'importance des petits ensembles funéraires de Gumefens (Fribourg).

L'absence à La Tène des grands umbos à ailettes proéminentes est également significative (le développement peu marqué des ailettes de l'umbo de Vevey contraste avec le type « Mokronog-Arquà » qui préfigure dès la seconde moitié du second siècle avant notre ère – La Tène C2/D1 – les formes circulaires[1144]) dans la mesure où ces garnitures de bouclier sont associées dans quatre cas (deux occurrences chacun pour les umbos à ailettes rectangulaires longues et trapézoïdales ouvertes) à une variante de la fibule de Mötschwil, l'un des principaux fossiles directeurs de La Tène C2. L'absence de ce type de fibule sur le site de La Tène, qu'il s'agisse de la forme classique en bronze ou de ses variantes en fer – la fibule 2772 dans laquelle nous voyons un possible prototype de la Mötschwil ne saurait cependant être confondue avec cette dernière – doit également avoir une incidence sur la chronologie du gisement éponyme. De manière générale, on observe en effet que les exemplaires en fer sont rares en Suisse occidentale (un exemplaire possible à Münsingen-Rain, tombe 190, mais l'objet particulièrement corrodé mériterait un examen plus poussé et surtout un bon nettoyage[1145]) à la différence d'autres secteurs du domaine celtique (par exemple Solduno dans le Tessin où l'on en dénombre une petite vingtaine[1146]) et que la forme éponyme caractéristique de la région bernoise a connu une diffusion limitée. À Münsingen-Rain, elle n'est attestée que dans deux tombes et paraît totalement absente des ensembles de Suisse occidentale[1147]. Un exemplaire isolé a jadis été récupéré dans le lac de Bienne, à Mörigen[1148].

On pourrait aussi voir dans ces absences des raisons, non pas chronologiques, mais géographiques, autrement dit les interpréter dans le sens d'une spécificité régionale. Il n'existe pas d'inventaires détaillés de ces mobiliers. Pour autant, un rapide tour d'horizon de la documentation archéologique aura tôt fait de montrer une répartition tous azimuts de ces objets. Les chaînes « gourmettes » dans leur forme la plus classique (maillons plats poinçonnés sur une face) sont particulièrement fréquentes eu Europe centrale et dans les régions nord-balkaniques[1149]. Elles sont également attestées en Italie du Nord, en Allemagne

1142 Desor 1865 : 100 ; Vouga 1885 : 35.
1143 Vouga 1923 : 44.
1144 Guštin 2002.
1145 Hodson 1968 : pl. 88.
1146 Stöckli 1975 : 41.
1147 Kaenel 1990 : 246.
1148 Keller 1878 : 170, pl. LX, F. Keller note que cette station est la seule, La Tène exceptée, à avoir livré des fibules de l'âge du Fer : en fait deux fibules en bronze golasecchiennes à arc côtelé, une fibule en bronze de type Mötschwil et deux fibules en bronze de La Tène D2 dont une *Kragenfibel*.
1149 Pour un aperçu, voir le tableau des comparaisons dans le chapitre consacré aux fourreaux d'épée, ce volume : 107-110.

systèmes de suspension d'épée semi-rigide en Suisse	contexte	type	datation	bibliographie
Winterthur « Wülflingen » (Zurich)	tombe 1	maillons à torsades multiples	B2	Tanner 1979 4/8 : pl. 104-106
La Tour-de-Peilz « Entre-Deux-Charrières » (Vaud)	tombe 2	à barres articulées ? (perdu)	B2/C1	Kaenel 1990 : pl. 56
Trun « Darvella » (Grisons)	tombe 5	anneaux hypertrophiés et gros maillons à double torsade	début C1	Tanner 1979 4/1 : pl. 1.B
Corcelles-sur-Concise port « Du Pasquier » (Vaud)	lac	anneaux hypertrophiés et maillons à double torsade	C1	Beau 1943
Gumefens « Sus Fey » (Fribourg)	tombe 1	maillons « quart de tour »	C1	Schwab 1995 : 250
Bevaix « La Jonchère » (Neuchâtel)	tombe 1	« gourmette »	C1	Kaenel 1990 : pl. 60
Gumefens « Pra Perrey » (Fribourg)	tombe 1	« gourmette »	C1	Schwab 1995 : 240
Gumefens « Sus Fey » (Fribourg)	tombe 2	« gourmette »	C1	Schwab 1995 : 251
Berne « la Tiefenau » (Berne)	dépôt	« gourmette »	C1	Müller 1990 : 244

Fig. 251 : Systèmes de suspension d'épée semi-rigide en Suisse.

et en Suisse (fig. 251). En France, elles sont surtout connues grâce aux découvertes des sanctuaires. Les umbos à ailettes rectangulaires longues sont documentés en Slovénie, en Italie du Nord, en France et en Suisse[1150]. Ceux à ailettes trapézoïdales ouvertes (ou bipennes) sont documentés dans les mêmes régions[1151]. Ces quelques indications ne laissent aucun doute sur la généralisation de ses mobiliers. Leur absence à La Tène n'est donc pas liée à une quelconque spécificité locale mais a une valeur très nettement chronologique.

Dans cette perspective, l'intérêt de la tombe 10 de Dobova n'en est que plus évident puisqu'on trouve réunis dans un même ensemble les restes de deux panoplies[1152]. Elles avaient été disposées de part et d'autre de l'aire centrale occupée par les cendres, l'unique vase et de menus objets. Les fourreaux appartiennent aux deux formes documentées à La Tène, 2.1 et 2.2. Au premier était associée une chaîne de ceinturon de type « gourmette » (seul l'élément court a été déposé) tandis que le second paraît lié à l'umbo à ailettes rectangulaires longues. On trouve donc là réunis des mobiliers qui caractérisent les deux extrémités de notre sériation. Si les raisons de ce double dépôt demeurent obscures (héritage, trophée personnel…), il semble bien que l'opération ait été faite en une seule fois. Si la panoplie la plus récente permet de dater le dépôt de La Tène C2, on peut supposer avec assez de vraisemblance un écart peu marqué entre les deux équipements, de l'ordre d'une génération, peut-être deux (fin La Tène C1 pour le mobilier le plus ancien).

Pour résumer, on peut affirmer, d'une part, que les équipements masculins les plus anciens s'inscrivent dans la phase C1, mais se réfèrent à un horizon relativement évolué, et, d'autre part, que les plus récents ne recouvrent pas la totalité de la phase C2, mais plus probablement un horizon que l'on peut définir comme précoce. Replacée dans le cadre de l'évolution de l'armement de La Tène moyenne tel que nous l'avons défini à partir du matériel de Gournay-sur-Aronde, La Tène s'inscrit pour partie dans la deuxième phase (phase 2 récente) et pour partie dans la dernière (phase 3 ancienne).

Cette datation demande à être précisée puisque comme le souligne G. Kaenel[1153] dans un récent article, des différences d'appréciation sont particulièrement sensibles entre spécialistes. Il compare deux points de vue publiés dans les actes d'un colloque qui s'est tenu à Bienne en 2005, à savoir notre conception et celle proposée par F. Müller[1154]. Ce dernier date le site *« essentiellement de LT C1, d'un LT C1 avancé »*, seuls deux éléments sont attribués à LT C2. F. Müller fonde son appréciation sur un examen visuel des fibules publiées par P. Vouga et des principaux musées suisses[1155]. En fait, le désaccord ne repose pas sur la chronologie absolue puisque dans les deux cas on insiste sur un temps court que l'on situe à la fin du IIIe siècle av. J.-C., voire au début du second, mais sur la chronologie relative, ces casiers où l'on range les types après les avoir définis et triés. Cette situation peut étonner dans la mesure où les chronologies relatives, avec leurs séquences typo-chronologiques, paraissent généralement bien établies. Faut-il voir là une simple question de vocabulaire, ou plutôt un problème de méthode ? La réponse est, nous semble-t-il, essentiellement d'ordre méthodologique. D'un côté on privilégie les fibules, de l'autre l'armement, deux catégories d'objets qu'il est souvent difficile de croiser. Le fait que les fibules de La Tène soient en fer représente une difficulté supplémentaire dans la mesure où les référentiels, à l'instar de celui de F. R. Hodson pour le site de Münsingen-Rain, se fondent en grande partie sur l'étude des fibules en bronze provenant presque exclusivement d'ensembles féminins.

Pour clarifier ce point et préciser la place des fibules dans la discussion générale et leur valeur pour la datation, il nous faut revenir sur les différentes chronologies régionales mises en place à partir des travaux de F. R. Hodson sur la nécropole de Münsingen-Rain. Dans le tableau suivant sont rassemblés les critères jugés pertinents pour une définition des différentes phases de La Tène C. Il convient d'abord de distinguer les études à caractère local de F. R. Hodson et de B. Stähli élaborées à partir d'ensembles topographiquement limités et par conséquent culturellement homogènes. Avec P. J. Suter, on passe à un niveau régional – canton de Berne – qui englobe les deux aires précédentes. Le contexte culturel est encore relativement homogène. Les données synthétisées par G. Kaenel pour la Suisse occidentale sont également mentionnées même si, comme le reconnaît l'auteur, la nature du corpus ne permet pas de détailler aussi précisément la typo-chronologie de cette période. La zone d'étude envisagée par G. Kaenel est géographiquement décalée sur la périphérie sud-occidentale de l'aire culturelle étudiée par P. J. Suter (Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève). Des différences typologiques sont également perceptibles quant à la fréquence de certaines formes. Ainsi, les fibules en bronze à arc arrondi ou trapézoïdal, pied allongé orné d'une perle sphérique et ressort de type E33 sont peu nombreuses dans la zone d'étude de G. Kaenel alors qu'elles sont très fréquentes à Münsingen-Rain et dans le secteur de Berne[1156]. Inversement, le type à arc arrondi, pied allongé orné d'une double bossette en forme d'yeux et ressort de type E22 paraît être une spécificité de la zone sud-occidentale. Enfin, sont signalés quelques uns des ensembles funéraires avec monnaies catalogués par H. Polenz (fig. 252).

1150 Ce volume : 167-168. Exemples dans Brunaux & Rapin 1988 : 68-69.
1151 Exemples dans Brunaux & Rapin 1988 : 72-73.
1152 Guštin 1981.
1153 Kaenel 2007 : 344.
1154 Lejars 2007 : 362-363 ; Müller 2007a : 352.
1155 Müller 2007a : 352.
1156 Par exemple, Hodson 1968 : pl. 74, 84, 86 et 87, pl. 123 type 65.

	Hodson 1968 (Münsingen-Rain)		Stähli 1977 (Berne)	
C1	– fibules en bronze filiformes (E33), arc en segment de cercle ou trapézoïdal, pied allongé orné d'une perle sphérique ou discoïde – fibules en bronze à pied libre – bracelets verre Haevernick, groupe 5a, 8b, 8c, 12, 14 – chaînes de ceinture féminines à gros maillons rigides et à maillons simples – bagues spiralées – bagues à chaton – perles en verre	Horizon U : 164, 166, 167, 168, 175, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 191 et 211	– fibules en bronze filiformes (E33), arc en segment de cercle ou trapézoïdal, pied allongé orné d'une perle sphérique – bracelets verre Haevernick, groupe 5a et 14 – chaînes de ceinture féminines à gros maillons rigides (type bernois) – bagues spiralées	Berne « Spitalacker » 2 Berne « Thormannmaetteliweg » 10 Berne « Wankdorffeld » 1 Berne « Weissenbühl » 1 et 3
C2	– fibules en bronze de type Mötschwil et variantes à ressort long (*Armbrust*) – fibule en fer variante Mötschwil (1 ex.) – fibules en fer à ressort long (*Armbrust*) – chaînes de ceinture féminines à gros maillons rigides	Horizon V : 190, 193, 207, 210, 212 et 214	– fibules en bronze de type Mötschwil et variantes à ressort long (*Armbrust*) – fibules en fer à ressort long (*Armbrust*) – bracelets verre Haevernick, groupe 14 et 3b, 7a, 8a, 8d, 11, 13, 17 – bracelets spiralés en fil de bronze – chaînes de ceinture féminines à gros maillons rigides (type bernois) et à maillons simples – bagues spiralées – perles en verre et en ambre	Berne « Aehrenweg » 96, 97 et 115 Berne « Thormannmaetteliweg » 3 et 9 Berne « Morgenstrasse » 1, 2 et 3 Berne « Statthalterschulhaus » 1 Berne « Muristalden » 1 et 2 Berne « Tiefenauspital » 1 et 2 Berne « Reichenbachstrasse » 1, 3, 5-8 et 10, Berne « Zedernstrasse » 4

Fig. 252 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs typo-chronologiques de La Tène C en Suisse occidentale (d'après Hodson 1968, Stähli 1977, Suter 1984, Kaenel 1990 et Polenz 1982).

Nous avons vu qu'une des caractéristiques du corpus des fibules de La Tène est lié à l'allongement du ressort (fig. 253). Les fibules munies d'un ressort court de type E22 sont, abstraction faite des exemplaires avec ressort à spires larges qui constituent un cas particulier, très largement sous-représentées (cinq exemplaires seulement) alors que cette forme domine généralement dans les ensembles datés de La Tène C1. Les exemplaires à six spires qui figurent également en bonne place dans la documentation bernoise et dans une moindre mesure dans la partie sud-occidentale, ne représente pas plus d'un quart de l'ensemble de la collection Schwab. Par ailleurs, nous avons pu constater que les fibules des classes 2 et 3 sont documentées dans l'ensemble du corpus funéraire de comparaison et qu'il est par conséquent difficile de les utiliser comme éléments discriminants. Les fibules de classe 1 sont peu nombreuses et *a priori* absentes des ensembles féminins. Restent les exemplaires à long ressort (classe 4).

fibules	nombre
Classe 1	9
Classe 2	5
Classe 3	50
Classe 4	6

Fig. 253 : Répartition des fibules par classe morphologique.

Les fibules en fer à long ressort, fréquemment associées aux exemplaires en bronze ou en fer apparentés à notre classe 3, ont toujours posé problème et constituent aujourd'hui encore une pomme de discorde entre les partisans d'un C1 évolué et ceux qui préfèrent voir là la marque d'un état ancien du C2. Un problème analogue se pose pour le début de La Tène finale – comme le rappelle G. Kaenel – où l'on a au nord des Alpes des objets de La Tène C2 qui sont qualifiés de D1 dans le Tessin et le val d'Ossola[1157]. En dépit de leur petit nombre, les fibules à long ressort occupent ici une place particulièrement importante dans la mesure où cette forme est également attestée dans plusieurs ensembles régionaux, masculins avec armes ou féminins. Elle est parfois trouvée seule et dans certains cas les éléments associés ne sont pas suffisamment caractéristiques pour être utiles à la discussion (Münsingen-Rain, tombe 210, 212 et 214[1158] (fig. 254) ; Sion « Nouvelle Placette », tombes 3 et 4[1159] ; Solduno, tombes J4, J26, E1[1160]). Côté guerrier, cette fibule est associée par deux fois à un fourreau de type 2.2 (Darmsheim et Zurich « Bäckerstrasse » 1) et une fois avec un exemplaire de type 2.1 (Gauting 1937). Bien qu'associées à un fourreau de type 2.2 et un umbo à ailettes

1157 Kaenel 1990 : 300.
1158 Hodson 1968 : pl. 90 et 92.
1159 Curdy, Besse & Mariéthoz 1995 : 185, fig. 8.
1160 Stöckli 1975 : 36 et 39.

	Suter 1984 (région bernoise)		Kaenel 1990 (Suisse occidentale)	Polenz 1982 (monnaies)
C1 anc / moy	– fibules en bronze filiformes (E33), arc en segment de cercle ou trapézoïdal – bracelets en verre de petite et moyenne largeur, Haevernick, groupes 3, 5, 6, 8a et 8b, 12 et 14 – chaînes de ceinture féminines à maillons simples (fines) – bracelets simples en bronze, massifs et fermés – bagues spiralées	A – MR* 161, 164, 167, 168, 181, 184 Oberhofen « Schoenoertli »1, Thoune « Rosenweg » 1972 Vechigen « Sangeren » 1 et 6 Berne « Weissenbühl » 1, Berne « Spitalacker » 2 , Berne « Wankdorffeld » 1 Berne « Statthalterschulhaus » 1 Bienne B – MR* 166, 171, 178, 180, 182, 183, 191 Belp « Neumattstrasse » 1972 Bolligen « Ferenberg » 1	– fibules en bronze filiforme (E22 et E33, except. E44 et E55) arc en segment de cercle, pied allongé orné d'une perle sphérique ou d'une paire de bossettes (yeux) – fibules en fer (E22) arc quadrangulaire et pied allongé orné d'une perle – bracelets en verre, Haevernick, groupes 5a, 12, 13, 14 – bracelets en bronze à tampons et décors plastiques – bracelets en bronze à oves creux et décors plastiques – bracelets simples, massifs – chaînes de ceinture féminines à maillons simples en fer (C1 précoce) – chaînes de ceinture féminines à maillons simples et à gros maillons rigides – bagues coudées et spiralées – perles en verre et en ambre	Giengen an der Brenz 13, Vevey 22, Bienne
C1 récent	– fibules en bronze filiformes (E33), arc quadrangulaire – fibules en fer à ressort long (*Armbrust*) – bracelets en verre de petite, moyenne et aussi grande largeur, Haevernick, groupe 7a et 7b, 8a et 8b, 11, 13 et 14 – bracelets spiralés en bronze – chaînes de ceinture féminines à maillons simples (moins fins) et gros maillons rigides – bagues spiralées et à chaton	MR* 211, 212 Berne « Aehrenweg » 96, 97, 115 Berne « Morgenstrasse » 2 Berne « Muristalden » 1 et 2 Berne « Thormannmaetteliweg » 5, 9-11 Berne « Reichenbachstrasse » 9 Worb « Stockeren/Richigen » 6 Mötschwil « Wydacher » 1 et 6, Orpund « Kiesgrube » 1		
C2	– fibules en bronze de type Mötschwil et variantes à ressort long (Armbrust) – bracelets en verre coloré et translucide, larges, Haevernick groupes 6, 7a et 7b, 8c et 8d, 11 et 17 – bracelets spiralés en bronze (plutôt C2 précoce)	MR* 190 et 193 Niederried 1, Spiez « Spiezmoos » 2, Muri « Mettlen » 2, Worb « Stockeren/Richigen » 9, 17 et 20, Grosshöchstetten « Buckhüsli » 1 et 2, Mötschwil« Wydacher » 2, Berne « Morgenstarasse » 1 et 3, Berne « Reichenbachstrasse » 1, 3, 5, 8 et 10, Berne « Tiefenauspital » 1 et 2, Zollikofen « Station » 1, Wiedlisbach « Mühlackerweg » 1977	– fibules en bronze de type Mötschwil (rares) – fibules en fer à long ressort (E66) – bracelets en verre, Haevernick, groupes 1, 3a, 6c, 7a, 7b et 7c, 8c et 8d, 10 et 13 – bracelets spiralés en bronze – perles en verre – perle annulaires en verre	Horgen, Frauenfeld « Langdorf » 1908, Berne « Engehalbinsel » 1848

Fig. 252 : (suite) *MR = Müsingen-Rain

rectangulaires longues, les fibules fragmentaires de la tombe 86 de la nécropole véronaise de S. Maria di Zevio se distinguent des précédentes par la forme arrondie de l'arc et le pied nettement triangulaire qui les apparentent aux fibules de type Ornavasso et annoncent les petites fibules en fer avec ressort à arbalète de la transition C2 / D1[1161]. La fibule de la tombe 26 de Vevey, pour autant que l'on puisse en juger d'après la documentation disponible, semble également caractériser un horizon relativement évolué du C2 comme l'indique le mobilier associé, un fourreau de forme apparentée au type 2.2 (s'il manque l'extrémité distale pour en être tout à fait certain, l'hypothèse d'un fourreau de type 2.1 est en revanche tout à fait exclue) et un umbo à ailettes bipennes. Côté femme, nous avons six ensembles dont deux associés à un bracelet en verre bleu, Haevernick, groupe 14 (Berne « Aehrenweg », tombe 115 et Berne « Thormannmätteliweg », tombe 9 ; fig. 255).

Il faut en outre insister sur le fait que l'on ne connaît guère, à ma connaissance, d'exemples de fibules en bronze à long ressort. Il est d'autant plus regrettable que l'on ne puisse attribuer à une tombe précise les deux exemplaires à 12 et 14 spires de Stettlen « Deisswil »

1161 Salzani 1996 : 131.

(Berne ; elles ont été regroupées dans un lot correspondant aux tombes 22/27)[1162]. Cette rareté ne s'explique guère par des raisons techniques car on en connaît pour d'autres périodes (par exemples la variante Mötschwil *Armbrust* ou le type Ornavasso). On peut aussi se demander si ce n'est pas là un problème de visibilité archéologique lié à une documentation insuffisante ou à des changements dans les rituels funéraires. Au faible corpus des tombes de La Tène moyenne découvertes sur le Plateau suisse s'ajoute une distribution très inégale. Pour autant, malgré cet appauvrissement général des données funéraires, la Suisse demeure une des régions les mieux pourvues et connues du monde celtique. Dans beaucoup de cas, le mobilier se limite à quelques objets (une ou deux fibules, etc.) ce qui limite la portée des observations. C'est le

1162 Rey 1999 : pl. 6 et 7.

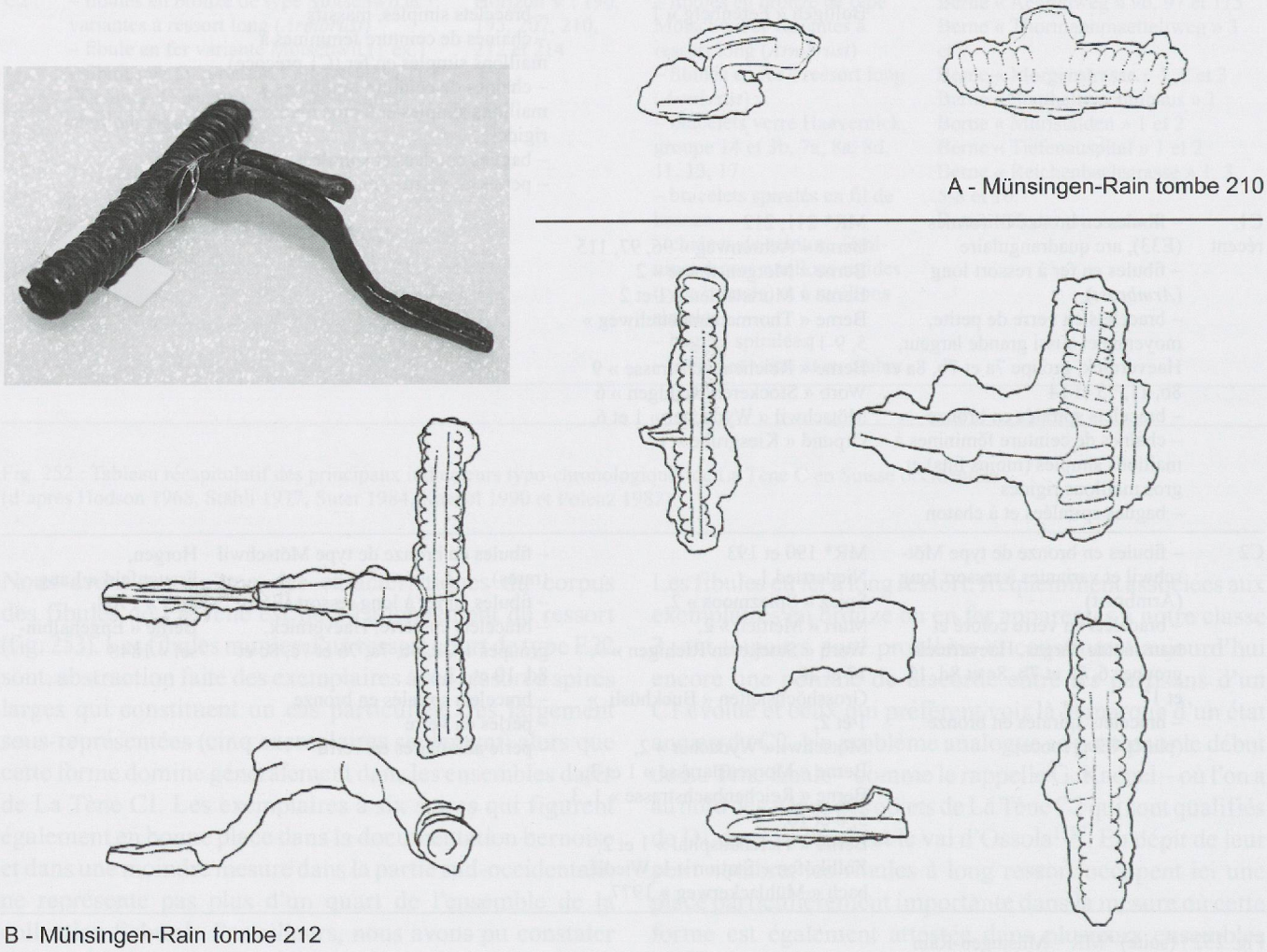

Fig. 254 : Münsingen-Rain, ensembles funéraires avec fibule en fer à long ressort. A – tombe 210, B – tombe 212, C – tombe 214 (d'après Hodson 1968).

nombre qui permet les combinaisons les plus fructueuses. La sous-représentation des hommes armés n'aura échappé à personne (on enregistre une seule tombe à Münsingen-Rain pour toute la durée de La Tène C). L'invisibilité de telle ou telle autre catégorie de la population, qu'elle appartienne ou non à l'élite, a été constatée en mainte occasion sans parler des cas où les rituels funéraires n'ont laissé aucune trace[1163]. Dès lors se pose la question de la représentativité du corpus suisse, majoritairement « féminin », caractérisé par le dépôt d'effets personnels et l'absence de toute référence à la sphère collective (comme la vaisselle). La place privilégiée accordée à la parure, et plus encore aux fibules, s'explique bien évidemment par son importance dans le costume et sa fréquence dans les dépôts funéraires (le plus souvent un ou deux et jusqu'à une vingtaine d'exemplaires comme dans la tombe 184

1163 Pour le Hallstatt, voir par exemple Milcent 2004 : 210, 282.

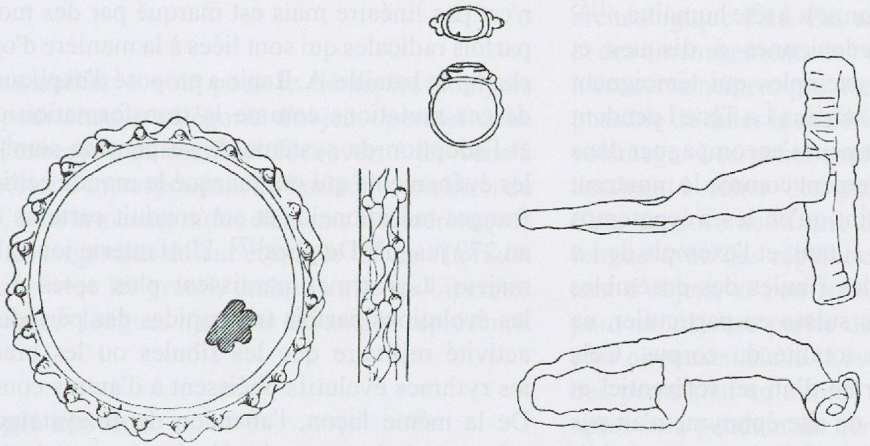

A – Berne «Thormannmätterliweg » tombe 9

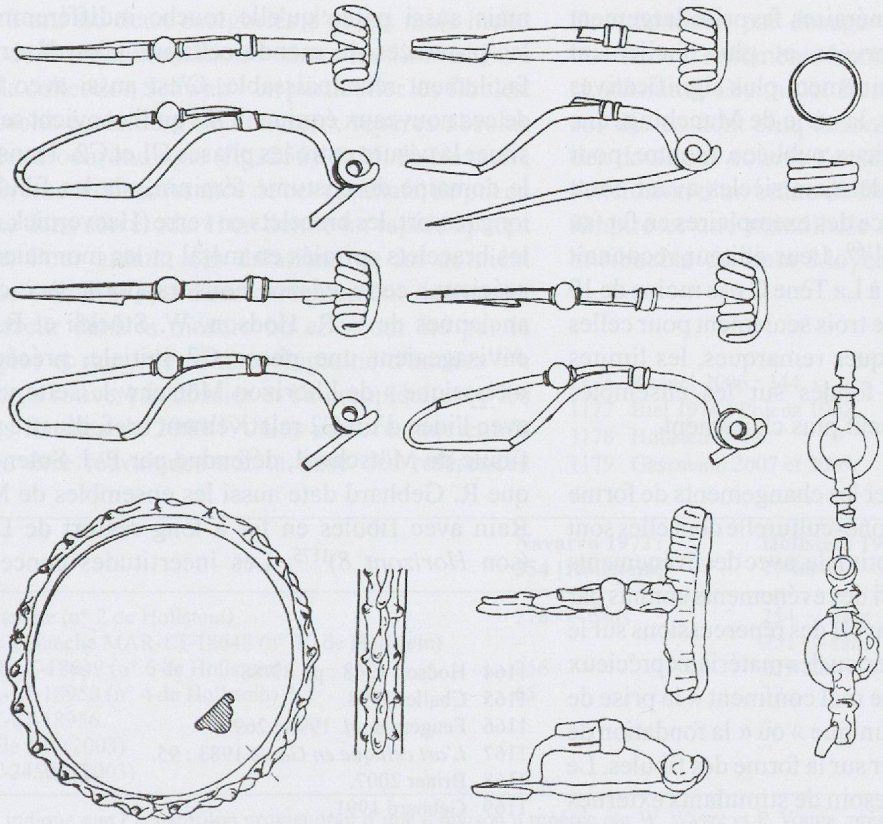

B – Berne « Aehrenweg » tombe 115

Fig. 255 : Tombes féminines de la région bernoise avec fibule en fer à long ressort. A – Berne « Thormannmätteliweg », tombe 9, B – Berne « Aehrenweg », tombe 115 (d'après Stähli 1977).

de Münsingen-Rain)[1164]. C'est aussi un objet qui connaît une évolution assez rapide au fil du temps et qui a été diffusé à l'identique sur de vastes territoires, même si on reconnaît ici et là de forts particularismes locaux (ce n'est en revanche pas le cas des torques, bracelets et anneaux de cheville qui relèvent davantage de modes locales ou régionales). Sa complexité et le luxe de son ornementation ont largement contribué au succès de cet objet, en particulier pour la phase ancienne. À partir de La Tène moyenne, fonctionnalité et sobriété sont désormais privilégiées, avec cependant des exceptions notables comme les fibules alpines en bronze « à tête humaine »[1165] ou encore les fibules languedociennes à disques et cabochons de corail[1166], deux exemples qui témoignent de la perduration des formes de schéma La Tène I pendant La Tène C1. La simplicité du fer peut s'accompagner dans certains cas d'un luxe de raffinement comme le montrent les fibules de Conflans, au point qu'on les a longtemps crues faites en bronze[1167]. Pour autant, et l'exemple de La Tène le montre parfaitement, les fibules des ensembles funéraires, et celles du Plateau suisse en particulier, ne sont pas représentatives de la totalité du corpus. Cela limite bien évidemment la portée d'un tel référentiel et explique que l'imposante série du site éponyme n'ait pas suscité plus tôt davantage d'intérêt. C. Briner, pour établir un classement des fibules de La Tène, n'a eu d'autre choix que de se tourner vers Manching, la seule étude d'ensemble fondée sur un important corpus de fibules en fer[1168]. Le rapport entre fibules en fer et exemplaires en bronze dans les ensembles funéraires favorise largement ces dernières, mieux conservées et plus facilement identifiables, mais aussi certainement plus significatives des assemblages féminins. Or, la série de Manching, une des plus importantes et des mieux publiées, montre, pour la période couvrant les trois derniers siècles avant notre ère, une très forte prépondérance des exemplaires en fer (au moins trois plus nombreuses)[1169]. Leur éditeur reconnaît pour la période correspondant à La Tène C pas moins de 10 groupes de fibules en fer contre trois seulement pour celles en bronze[1170]. Après ces quelques remarques, les limites des référentiels uniquement fondés sur les ensembles funéraires féminins apparaissent plus clairement.

On a également voulu expliquer les changements de forme et, par conséquent de phase chrono-culturelle dont elles sont en quelque sorte l'expression optimale, avec des événements historiques jugés importants. Si des événements connus par les sources anciennes peuvent avoir des répercussions sur le trafic de certaines marchandises ou des matériaux précieux (comme le corail) on s'explique mal comment « la prise de Rome », « la seconde guerre punique » ou « la fondation de la Narbonnaise », ont pu influer sur la forme des fibules. Le goût n'a pas nécessairement besoin de stimulants externes pour évoluer ; le monde celtique a ses propres ressorts. Davantage encore que les fibules, l'armement comme arme de guerre et objet de prestige social ou *status symbol* a acquis une dimension universelle qui dépasse parfois les limites du monde celtique. Épées, fourreaux, ceinturons et boucliers semblent obéir aux mêmes normes de fabrication d'un bout à l'autre de l'Europe. *« La force des codes guerriers constitue*, comme le remarque A. Rapin, *un moteur d'évolution qui passe par-dessus les frontières tribales »*[1171]. Le guerrier Celte appartient à un groupe, une organisation militaire et peut se transférer d'une région à l'autre sans que son équipement trahisse son origine, pour autant que nous puissions en juger sur la base des éléments métalliques conservés. C'est pour cette raison que nous avons pu rassembler dans un corpus des données d'origine géographique très diverses. L'évolution de cet armement n'est pas linéaire mais est marqué par des modifications parfois radicales qui sont liées à la manière d'opérer sur le champ de bataille. A. Rapin a proposé d'expliquer certaines de ces mutations comme la transformation du bouclier et l'adoption du système de suspension semi-rigide, par les événements qui ont marqué le monde celtique sur ces franges méridionales et ont conduit certains d'entre eux en 279 jusqu'à Delphes[1172]. L'infanterie joue alors un rôle majeur. Les armes paraissent plus aptes à enregistrer les évolutions parfois très rapides des périodes d'intense activité militaire que les fibules ou les bracelets dont les rythmes évolutifs obéissent à d'autres contraintes[1173]. De la même façon, l'abandon de ce système a pu être mis en relation avec le développement de la cavalerie consécutivement à la seconde guerre punique[1174]. Dans le cas de l'armement, s'il y a une rupture à prendre en compte pour la période qui nous intéresse, c'est bien celle-là. Elle est importante non seulement parce qu'elle est irréversible mais aussi parce qu'elle touche indifféremment toutes les provinces du monde celtique. C'est là un marqueur facilement reconnaissable. C'est aussi avec l'apparition de ces nouveaux équipements qu'il convient selon nous de situer la césure entre les phases C1 et C2. Transposée dans le domaine du costume féminin, via les fibules en fer à long ressort, les bracelets en verre (Haevernick, groupe 14), les bracelets spiralés en métal et les monnaies en alliage précieux, cette césure nous rapporte aux conceptions anciennes de F. R. Hodson, W. Stöckli et B. Stähli qui envisageaient une phase C2 initiale, précédant le C2 « classique » de l'horizon Mötschwil. Cette vision rompt avec l'idée d'un C2 relativement bref, illustré par la seule fibule de Mötschwil, défendue par P. J. Suter. Rappelons que R. Gebhard date aussi les ensembles de Münsingen-Rain avec fibules en fer à long ressort de La Tène C2 (son *Horizont 8*)[1175]. Les incertitudes concernant cette

1164 Hodson 1968 : pl. 87-88.
1165 Challet 1998.
1166 Feugère & *al.* 1994 : 269.
1167 *L'art celtique en Gaule* 1983 : 95.
1168 Briner 2007.
1169 Gebhard 1991.
1170 *Ibid.* : 95.
1171 Rapin 1990 : 289.
1172 Rapin 1995 ; *Id.* 1999 : 54-55.
1173 *Ibid.* 290.
1174 Rapin 1990 : 291 ; Lejars 1994 : 58-59 ; Rapin 1999 : 58-59.
1175 Gebhard 1989 : 115-116.

phase de transition expliquent les différences de datation constatées par G. Kaenel[1176]. Le « C1 avancé » de F. Müller et notre « C2 ancien » recouvrent en fait une réalité très voisine. Seul l'apport de nouveaux ensembles, comme le petit cimetière de Giengen an der Brenz dans le Bade-Wurtemberg, permettra de préciser et détailler le contenu de cette phase transitoire[1177]. Nous sommes bien conscient de n'avoir utilisé ici qu'une infime partie du matériel présenté dans cette étude : c'est là assurément une limite méthodologique, une contrainte que nous pensons toutefois pouvoir dépasser par le jeu subtil des associations (cf. *infra*).

L'étude du mobilier – voir pour le détail les analyses proposées pour chaque catégorie d'objet – permet donc d'assigner l'ensemble du matériel découvert à La Tène à une brève période correspondant à l'horizon « ancien » du La Tène C2, dans la mesure où les éléments caractéristiques du C1 font ici largement défaut et que le C2 de l'horizon « Mötschwil » avec les grands umbos à ailettes bipennes ou rectangulaires longues n'est pas davantage représenté.

Chronologie absolue

Lorsque J. M. de Navarro affronta cette question il était bien conscient des difficultés et considérait son travail comme un exercice provisoire. Aujourd'hui, les conditions sont bien différentes. Notre vision du matériel ne se limite plus à une ou deux catégories d'objets mais inclut l'ensemble de la documentation – dans les limites bien entendu de la collection Schwab – en particulier les fibules. Nous disposons également de nouveaux repères absolus grâce à la dendrochronologie (fig. 256). J. M. de Navarro, qui eut tardivement connaissance de ces résultats, ne put en tenir compte dans son étude. Il en donne un rapide aperçu en postface. Pour autant, ces datations ne lui auraient été d'aucune utilité et l'auraient certainement davantage induit en erreur dans la mesure où elles ont été par la suite corrigées et rajeunies d'une vingtaine d'années[1178]. P. Gassmann a rouvert le dossier et l'a complété avec les données des fouilles de 2003[1179]. Les mesures anciennes ont ainsi pu être réévaluées sur la base des références actuelles. De cette étude il ressort que la localisation de beaucoup d'échantillons étudiés par Ernst Hollstein est pour le moins discutable et que notre perception des ponts Desor et Vouga était largement erronée. Alors que le premier se trouve vieilli de plusieurs siècles (d'après les datations obtenus pour les pieux de la pile XII), la datation du second se révèle à l'usage des plus incertaines. Seul un retour au terrain et l'analyse de bois parfaitement localisés et suffisamment nombreux permettront de dépasser le cadre problématique des données présentes. En l'état actuel, nous ne retenons que l'âge du bouclier, seul objet archéologique daté. Par ailleurs, si la datation des ponts et des aménagements de berges fait cruellement défaut, ce n'est certainement pas avec ces déterminations qu'il sera possible de dater le matériel archéologique trouvé dans le voisinage. Les ponts sont d'abord des moyens pratiques destinés à relier des points séparés par un obstacle. Cela suppose aussi une durée d'utilisation relativement longue avec des réparations. La présence en ce lieu de tant d'objets, si l'on retient la chronologie proposée ici pour la majeure partie des dépôts, est selon nous avant tout circonstancielle. Les installations préexistaient (un des ponts tout au moins) aux dépôts et ont été utilisées après cela pendant un certain temps, difficile à évaluer. Les datations anciennes (Hallstatt) et récentes (début de l'époque romaine) précieuses pour l'histoire du site lui-même, n'ont guère d'utilité pour la collection Schwab dans la mesure où ces périodes n'y apparaissent pas.

Des datations par dosage du ^{14}C ont été effectuées sur une série d'ossements humains des musées de Hauterive (Laténium), Bienne et Berlin (fig. 257). L'étude a porté sur dix os dont cinq crânes et une mandibule. L'éventail des datations couvre l'ensemble du Second âge du Fer, à l'exclusion d'un crâne de Berlin (RV 3127) datant du Bas-Empire et une mandibule du Laténium (MAR-LT 695), attribuable au haut Moyen Âge. Les résultats obtenus

1176 Kaenel 2006 : 344.
1177 Biel 1974 ; Polenz 1982.
1178 Hollstein 1980.
1179 Gassmann 2007 et 2009.

	Navarro 1972 : 354 [Hollstein]	Hollstein 1980 : 77-80	Gassmann 2007 et 2009
pont Vouga planche (n° 2 de Hollstein)	278 +/- 6ans	254 +/-8ans	**
«pont Vouga» ; planche MAR-LT-18648 (n° 10 de Hollstein)	–	251 +/-8ans	6/> 26 ap. J.-C.
bouclier MAR-LT-18649 (n° 6 de Hollstein)	256	229/228	225/> 220
planche MAR-LT-18958 (n° 4 de Hollstein) *	65	37	35/32
planche MAR-LT-18956	–	–	386/240/> 220
pont Desor, pile XII (2003)	–	–	660 / 655
latte MAR-LT-24505 (2003)	–	–	> 242

* E. Hollstein indique que l'échantillon proviendrait d'une « maison » repérée par W. Wavre et P. Vouga, près du pont Desor. P. Gassmann considère quant à lui que rien dans le journal des fouilles de W. Wavre et P. Vouga ne permet de préciser où cette planche fut découverte.
** L'échantillon n'a pu être retrouvé.

Fig. 256 : Tableau récapitulatif des données dendrochronologiques d'après les travaux de E. Hollstein et P. Gassmann (les dates indiquées se situent toutes av. J.-C., sauf mention contraire).

Schwab	désignation	ETH	datation	68,2 % probabilité		95,4 % probabilité
6839	fémur	32943	BP 2245 +/- 45	390 BC (21,6 %) 350 BC	300 BC (46,6 %) 210 BC	400 BC (95,4 %) 200 BC
6840	humérus	32944	BP 2190 +/- 45	360 BC (40,2 %) 270 BC	260 BC (28 %) 190 BC	390 BC (92,9 %) 150 BC 140 BC (2,5 %) 110 BC

Fig. 257 : Datation par ^{14}C d'ossements humains de la collection Schwab, École Polytechnique fédérale, Zurich ; cf. Alt & Jud, ce volume : 287-296.

pour les deux os de la collection Schwab (6839 et 6840), relativement proches, restent dans les limites de La Tène B et C (estimation analogue pour les crânes du Laténium 1001N et 1006N). Si ces datations confirment l'origine gauloise de la plupart des vestiges osseux humains, elles sont trop imprécises pour servir de point d'ancrage à une chronologie absolue.

Nous ne chercherons pas ici à discuter la chronologie absolue de l'ensemble de La Tène moyenne. L'homogénéité de notre base documentaire nous conduit à cibler notre propos sur la transition C1 – C2, et plus précisément sur la phase initiale de La Tène C2, étant entendu que pour certains spécialistes cette phase relève encore du C1 (cf. *supra*). J. M. de Navarro pensait pouvoir résoudre la question de la datation des mobiliers de La Tène moyenne – l'homogénéité du lot n'était pas encore perçue – en s'appuyant sur la documentation archéologique d'ensembles méditerranéens comme la sépulture de Ceretolo près de Bologne, les figurations d'armes sculptées dans l'art pergaménien ou encore la statuaire monumentale d'Entremont. Si le recours à ces évidences externes constituait assurément un progrès, leur datation était trop sujette à discussion, comme nous allons le voir, pour espérer trouver là une solution définitive.

Le premier point discuté par J. M. de Navarro est ce qu'il nomme *« la convergence Pergame – Ceretolo »*. L'ensemble de Ceretolo, à Casalecchio di Reno près de Bologne, a longtemps servi de point de repère pour ancrer le début de La Tène moyenne[1180]. Pour un examen critique de cet ensemble nous renvoyons à l'analyse de Daniele Vitali qui met en doute l'homogénéité du mobilier[1181]. La datation du mobilier d'abord placée dans la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C.[1182] a été par la suite vieillie de plus d'un demi-siècle[1183]. La datation de l'œnochoé étrusque avec son anse figurée, située entre la fin du IVe et le début du IIIe siècle av. J.-C., n'influe guère sur celle du mobilier qui relève dans son ensemble de La Tène moyenne et plus précisément du début de cette période. D. Vitali retient la datation proposée par Venceslas Kruta comme la plus crédible. Une datation plus haute est en revanche tout à fait inadmissible. Le fourreau partiellement conservé se distingue des exemplaires du site éponyme par sa bouterolle à extrémité massive ajourée. L'umbo de bouclier avec ses ailettes rectangulaires diffère quant à lui des formes plus récentes par une plus grande hauteur de coque. Les chaînes de ceinturons avec leurs larges anneaux terminaux appartiennent à une phase ancienne de ce type de suspension. Pour être bref, disons que le matériel de Ceretolo, assurément antérieur à la défaite des Boïens en 191 av. J.-C. et à la fondation de la Bologne romaine deux ans plus tard – comme le souligne J. M. de Navarro – n'a pas grand-chose à voir avec celui du site de La Tène et que sa datation ne saurait influer sur ce dernier.

De longue date, il est entendu que certaines armes ornant la balustrade du sanctuaire d'Athéna Nikephoros à Pergame sont attribuables aux Galates[1184]. C'est là que se trouvait le « grand ex-voto » d'Attale I dont subsiste la base monumentale destinée à recevoir les grands bronzes qui nous sont connus à travers leurs copies en marbres conservées à Rome, à savoir *le gaulois mourant* et *le gaulois se suicidant avec sa femme*[1185]. Le premier temple dévasté par Philippe V de Macédoine en 201 fut restauré par Eumène II. La datation des bas-reliefs est antérieure à 181 av. J.-C. Sur la balustrade ont été représentés des monceaux d'armes galates, grecques et macédoniennes. Ces trophées sont le souvenir des combats

1180 Kruta-Poppi 1979 : 9 ; Polenz 1982 : 118-121 ; Krämer 1985 : 41-43, fig. 6.

1181 Vitali 1992 : 380-390, et plus particulièrement 387. *Contra* Ortalli 2008 : 314, note 24, qui envisage tout au plus le mélange de quelques pièces mineures trouvées à proximité ou dans la terre de remplissage de la tombe. D. Vitali indique pour sa part que des objets analogues au matériel découvert en 1877 (chaîne de ceinturon, fibule et bracelet) ont été récupérés dans la même zone en 1932 ; Vitali 1992 : 384-385 et *Id.* 1991 : 85, pour les illustrations. Pour le guerrier de 1877, nous pouvons retenir comme certains, sur la base des différents témoignages, la présence de l'épée avec son fourreau (sur le flanc droit), les deux éléments du ceinturon métallique avec anneaux hypertrophiés, un umbo de bouclier (non identifié comme tel au moment de la découverte), une lance (sur le côté gauche) et une paire de forces (également sur le côté gauche). Les pièces de jeu (17 jetons en calcaire de couleur rosée) ont été trouvées sur la poitrine mais probablement avaient-elles été placées sur le bouclier qui couvrait le corps. À la droite du thorax se trouvait une fibule en bronze à décor plastique tandis qu'un gros brassard en bronze avait été passé au bras gauche. Le mobilier d'accompagnement se limite à la célèbre oenochoé en bronze avec son anse figurée (à la droite du bassin). L'attribution des autres objets, l'embouchure de balsamaire, les deux grandes fibules en fer de schéma La Tène II, les rasoirs, les anneaux et les restes d'un vase, ne paraît pas fondée ; Vitali 1992 : 386.

1182 Navarro 1972 : 316 ; De Marinis 1977 : 32-33.

1183 Kruta 1983 : 6-7 ; voir aussi dans le même ouvrage, p. 61, la réponse de Raffaele C. De Marinis et ses doutes pour une datation haute.

1184 Bohn 1885 ; Kähler 1948 ; *L'altare di Pergamo* 1996 : 56 ; Webb 1996 : 57-60.

1185 Coarelli dans *I Galli e l'Italia* 1978 : 231-258.

que livrèrent les souverains de Pergame contre leurs turbulents voisins au cours des IIIe et IIe siècles av. J.-C. Cet ensemble pourrait commémorer la victoire d'Eumène II sur Antiochos à Magnésie en 190 et peut-être aussi d'autres combats mineurs menés contre les Galates dans les années qui suivirent[1186]. On peut également penser à la victoire d'Eumène II sur Prusias Ier de Bithynie et ses alliés Galates, en 186/4[1187]. Parmi les armes figurées, la tradition militaire celtique apparaît surtout représentée par les boucliers ovales, avec leurs umbos caractéristiques. Il faut ajouter à cela certains casques et peut-être aussi les cottes de mailles dont on connaît dans le monde celtique un certain nombre d'exemples remontant pour certains à la fin du IVe siècle av. J.-C. Si la plupart des épées sont de type grec, certaines poignées évoquent la morphologie des armes laténiennes[1188] (fig. 258a). Ces armes mériteraient un examen détaillé. Les jougs et les roues évoquent les attelages que la tradition prête aux Celtes – chars de guerre et de transport – mais il est difficile de préciser l'origine de ces objets. Le casque à bouton sommital (fig. 258b) probablement rapporté avec ses couvre-joues triangulaires ornés chacun de trois bossettes – le même motif se répète sur les plaques temporales – s'apparente sans aucun doute aux exemplaires de la Celtique orientale, comme ceux de Ciumeşti, d'Apahida et Batina/Kyskoszeg[1189]. Les grands boucliers ovales se distinguent nettement des formes grecques arrondies et généralement bombées. Ils se caractérisent en outre par leur surface plane, une spina fusiforme et un bandeau qui souligne la bordure. Sont identifiables sept boucliers ovales auxquels il convient d'ajouter deux exemplaires à extrémités droites. Deux boucliers sont démunis d'umbo – c'est le cas aussi des boucliers des statues du grand ex-voto – et les fragments de deux autres sont trop incomplets pour en dire davantage. Quatre umbos sont identifiables. Les umbos à ailettes demi-circulaires et ogivales qui appartiennent sans conteste à des formes du début de La Tène moyenne ne sont pas documentés à La Tène. L'exemplaire à double échancrure appartient à une forme peu commune (les ailettes sont courtes et le tracé de la découpe diffère sensiblement de celui de l'umbo 2906 de Bienne) difficile à situer précisément. Le dernier exemple présente des ailettes trapézoïdales, une forme parfaitement attestée à la Tène qui caractérise, nous l'avons vu, une phase avancée de La Tène C1 (associée aux derniers ceinturons métalliques de type gourmette) et le début de la période suivante. Si cette dernière forme était encore en usage dans les années 190/180, les deux premières paraissent trop anciennes pour être liées à cet événement. Il faudrait alors envisager un décalage de près d'un demi-siècle entre les équipements les plus anciens, dont le casque précédemment décrit, et l'épisode guerrier auquel on associe le monument. Tout porte à croire que le sculpteur s'est inspiré dans ce cas de modèles appartenant à diverses époques, des modèles dont regorgeaient certainement les sanctuaires grecs (depuis l'époque de la bataille de Lysimacheia en 277 jusqu'à celle de Magnésie, près d'un siècle plus tard[1190]). La datation des bas-reliefs de Pergame donne un *terminus ante quem* et implique pour chaque élément qui le compose une antériorité variable qui reste à apprécier. Nous pouvons seulement affirmer que le bouclier à ailettes trapézoïdales, typologiquement le plus récent au sein de ce groupe, apparaît avant 180 av. J.-C. Le synchronisme Ceretolo – Pergame qui pouvait alors passer pour une évidence, a en réalité perdu tout fondement et ne peut donc plus être retenu comme pertinent.

Le second point sur lequel insiste J. M. de Navarro nous conduit dans le midi gaulois, à Entremont où fut mis au jour un imposant ensemble monumental sculpté. En reconnaissant parmi les motifs figurés une forme de fourreau d'épée analogue aux exemplaires de son Groupe B, J. M. de Navarro établissait un nouveau synchronisme entre artefacts archéologiques et iconographie méditerranéenne[1191]. Il fondait alors son jugement sur l'ouvrage d'Ole Klindt-Jensen publié en 1949[1192]. Depuis, Patrice Arcelin et André Rapin ont consacré un long article à la statuaire virile d'Entremont où sont présentées la plupart des pièces[1193]. Même si le traitement demeure schématique, on reconnaîtra sans mal dans les fragments en question les éléments significatifs correspondant à l'entrée (protomé zoomorphe avec museau arrondi proéminent/ *Ornithomorphic chape-clamps*) et à l'extrémité de la bouterolle (triangulaire avec ses renflements demi-circulaires)[1194] (fig. 259a). On ne peut que souscrire à l'avis de J. M. de Navarro[1195]. La destruction de l'*oppidum* salyen en 123 av. J.-C. fournissait un nouveau *terminus ante quem* pour la fabrication des statues et par conséquent des armes dont ces dernières s'inspiraient. Les sculptures précédant la destruction de l'*oppidum*, Navarro avance une date qu'il situe vers 150[1196]. Les travaux récents ont permis d'établir qu'un premier habitat vaste d'un hectare à peine s'installe sur une partie du plateau vers 175 av. J.-C. Vers 150, la surface habitable quadruple et est circonscrite par une fortification[1197]. Enfin, il est acquis que le site détruit vers 125 av. J.-C. fut de nouveau occupé. Les auteurs avancent l'idée que les sculptures installées vers 150 av. J.-C. (à l'occasion de l'extension de l'habitat) auraient été exécutées quelque deux ou trois générations plus tôt[1198].

1186 Voir Navarro 1972 : 316 et bibliographie.
1187 Reinach 1909 : 105 ; Launey 1987 : 521.
1188 L'illustration choisie par Navarro 1972 : pl. CXV où l'on voit une épée de type grec ne provient pas du temple d'Athéna comme l'indique la légende mais de la frise du Grand autel qui illustre le cycle de Télèphe ; *L'altare di Pergamo* 1996 : 176-177.
1189 Szabó & Petres1992 : 57, 217.
1190 Launey 1987 : 496, 520.
1191 Navarro 1972 : 137 et 326.
1192 Klindt-Jensen 1949.
1193 Arcelin & Rapin 2002.
1194 *Ibid.* : 51, fig. 12.
1195 P. Arcelin et A. Rapin arrivent aux mêmes conclusions, sans qu'il ne soit fait référence à J. M. de Navarro.
1196 Navarro 1972 : 326.
1197 Arcelin & Rapin 2002 : 39.
1198 *Ibid.* : 40.

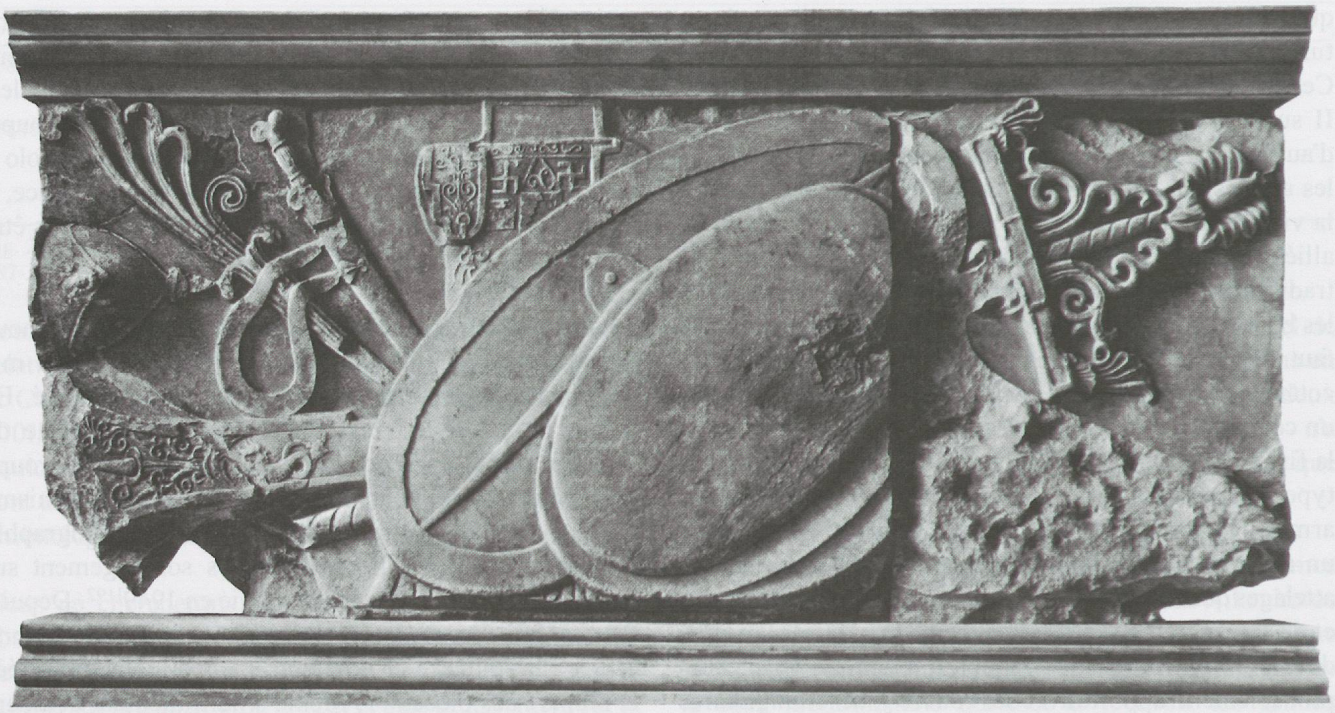

B A

Fig. 258 : Pergame, temple d'Athéna. A – plaque ornée d'un bouclier à ailettes semi-circulaires et d'une épée équipée d'un ceinturon de type laténien, B – plaque ornée d'un casque à bouton sommital avec paragnathide et temporal triangulaires (d'après Bohn 1885).

Enfin, ils émettent l'hypothèse que ces figurations sculptées en grandeur naturelle proviendraient des domaines ruraux voisins[1199]. Elles auraient été rassemblées à un moment particulièrement critique de l'histoire locale et disposées près de la porte principale de l'agglomération. On trouve là des personnages masculins, en armes ou héroïsés, mais également des membres de leurs familles (femmes et peut-être un adolescent). Les guerriers assis et les cavaliers sculptés se signalent par leur équipement militaire relativement complet et diverses parures qui trouvent des points de comparaison précis dans la documentation archéologique laténienne. Nous ne reviendrons pas sur le fragment de fourreau déjà signalé qui entre parfaitement dans notre type 2.2. François Salviat rattache ce bloc plutôt aux cavaliers en raison de la nature plus dense du calcaire[1200]. L'épée, conformément à l'usage celtique, est portée sur le côté droit. Une ceinture en cuir avec anneau en assure la suspension[1201]. Des lances, en revanche, il ne subsiste rien. Les boucliers se caractérisent par des umbos à ailettes trapézoïdales (le bouclier présenté au Musée Granet à Aix-en-Provence a été reconstitué avec les restes d'au moins deux exemplaires distincts[1202]) (fig. 259b). Le casque, avec le timbre bombé, le couvre nuque droit et saillant et les paragnathides qui rappellent la forme dite « anatomique », diffère sensiblement des formes « celto-italiques » connues[1203]. On le rapprochera en revanche de certains des exemplaires en bronze,

1199 Arcelin & Rapin 2002 : 60.
1200 Cité dans *Ibid.* : 50.
1201 *Ibid.* : 47, fig. 8.
1202 *Ibid.* : 44, fig. 6.
1203 Arcelin & Rapin 2002 : 43, fig. 5.
1204 Maniquet 2008.

malheureusement non datés, mis au jour à Tintignac, en Limousin[1204]. On a aussi proposé de voir dans les protections de corps des représentations de cottes de mailles à épaulières couvrantes[1205]. Les équipements figurés ne présentent aucune différence notable avec l'ensemble de la documentation archéologique européenne et sont conformes à l'armement de la période de la seconde Guerre punique et des années suivantes. Certains torses virils sont également parés de torques, de brassards et de bracelets. On compte parmi ces derniers des exemplaires larges à décors plastiques (type Teste-Nègre), des formes inspirées de bracelets en verre ou encore de joncs métalliques sinusoïdaux. Cette dernière forme attestée durant La Tène B2 comme le souligne A. Rapin, fut aussi utilisée bien plus tard, en particulier dans les régions alpines[1206]. Si certains éléments de parure remontent incontestablement au IIIe siècle av. J.-C., on ne saurait retenir une datation trop haute – début IIIe siècle – sur la base d'éléments comme le bracelet sinusoïdal. Si l'origine des pièces et le choix des matériaux indiquent des provenances et probablement aussi des datations différentes, par ailleurs difficiles à évaluer, nous retiendrons ici la présence de boucliers équipés d'umbos à ailettes trapézoïdales et de parties de fourreaux de type 2.2 tout à fait semblables à certains des objets trouvés à La Tène. Le synchronisme même partiel des sculptures d'Entremont avec l'ensemble éponyme est manifeste mais il serait illusoire de trouver là une argumentation pour dater les dépôts de La Tène. Au contraire, ce sont les chronologies relatives des mobiliers qui ont permis d'entrevoir l'ancienneté des statues et de vieillir les datations initiales. La seule certitude est le *terminus ante quem* qu'implique la destruction de l'habitat, une date que l'on peut toutefois vieillir d'un bon quart de siècle si l'on considère que les blocs ont été installés lors de la réorganisation de l'habitat vers 150 av. J.-C.

Fort de ces « convergences », J. M. de Navarro pouvait hasarder que les fourreaux découverts à La Tène avaient été fabriqués durant le dernier quart du IIIe siècle av. J.-C. et abandonnés dans la rivière avant 150 av. J.-C.[1207] Depuis l'analyse de J. M. de Navarro le dossier « méditerranéen » n'a guère été modifié. Ce qui a changé, c'est surtout notre approche de la chronologie laténienne, grâce à une meilleure connaissance de la culture matérielle et un référentiel dendrochronologique qui ne cesse de s'étoffer. Pour autant, nous l'avons vu tout au long de cette discussion, nous sommes encore loin de disposer de toutes les données archéométriques nécessaires pour pallier les lacunes de la typo-chronologie et la carence de données historiques.

De quelles données dispose-t-on pour cerner le début de La Tène C2 ? Dans l'étude que nous avons consacrée aux armes de Gournay-sur-Aronde nous avons déjà eu l'occasion d'affronter cette question[1208]. Comme J. M. de Navarro, nous sommes parti d'un exemple bolonais : il s'agit cette fois de la tombe 156 de la nécropole De Luca[1209]. Cette tombe est loin d'être aussi riche que celle de Ceretolo. Du mobilier d'origine, il ne subsiste que deux fragments, un anneau de suspension d'épée et l'extrémité de la bouterolle d'un fourreau. C'est peu mais les deux pièces appartiennent à des formes extrêmement suggestives. Parfaitement identifiables, les deux éléments trouvent des correspondances directes dans le matériel mis au jour à La Tène. On reconnaît là sans mal un de ces anneaux creux en bronze de section triangulaire et les restes d'un fourreau de type 2.1[1210]. L'intérêt de cette panoplie, ou tout au moins de ce qu'il en reste, réside dans le fait qu'elle appartient à l'horizon le plus évolué de la phase celtique de Bologne. Les Boïens définitivement anéantis en 191 av. J.-C., il est probable qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer leur domination sur le territoire même[1211]. C'est ce qu'indique la fondation de la colonie latine de Bononia en 189 av. J.-C. qui vient compléter le réseau des colonies anciennes de Rimini en Romagne (en 268 av. J.-C.), Modène en Émilie (avant 218 av. J.-C.), Crémone et Plaisance en Émilie occidentale (en 218 av. J.-C.). La mainmise des nouveaux colons sur le territoire boïen s'accompagne de la confiscation des terres les meilleures. Compte tenu de la dureté du conflit qui opposa les Boïens aux Romains, il est probable que les élites celtiques de la région perdirent non seulement leurs droits mais aussi leur place (leur sort dut être très différent de celui réservé aux Cénomans qui furent traités avec indulgence du fait de l'ancienne amitié qui liait les deux peuples). Il y a donc de fortes chances pour que l'inhumation du mobilier de la tombe 156 soit antérieure à cet événement, et peut-être même à 196 av. J.-C., date de la première reddition de Felsina / Bologne[1212]. Si ce *terminus ante quem* a quelque valeur on peut en déduire que ces objets étaient en usage avant cette date et peut-être même dès la fin du IIIe siècle av. J.-C.[1213] Cette indication vient heureusement confirmer les conclusions de l'étude des bas-reliefs de Pergame concernant les boucliers à ailettes trapézoïdales. Pour autant, les débuts de cette phase demeurent obscurs. Un retour aux ensembles nord-alpins nous permettra de compléter le dossier.

1205 Arcelin & Rapin 2002 : 45-48, fig. 7-9.
1206 Voir Pernet & *al.* 2006 : 118-119.
1207 Navarro 1972 : 327, note 2, où il revient sur la datation trop basse qu'il avait proposée dans son article de 1959.
1208 Lejars 1994 : 60.
1209 Kruta 1983 : 8, notes 31 et 32 ; Vitali 1992 : 352, pl. 53.
1210 Navarro 1972 : 315, note 2, avait déjà reconnu cette extrémité de bouterolle qu'il classait parmi les exemplaires de son type Aii, il est aussi le seul à mentionner la présence d'un grand fer de lance à large flamme mais probablement s'agit-il d'une erreur.
1211 Peyre 1979 : 49-50.
1212 Peyre 1979 : 51 ; Kruta 1983 : 9, qui voit également dans cette date un *terminus ante quem* aux mobiliers laténiens les plus récents recueillis dans les nécropoles bolonaises, en particulier les matériaux provenant de la nécropole De Luca ; même constat chez Kruta-Poppi 1983 : 29, qui place le mobilier de la tombe à la fin du IIIe siècle av. J.-C.
1213 La présence d'un guerrier armé à la mode celtique dans la Bologne romaine n'est pas complètement exclue, même si nous ne croyons guère à cette hypothèse.

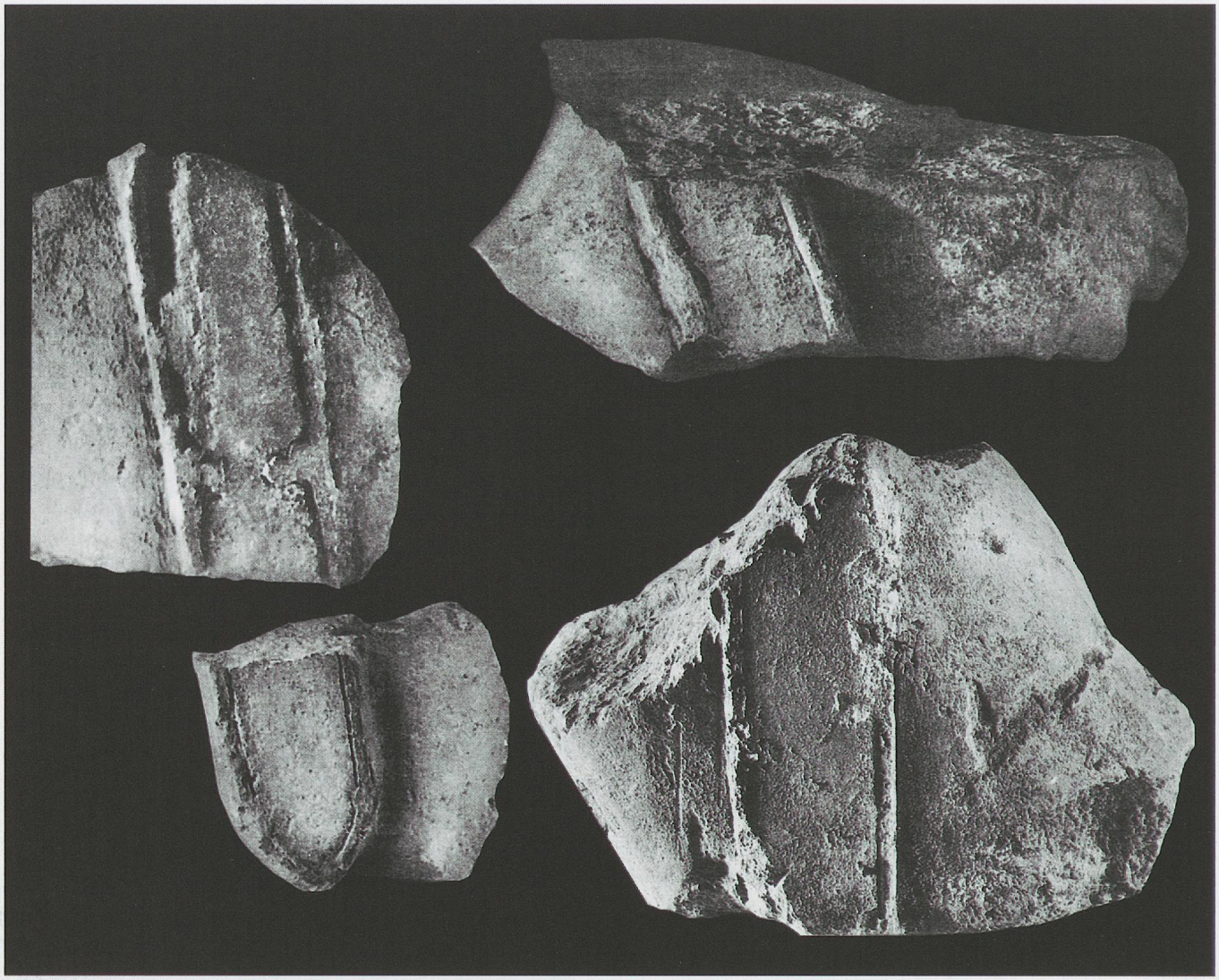

Fig. 259a : Entremont. Fragments de fourreaux d'épée avec entrées à rabats zoomorphes.

L'association fourreau de type 2.1 et anneaux de suspension de section triangulaires – creux ou pleins, en bronze ou en fer – est systématique même si la documentation est encore peu fournie. Le cimetière de « Steinbichel » près de Manching en a livré plusieurs exemples[1214]. La tombe 14 ne contenait qu'une épée avec fourreau de type 2.1 et un ceinturon à deux anneaux creux en fer de section triangulaire. La tombe 10 est en revanche mieux fournie puisque l'on trouve avec l'épée et les anneaux en fer de section triangulaire – pleins cette fois – une agrafe de ceinturon de forme 5, un umbo de bouclier avec ailettes trapézoïdales, un fer de lance de type III et deux fibules en fer de schéma La Tène II (classes 3 et 4). La plus petites des deux fibules, bien qu'incomplète, présente de fortes analogies avec deux des fibules de la tombe 1439 de Wederath « Belginum », en Allemagne[1215]. Le mobilier de cette tombe plutôt modeste qui avait d'abord été publiée sous le n° 96 par A. Haffner, nous intéresse dans la mesure où elle a livré un morceau de bois du bûcher funéraire daté de 208 av. J.-C. par la dendrochronologie[1216]. Cette précision supplémentaire vient confirmer ce qui jusque là n'était que supposition. Elle permet d'une part de situer l'apparition de ces types d'objets dès la fin du IIIe siècle av. J.-C. et d'autre part de réduire l'écart qui nous séparait de la date dendrochronologique du bouclier de La Tène[1217]. La datation initiale de 229 av. J.-C., rajeunie de quelques années, est maintenant située entre 225 et 220 av. J.-C. Ce bouclier est considéré depuis la fin des années 1970 comme caractéristique de la phase C1 en raison de la forme de l'umbo[1218]. Les dessins publiés, réalisés d'après la photographie de P. Vouga, sont trop schématiques et il convient en attendant une publication satisfaisante de revenir à la photographie elle-même[1219]. Il s'agit d'un umbo à ailettes rectangulaires hautes. Avec une hauteur de coque supérieure à 13 cm, cet umbo se distingue de la forme ancienne à ailettes rectangulaires dont la hauteur

1214 Krämer 1985 : pl. 3, 6 et 18 ; la tombe féminine 31 a également livré un anneau creux en fer à section triangulaire associé à divers objets dont un bracelet en verre bleu étroit identique au fragment découvert à La Tène : Haevernick, groupe 14.
1215 Cordie-Hackenberg & Haffner 1991 : pl. 378.
1216 Haffner 1979 : 405.
1217 Gassmann 2007.
1218 Haffner 1979 ; Kaenel 1990 : 322.
1219 Vouga 1923 : pl. XVII ; P. Gassmann donne uniquement les mesures du bois.
1220 Brunaux & Rapin 1988 : 79.

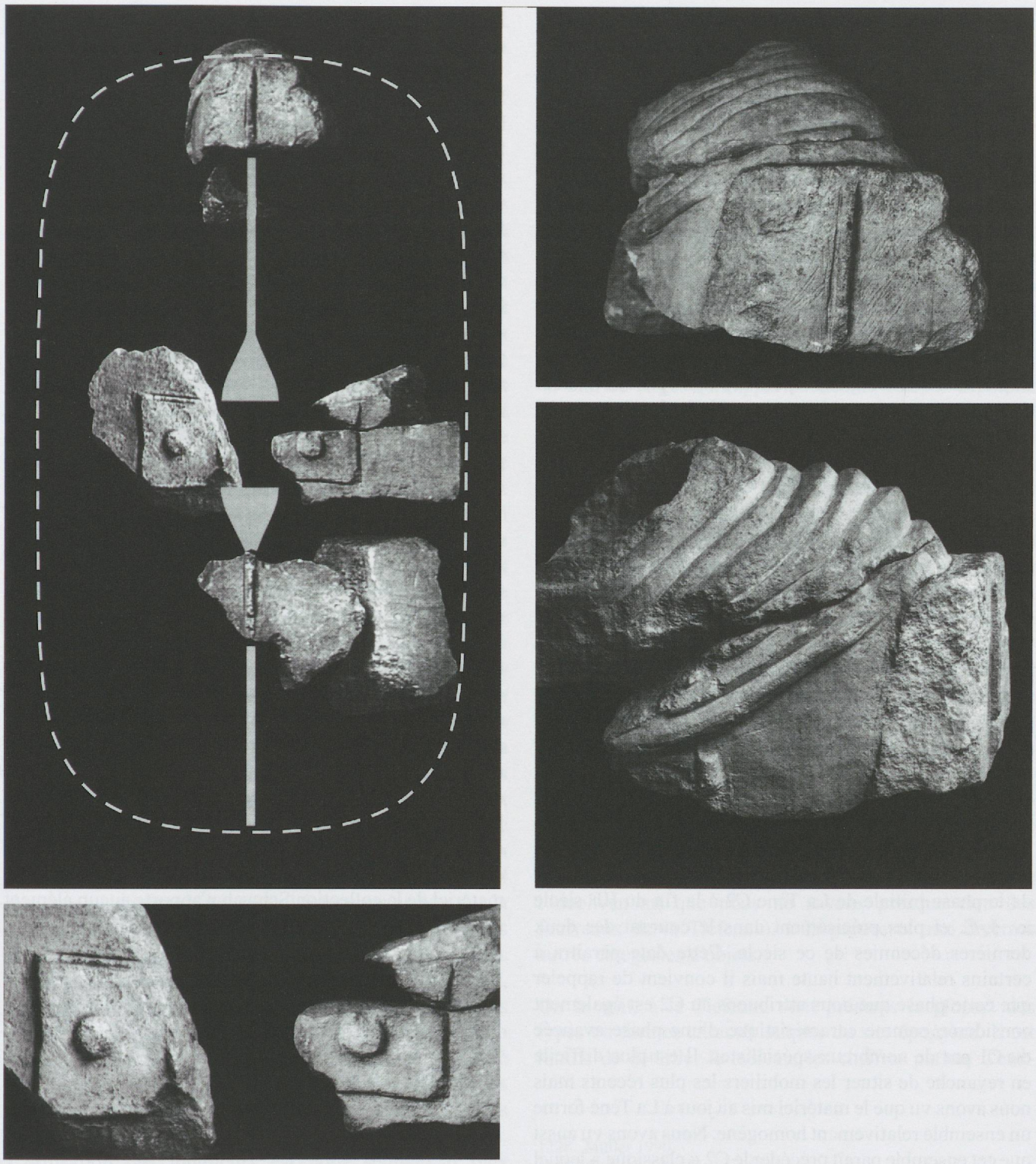

Fig. 259b : Entremont. Éléments de boucliers avec umbos à ailettes trapézoïdales (d'après Arcelin & Rapin 2002).

est généralement comprise entre 10 et 12 cm (le type Ib de Gournay-sur-Aronde)[1220]. Ces umbos anciens se signalent en outre par des rivets à tête hémisphérique creuse de 2 à 3 cm de diamètre alors que l'exemplaire de La Tène est équipé de rivets à tête discoïdale large. Les umbos à ailettes rectangulaires provenant de La Tène sont généralement plus trapus – avec une hauteur de coque ne dépassant pas 10 cm – et graciles. Les ailettes sont aussi plus larges que hautes. Cette forme minoritaire à Bienne est illustrée par un exemplaire du Laténium[1221] et un second conservé à Saint-Germain-en-Laye[1222]. L'unique exemplaire conservé à Bienne se distingue par un allongement prononcé des ailettes (2906). Il conviendra donc de vérifier si l'umbo du bouclier du Laténium (MAR-LT-18649) constitue ou non un cas particulier au sein de l'ensemble éponyme comme il semblerait *a priori*. Les comparaisons pour cette forme

1221 Vouga 1923 : pl. XV.9, hauteur 10 cm.
1222 MAN inv. 3166, don Schwab, hauteur 9 cm.
1223 Brunaux & Rapin 1988 : 44-45, avec une hauteur comprise entre 13 et 17 cm.

haute sont peu nombreuses. Les cinq exemplaires identifiés à Gournay-sur-Aronde ne sont malheureusement d'aucune aide[1223]. On signalera en revanche la découverte au sein d'un enclos cultuel de Saumeray dans le centre de la France, d'une petite série d'umbos de ce type[1224]. Le mobilier, typologiquement et chronologiquement homogène, est constitué des restes d'une dizaine d'équipements militaires. Aux armes – épées, fourreaux de types 2.1 et 2.2, fers de lance et umbos de bouclier – viennent s'ajouter une petite série de fibules en fer de schéma La Tène II, certaines apparentées au type de Mötschwil, une quinzaine de monnaies, des potins pour la plupart, et de la céramique pour partie attribuable à La Tène moyenne. Les umbos se partagent entre formes à ailettes rectangulaires et trapézoïdales et se signalent pour la plupart par une hauteur de coque importante. L'analyse préliminaire du matériel permet d'attribuer l'ensemble à une phase plus ou moins contemporaine du site éponyme. Dans ces conditions, l'attribution du bouclier daté du site de La Tène à la phase C1 est loin d'être certaine malgré la datation relativement haute du bois. De la même manière que l'on a parfois réutilisé ou réparé des umbos, on peut se demander si l'on n'a pas pu également récupérer des bois de bouclier ayant déjà fait leurs preuves. En s'interrogeant sur la maniabilité et la résistance d'un tel bouclier, P. Gassman se fait l'écho de P. Vouga qui doutait de l'efficacité d'une telle arme[1225]. Autrement dit, il convient aussi de s'interroger sur la fonction d'une arme qui était peut-être davantage faite pour être vue que véritablement portée et utilisée pour le combat. Bien évidemment, la détérioration de l'objet est un obstacle sérieux qui ne permet plus de répondre à cette question.

Les faits discutés ici permettent de situer le commencement de la phase initiale de La Tène C2 à la fin du IIIe siècle av. J.-C. et plus précisément dans le courant des deux dernières décennies de ce siècle. Cette date paraîtra à certains relativement haute mais il convient de rappeler que cette phase que nous attribuons au C2 est également considérée comme caractéristique d'une phase avancée du C1 par de nombreux spécialistes. Il est plus difficile en revanche de situer les mobiliers les plus récents mais nous avons vu que le matériel mis au jour à La Tène forme un ensemble relativement homogène. Nous avons vu aussi que cet ensemble paraît précéder le C2 « classique » lequel peut également être défini comme « horizon Mötschwil », une phase particulièrement bien illustrée dans la région bernoise. Pour le début de cette dernière phase, aucun argument précis ne peut être apporté, aussi on s'en tiendra aux indications livrées par G. Kaenel qui résume la position de différents spécialistes et opte pour une estimation située entre les années 190 et 170 av. J.-C.[1226].

Degré d'homogénéité du mobilier de La Tène : durée du dépôt

Nous avons souligné à diverses reprises la relative homogénéité du matériel éponyme. Il faut aussi insister sur l'importance de cette relativité puisque nous avons décelé ici et là des variations de forme et de type qui induisent de légers décalages chronologiques. Si la coexistence de formes anciennes et récentes implique une durée minimale d'au moins une génération, rien ne permet d'affirmer que ces objets appartenaient à des lots nettement différenciés. Pour en être certain, il faudrait qu'on mît en évidence des aires de répartition nettement distinctes ou des strates parfaitement individualisées, ce qui n'est *a priori* pas le cas. Au contraire, on peut supposer, et c'est notre avis, que les objets ont été rassemblés et déposés en une seule fois à l'occasion d'un événement dont la tradition n'a pas conservé le souvenir. Cet événement contemporain des objets les plus récents du dépôt daterait selon toute vraisemblance du début du second siècle avant notre ère et se situerait aux confins de « l'horizon Mötschwil ». Le fait qu'on ne trouve à La Tène aucune trace des éléments récents (comme les umbos à ailettes bipennes et rectangulaires longues, ou encore les fibules de type Mötschwil) qui sont parfois associés aux fourreaux de type 2.2 implique une durée plus brève que ne le fut la durée d'utilisation de ce type de fourreaux. Donner une estimation plus précise n'aurait guère de sens au vu des nombreuses incertitudes qui marquent cette période. Nous reviendrons dans le chapitre conclusif sur la signification de cette concentration d'objets en ce lieu et esquisserons les linéaments de l'histoire de ce dépôt. Nous laissons à d'autres, mieux qualifiés, le soin d'étudier l'abandon et la destruction du site et ses réoccupations ultérieures[1227]. Le matériel de la collection Schwab n'apporte aucun élément nouveau sur ce sujet.

1224 Hamon & Lejars 2002.
1225 Vouga 1923 : 61 ; Gassman 2007 : 83, 87, qui restitue une épaisseur de 22 mm pour la bordure ce qui paraît excessif comparé aux 5 / 8 mm des orles métalliques.
1226 Références dans Kaenel 1990 : 256.
1227 Schwab 1992 : 320-321 ; Garcia & Petit 2009.

Au temps de La Tène

La Tiefenau

Dans les travaux les plus anciens consacrés à La Tène, Alésia et la Tiefenau sont certainement les deux ensembles de comparaison les plus souvent cités. Le premier parce qu'il permettait pour la première fois de relier des données archéologiques, qui ressemblaient fort à celles que l'on venait de mettre au jour à La Tène, à un événement connu et daté par les sources antiques. La référence au second s'imposait quant à elle en raison de la proximité géographique des deux sites et du fait que ce dépôt qui était aussi constitué majoritairement d'objets en fer, avait livré quantité d'armes. Si le recours au matériel d'Alésia se heurte à la chronologie, la pertinence d'une confrontation avec le matériel exhumé à la Tiefenau n'est guère contestable. On doit ici saluer le travail remarquable de F. Müller qui a assuré l'édition critique de ce corpus riche à l'origine de plus d'un millier d'objets[1228]. Les découvertes se sont échelonnées entre 1849 et 1851, soit moins d'une dizaine d'années avant que le Colonel Schwab ne mette au jour les premiers vestiges à La Tène. Le dépôt, qui se trouvait dans la partie la plus anciennement occupée de l'*oppidum* de la « Engehalbinsel », s'étendait sur une surface d'au moins 200 m2. Beaucoup d'objets ont été perdus, d'autres sont passablement dégradés, voire totalement ruinés (du fait de la corrosion mais aussi en raison du recours à des techniques de nettoyage particulièrement agressives et radicales). Nous ne reviendrons pas ici sur la dernière partie de l'étude de F. Müller concernant la vocation religieuse de ce dépôt dont nous partageons l'essentiel des conclusions, mais nous voudrions nous arrêter sur la nature même des objets et voir dans quelle mesure ces deux ensembles, la Tiefenau et La Tène, sont comparables ou non. F. Müller attribuait une bonne partie du dépôt, les épées en particulier, à La Tène C1, mais nous avons vu que pour cette période la chronologie était, sinon incertaine, pour le moins complexe et qu'une même réalité pouvait être nommée de diverses manières. Nous avons aussi indiqué combien il était difficile d'utiliser les épées pour dater, et plus encore lorsqu'elles sont incomplètes. L'utilisation des longueurs est nous semble-t-il plus discutable du fait des lacunes. On remarque que comme pour les épées éponymes, les lames ont presque toutes une section lenticulaire. Des traitements de surface ont pu être observés sur plusieurs d'entre elles[1229]. Certaines ont également la croisière campaniforme caractéristique des épées associées aux fourreaux de type 2.2[1230]. Les largeurs ne sont pas indiquées dans le catalogue mais les graphiques publiés montrent que les deux séries ne se recoupent que partiellement[1231]. Si l'échantillonnage de La Tène varie entre 34 et 50 mm (54 exemplaires), celui de la Tiefenau paraît plus circonscrit et partage avec la première série la partie basse du graphique (entre 36 et 43 mm, 17 exemplaires). Pour les armes de La Tène, nous avons montré (cf. *supra*) que les lames se divisent en deux groupes quant à la largeur, avec une césure que l'on peut placer entre 44 et 45 mm. Nous avons associé les plus larges aux fourreaux de type 2.1 et les plus étroites au type 2.2. Si notre démonstration est juste, on peut en déduire que les lames de la Tiefenau, en tous cas les 17 exemplaires mesurables, appartiennent dans leur totalité au groupe des épées étroites, liées aux fourreaux de type 2.2. Sur ce point, nos conclusions diffèrent nettement de celles proposées par F. Müller. D'autres éléments comme la plaque de fourreau en bronze et les extrémités de bouterolle indiquent en revanche la présence de fourreaux de type 2.1[1231]. L'épée n° 2752, conservée au Nouveau Musée de Bienne (fig. 260), censée provenir du site de Berne « Engehalbinsel », mesure 45 mm de large. Son appartenance au célèbre dépôt est envisagée par F. Müller qui a récemment publié la pièce restée jusque là inédite[1233]. Elle pourrait faire partie des objets dispersés peu après la découverte. Toutefois, son bon état de conservation tranche quelque peu avec celui des fers conservés à Berne et les relevés anciens de G. de Bonstetten[1234]. La croisière triangulaire associée n'appartient certainement pas à la lame. Les empreintes minéralisées indiquent pour la poignée un tracé différent avec une hauteur de garde moins accentuée[1235]. La forme de l'entrée et la largeur de la lame – supérieure aux 17 lames mesurables – incitent à voir là une arme appartenant plutôt à un fourreau de type 2.1. Pour résumer, disons qu'aucun élément probant ne vient étayer la thèse d'une antériorité de la série bernoise par rapport à l'ensemble éponyme.

Dans le tableau suivant (fig. 261) nous avons confronté les deux séries sur la base de critères jugés significatifs, liés au ceinturon et plus généralement aux armes (avec l'inconvénient que nous ne savons presque rien des fourreaux de la Tiefenau), à la parure et aux diverses autres catégories d'objets.

On le voit, à la Tiefenau sont présents la plupart des types ou formes caractéristiques du site éponyme. Il est inutile de détailler le tableau, les chiffres parlent d'eux-

1228 Müller 1990.
1229 *Ibid.* : 38, fig. 15.
1230 *Ibid.* : pl. 7 n° 58 et 209, fig. 89 (d'après Bonstetten 1860, pl. X).
1231 *Ibid.* : 43, fig. 19.
1232 *Ibid.* : 227 n° 67, 70 et 71.
1233 Müller 2007a : 349.
1234 Voir Müller 1990 pour l'état de la documentation.
1235 Nouveau Musée de Bienne 2752, Berne « Engehalbinsel ». Complet. La lame légèrement effilée se termine par une pointe à peine marquée. La section est lenticulaire. La soie de section rectangulaire est simplement matée côté pommeau (sous l'extrémité rivetée on remarque une gorge étroite où devait venir se loger une rondelle maintenant disparue). Côté garde, elle est marquée par un épaulement parfaitement dégagé sur lequel vient buter la croisière métallique. La marque visible sur la lame, à environ 20 cm de la garde, ne peut être confondue avec une estampille. L. 803 mm ; L. soie 152 ; L. lame : 651 mm ; l. lame 45 mm ; épaisseur 4 mm. Poids 498 g (dont 3,3 pour la croisière).

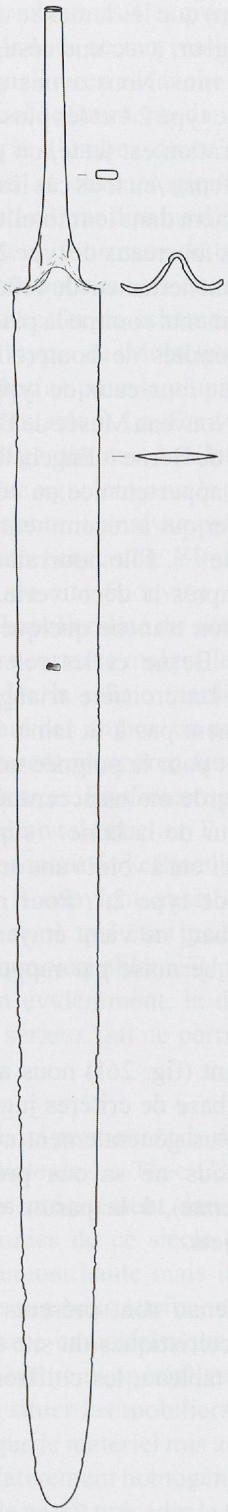

Fig. 260 : Épée de Berne « Engehalbinsel » 2752 (Nouveau Musée de Bienne). Échelle 1:4.

classes	type / forme	A	B
agrafe	1	•	•
	2	•	•
	3	•	–
	5	•	–
	« 8 »	(•)	•
anneau	coulant	•	–
	bossettes	•	•
	étranglé 8	•	•
	sect. triangulaire	•	–
anneau à encoche	1	•	–
	2 (émail)	•	–
bracelet métall.	spiralé	•	•
bracelet verre	Haevernick, 14	•	–
	Haevernick, 3a	•	–
chaîne bronze féminine	maillons rigides	–	–
	maillons simples	?	–
chaîne ceinturon	gourmette	–	•
fer de lance	Ib	•	–
	Id	•	–
	IIc	•	•
	III	•	–
	Va	•	–
	Vc	•	–
	VIa	•	•
	VIb	•	–
fibule	1	•	–
	2	•	–
	3	•	–
	4	•	–
	Mötschwil	–	•
	Nauheim	(•)	•
fourreau	2.1	•	•
	2.2	•	•
monnaie	or	•	•
	argent drachme	–	•
	argent obole	•	•
	potin	•	•
umbo	rectangulaire	•	–
	trapézoïdale	•	•
char	clavette	•	•
	barre d'essieu	•	•
	piton à œillet coudé	•	•
	piton à œillet et encoche	•	•
	anneaux multiples	•	•
produits semi-finis	barre (fer)	•	•
chaudron	anses	•	•
outillage	faux	•	•

• = Présence, – =Absence, (•) = La Tène, hors fonds Schwab

Fig. 261 : Types et formes communes à La Tène (collection Schwab : colonne A) et Berne « Tiefenau » (colonne B, d'après Müller 1990,).

mêmes tant les similitudes sont grandes. On regrette que l'état des fibules en fer ne permette pas d'en tirer un meilleur parti. Il est en revanche peut-être plus intéressant d'observer les différences. Celles-ci comme l'a justement fait remarquer F. Müller sont d'ordre chronologique – c'est la cas de la petite série de deux fibules de Nauheim en bronze[1236] – et s'explique aisément si l'on considère que le dépôt est situé au cœur de l'habitat de La Tène C2 et D. Ces fibules tardives, comme le note P. Vouga, ne sont pas inconnues à La Tène mais appartiennent à une phase nettement distincte de celle qui intéresse les grands dépôts de La Tène moyenne[1237]. La fibule en fer avec son arc quadrangulaire et son pied fortement cambré est assez inhabituelle (le ressort n'est pas conservé[1238]). F. Müller a pu la comparer avec une des fibules trouvées en 1908 à La Tène[1239]. La forme du pied pour originale qu'elle soit trouve des comparaisons jusqu'en Champagne (Argers, exemplaire en bronze[1240]). Enfin, il convient d'insister sur le fait qu'on trouve là un fragment de chaîne de ceinturon

1236 Müller 1990 : 219 n° 12 à 14.
1237 Vouga 1923 : 65 ; Navarro 1972 : 15, 318 et 322. *Contra* Briner 2007 qui n'établit aucune distinction concernant l'origine des pièces.
1238 Müller 1990 : 219, n° 1.
1239 *Ibid.* : 32 ; Wavre & Vouga 1910 : pl. I.
1240 *Les Celtes en Champagne*s 1991 : 151

alors que cet accessoire n'a jamais été rencontré à La Tène (cf. *supra*)[1241]. Cet élément appartient à une chaîne de type « gourmette », la forme la plus évoluée qui est souvent associée aux fourreaux de type 2.1. Nous l'avons vu, le décalage chronologique entre ces chaînes et les premières suspensions à anneaux et agrafe est minime, les seconds succédant aux premiers. S'il est à peu près certain que les deux systèmes ont été utilisés en même temps, il est également manifeste que ce synchronisme fut de courte durée, les chaînes étant rapidement abandonnées. On notera enfin l'importance des produits semi-finis et des garnitures de chars[1242].

Si l'on fait abstraction des quelques objets plus récents, on constate que le dépôt de la Tiefenau ressemble fortement à celui mis au jour à La Tène. La contemporanéité des deux ensembles est également assurée. Quantifier les diverses catégories de mobilier qui caractérisent le dépôt bernois comme cela a été tenté n'a guère de sens dans la mesure où nous savons qu'un nombre considérable d'objets a été perdu ou détruit[1243]. On ne saurait comparer un ramassage aléatoire comme c'est le cas ici et une fouille à caractère systématique comme celle conduite ces dernières années à La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). À l'évidence, ce sont surtout les objets les plus massifs, telles les épées, les garnitures de char ou les barres, qui sont arrivés jusqu'à nous. Cela explique à n'en pas douter le déficit en tôles (fourreaux et umbos) et le nombre réduit de petits fragments.

La région des Trois-Lacs

Au cours de cette étude nous avons évoqué un certain nombre de découvertes faites sur le territoire suisse contemporaines des événements qui ont marqué l'histoire du site de La Tène (figs. 262 et 263). Il s'agit presque uniquement d'ensembles funéraires et dans ce contexte particulier le dépôt de la Tiefenau représente une exception notable. Dans ce panorama, la région des Trois-Lacs, Neuchâtel, Bienne et Morat, paraît quelque peu oubliée du fait de la rareté des ensembles funéraires. Pour autant, La Tène n'est pas aussi isolé qu'il y paraît. Il convient ici, pour approcher la réalité ancienne, de compléter le tableau par un rapide inventaire des trouvailles des bords de lacs et rivières récupérées depuis le XIXe siècle. Ce chapitre ne prétend pas à l'exhaustivité mais permet d'intégrer des matériaux de la collection Schwab qui présentent de fortes analogies avec le matériel éponyme et qu'il importe de faire sortir de l'oubli où ils sont restés jusqu'ici. Seules les pièces conservées à Bienne font ici l'objet d'une description détaillée et sont illustrées. Les autres uniquement connues à travers la bibliographie sont simplement signalées. Les dates sont précisées seulement si elles diffèrent de la chronologie de la principale phase d'occupation du site de La Tène.

F. Keller a publié en 1863 la carte des découvertes du Colonel Schwab dans la région des Trois-Lacs[1244] (fig. 262). Les sites où ont été recueillis des objets de « l'âge du Fer » (autrement dit des objets en fer qui ne sont pas considérés comme « romains ») sont signalés par un E :
Lac de Neuchâtel : 1 Préfargier, 2 La Tène, 3 Hauterive, 4 Crêt, 5 Auvernier, 14 Bevaix, 29 Font, 40 Portalban, 46 La Sauge.
Lac de Bienne : 1 et 2 Nidau, 3 ?, 4 Sutz, 7 Mörigen, 12 Lüscherz, 17 Ligerz, 18 ?, 19 Vingelz, 20 ?
Lac de Morat : 4 Grenz, 14 Motier (Môtiers).

Lac de Neuchâtel

Bevaix (Neuchâtel)

- Épée, fer. Bienne, inv. 2751 (fig. 264.1). Épée droite à double tranchant de section lenticulaire. La pointe est légèrement effilée. L'épaulement est rectiligne et la soie de section quadrangulaire. L'estampille en arc de cercle figurée sur les dessins anciens n'est plus guère visible.
Complet. Surface corrodée.
L. 824 mm ; L. soie 111 mm ; L. lame 713 mm ; l. lame 53 mm.
Poids 765 g.
Bibliographie : Keller 1866 : pl. X-6.
Datation : La Tène C2 / D1

- Fragment de fourreau d'épée, fer. Bienne, inv. 3388 (fig. 264.2). Partie distale de bouterolle avec segment de gouttière, type 2.1. L'amorce de l'extrémité est signalée par une mouluration (baguette, bossette, baguette).
Incomplet.
L. conservée 147 mm ; L. extrémité 96 mm ; section gouttière 4 mm.
Poids 8,9 g.

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3387 (fig. 264.3). Fer avec flamme biconvexe, groupe Vc. Les clous de fixation ne sont pas conservés. La douille est ornée d'incisions à la hauteur des orifices.
Incomplet. Surface dégradée.
L. conservée 271 mm ; L. douille 57 mm ; diam. externe 18 mm.
Poids 126 g.

- Outil / plaque en forme de croissant, fer. Bienne, inv. 3386 (fig. 264.4). La base est légèrement concave alors que le côté opposé est nettement arqué. La pièce est symétrique et l'arête arquée biseautée.
Incomplet. Manque une extrémité.
L. conservée 178 mm ; l. 18 mm ; épaisseur 2 mm.
Poids 35,9 g.
Bibliographie : Keller 1866 : pl. VII-14.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3389 (fig. 264.5). Anneau de section circulaire.

1241 Müller 1990 : 244, n° 214.
1242 Müller 1990 ; Bataille 2007 : 705.
1243 Bataille 2007, avec calculs de NMI des différentes catégories de matériel.
1244 Keller 1863 : 172-173, pl. XVII.

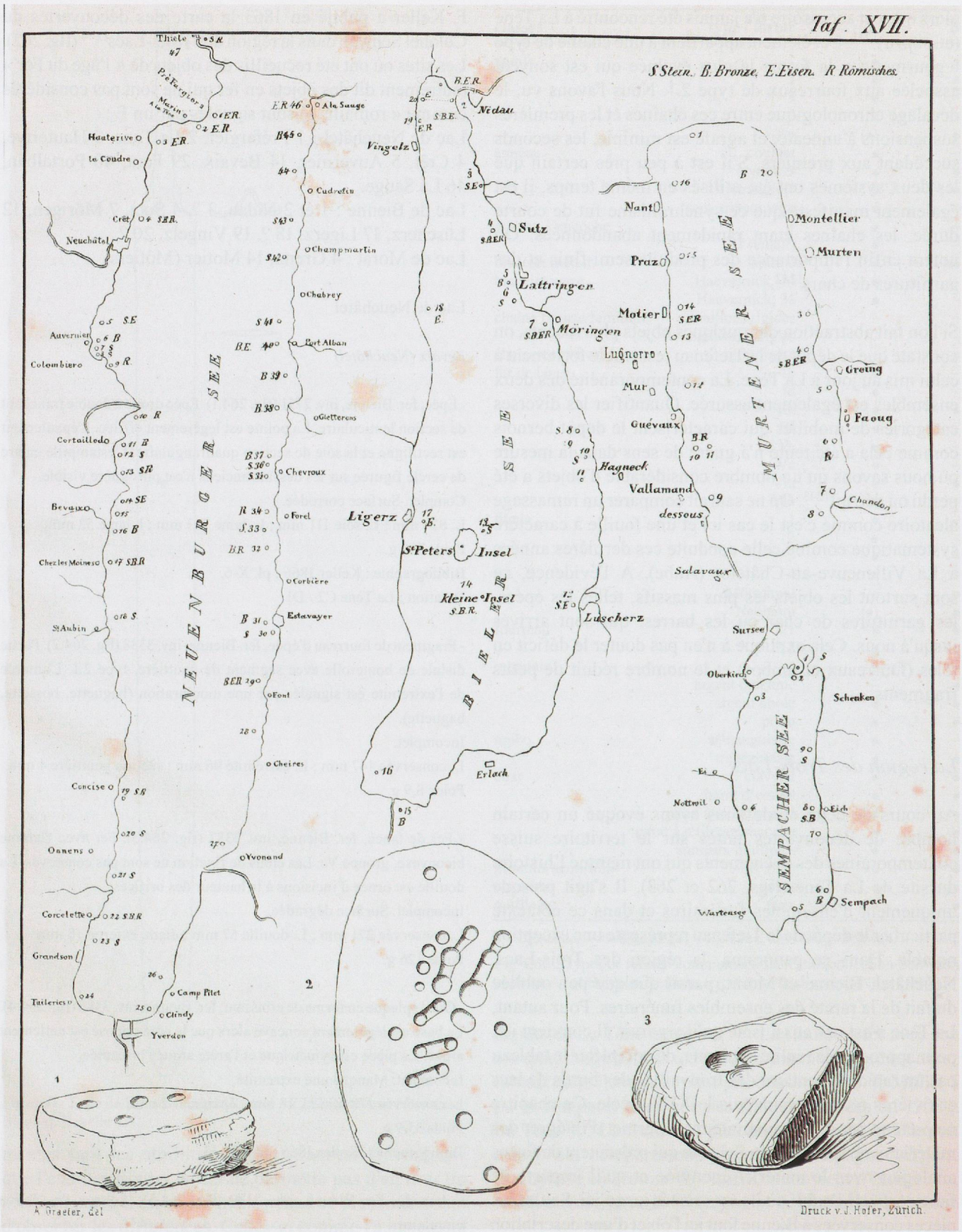

Fig. 262 : Carte des prospections et découvertes du Colonel Schwab (d'après Keller 1863).

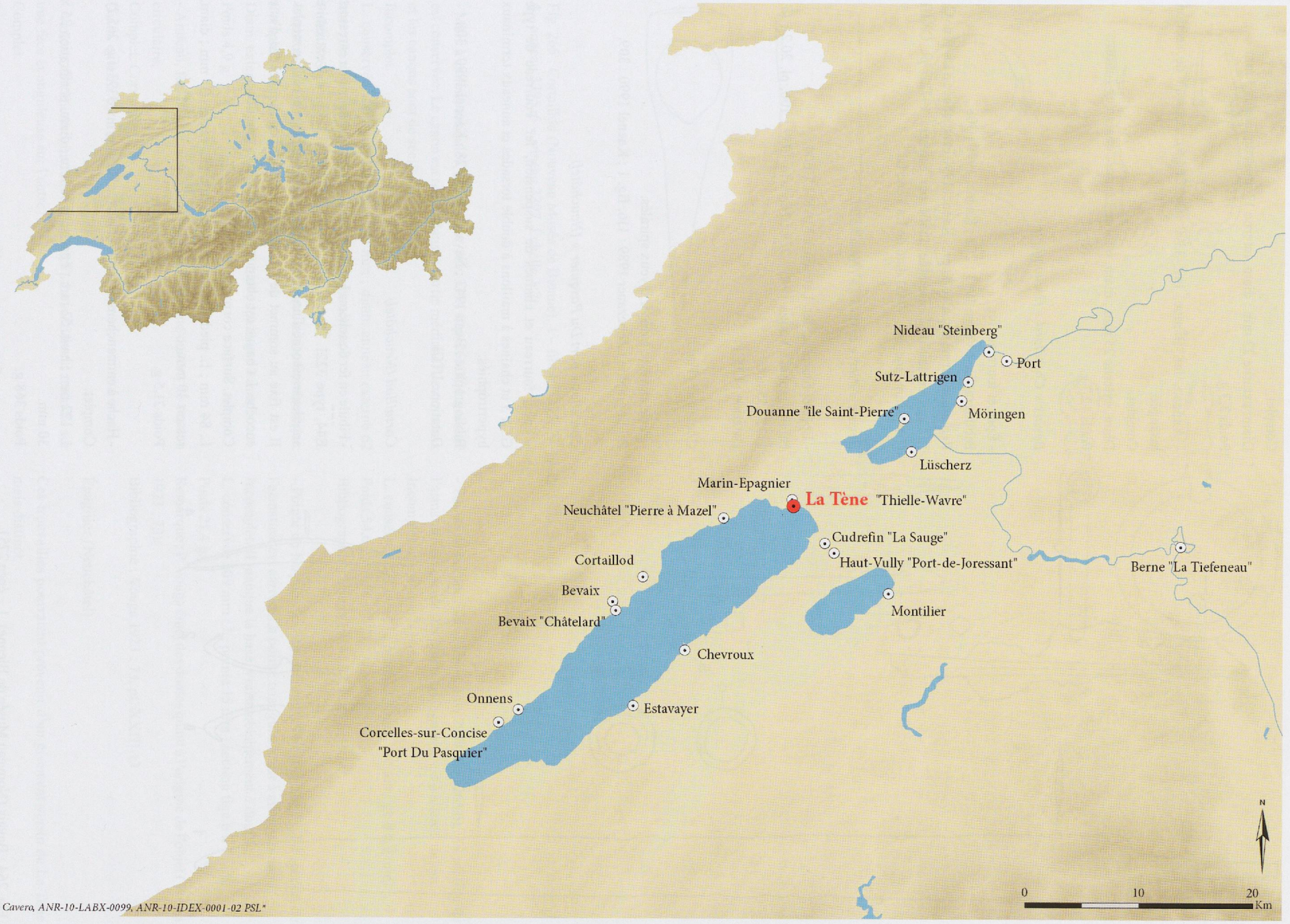

Fig. 263 : « Au temps de La Tène » dans la région des Trois-Lacs.

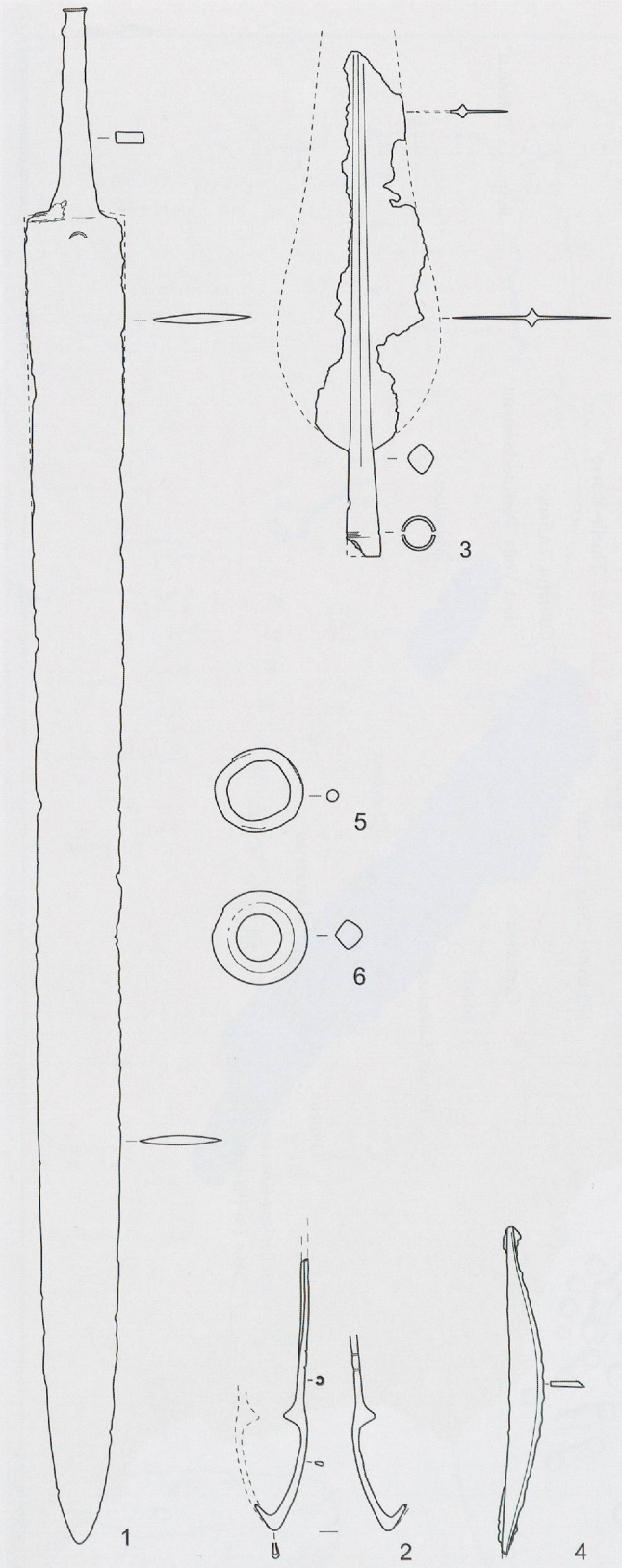

Fig. 264 : Bevaix (Nouveau Musée de Bienne). 1 – épée 2751, 2 – fragment de fourreau d'épée 3388, 3 – fer de lance 3387, 4 – outil (?) 3386, 5 – anneau 3389, 6 – anneau 3390. Échelle 1:4 et 1:2 (anneaux).

Complet.
Diam. externe 22 mm ; diam. interne 17 mm ; épaisseur 3 mm.
Poids 3,3 g.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3390 (fig. 264.6). Anneau de section losangée.
Complet.
Diam. externe 25 mm ; diam. interne 12 mm ; épaisseur 7 mm.
Poids 12,7 g.

Bevaix « Châtelard » (Neuchâtel)

- Épée et fourreau, fer.
Bibliographie : Vouga 1943 : 202 ; Kaenel 1990 : 308.
Remarque : arme signalée d'après Kaenel 1990 et attribuée à La Tène C. Il s'agit en fait de l'ensemble publié par Navarro 1972 : pl. CXIII (Laténium, anc. inv. 4945) daté de La Tène B1.

Bevaix « Pierre à Mazel » (Neuchâtel)

- Épée et fourreau, fer. Laténium MAR-LT 604.
Bibliographie : Vouga 1943 : 229 ; Navarro 1959 : 106, pl. 20.2 ; *Id.* 1972 : 55 note 1.
Datation : LTC1

Chevroux (Vaud)

- Perle en verre à décor d'yeux spiralés.
Bibliographie : Zepezauer 1989 : 116, fig. 1 ; Kaenel 1990 : 309.

Corcelles « port Du Pasquier » (Neuchâtel)

- Épée, fourreau et chaînes de suspension, fer. Fourreau de type GSA 3 et chaînes à maillons à double torsades et anneaux terminaux hypertrophiés.
Bibliographie : Beau 1943 ; Navarro 1972 : 28 ; Kaenel 1990 : 308.
Datation : LTC1

Cortaillod (Neuchâtel)

- Fibule en fer de schéma La Tène II avec arc en anse de panier et ressort E44, type 3221. Bienne, inv. 3392 (fig. 265.1). Le pied à extrémité anguleuse est orné d'une perle ovale bordée de chaque côté d'un méplat. Il est fixé au sommet de l'arc par une petite bague précédée d'une encoche. La bague est obtenue par rabat des extrémités.
Complet. Surface corrodée.
L. 84 mm ; L. pied 30 mm ; haut. 23 mm ; L. ressort 31 mm ; diam. ressort 10 mm.
Poids 21,5 g.

- Hache à emmanchement transversal, fer. Bienne, inv. 3393 (fig. 265.2).
Complet.
L. 122 mm ; haut. 52 mm ; épaisseur 33 mm ; diam. perforation 25 x 30 mm.
Poids 368 g.

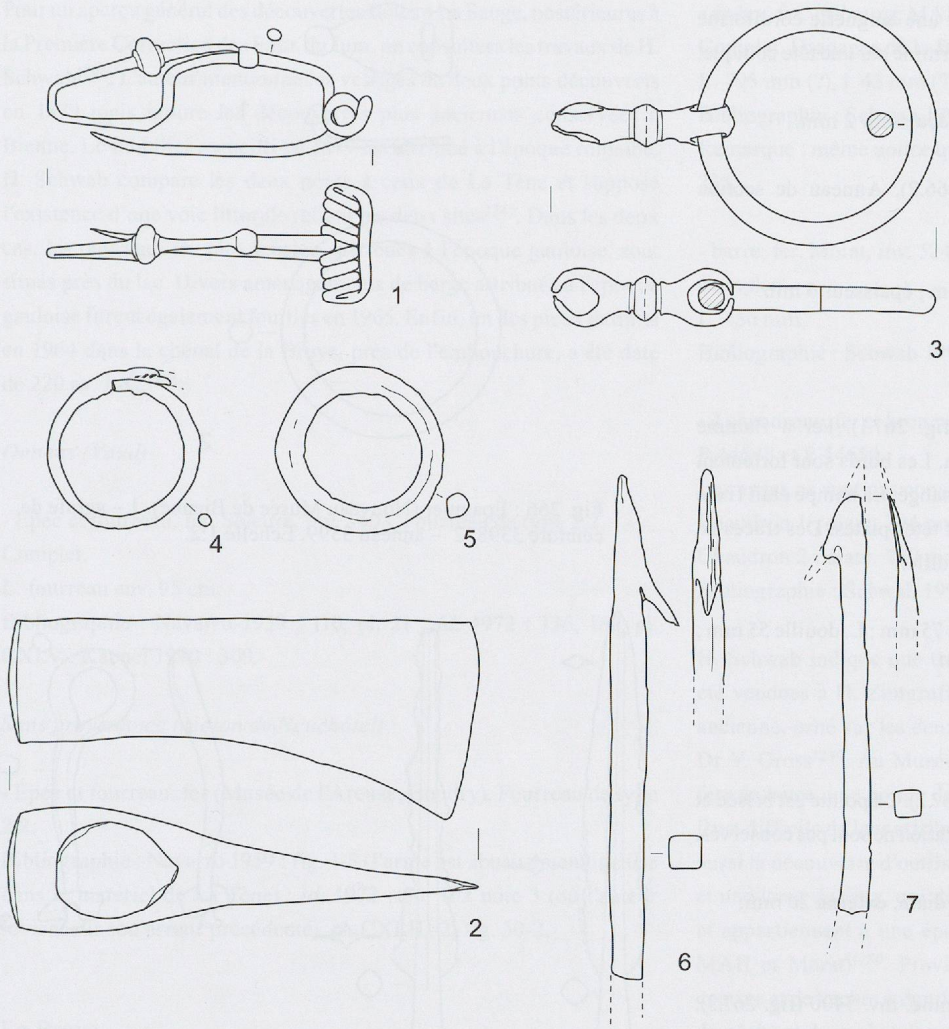

Fig. 265 : Cortaillod (Nouveau Musée de Bienne). 1 – fibule 3392, 2 – hache 3393, 3 – mors 3394, 4 – anneau 3395, 5 – anneau 3397. Échelle 1:2.

- Mors à canons articulés, fer. Bienne, inv. 3394 (fig. 265.3). La moitié est conservée. Le canon est renflé dans la partie médiane. Les anneaux et les canons sont de section circulaire.
Incomplet.
L. conservée 100 mm ; L. canons 47 mm ; diam. anneau externe 62 mm ; diam. anneau interne 50 mm ; L. d'embouchure ?
Poids 59,6 g.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3395 (fig. 265.4). Anneau de section circulaire.
Complet. Corrodé.
Diam. externe 40 mm ; diam. interne 32 mm ; épaisseur 3 mm.
Poids 4,9 g.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3396. Anneau filiforme ouvert, de section circulaire.
Complet. Corrodé.
Diam. externe 63 mm.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3397 (fig. 265.5). La section est arrondie sur une face et anguleuse sur l'autre.
Complet.
Diam. externe 44 mm ; diam. interne 31 mm ; épaisseur 7 mm.
Poids 25,3 g.

- Pointe de harpon, fer. Bienne, inv. 2939 (fig. 265.6). La section de l'armature est carrée. La pointe triangulaire est à aileron unique.
Incomplet. Il manque la base.
L. conservée 131 mm ; L. pointe 38 mm ; section tige 8 à 9 mm.
Poids 54,6 g.
Bibliographie : Vouga 1923 : 73, pl. XXIII-14.

- Pointe de harpon, fer. Bienne, inv. 2940 (fig. 265.7). La section de l'armature est carrée. La pointe triangulaire est à aileron unique.
Incomplet. Il manque la base, vraisemblablement à douille.
L. conservée 109 mm ; L. pointe 15 mm ; section tige 6 à 7 mm.
Poids 21,4 g.
Remarque : P. Vouga émet des doutes quant à l'origine de l'objet (Vouga 1923 : 73).
Bibliographie : Vouga 1923 : 73, pl. XXIII-13.

Épagnier (Neuchâtel)

Ces trouvailles pourraient provenir d'un gisement voisin de La Tène mais distinct.

- Agrafe de ceinture, fer. Bienne, inv. 3398 (fig. 266.1). L'agrafe – type 4 – est constituée d'une attache quadrangulaire avec une perforation

rectangulaire, sur laquelle vient se greffer une languette cordiforme resserrée à la base. Le crochet mouluré se termine par une tête conique.
Complet.
L. 43 mm ; l. 21 mm ; passant 3 x 10 mm ; épaisseur 2 mm.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3399 (fig. 266.2). Anneau de section circulaire.
Complet.
Diam. externe 64 mm ; diam. interne 51 mm ; épaisseur 6 mm.

Estavayer (Fribourg)

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3401 (fig. 267.1). Fer à flamme convexe, étroite, et carène haute, groupe Ia. Les bords sont fortement endommagés. Le départ de la douille est losangé. La hampe était fixée sur la douille au moyen d'un unique rivet à têtes plates. Des traces de bois minéralisé sont conservées dans la douille.
Complet.
L. 463 mm ; L. flamme 408 mm ; l. flamme 75 mm ; L. douille 55 mm ; diam. externe 20 mm.
Poids 159 g.
Datation : La Tène C

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3402 (fig. 267.2). La pointe est brisée et la flamme détruite, groupe ? Les clous de fixation ne sont pas conservés.
Incomplet.
L. conservée 242 mm ; L. douille 60 mm ; diam. externe 20 mm.
Poids 144 g.
Datation : La Tène C ?
- Piton riveté à extrémité annelée, fer. Bienne, inv. 3400 (fig. 267.3). Avec rondelle carrée (12 mm de côté).
Complet.
L. 73 mm ; diam. extrémité annelée 21 mm.

- Perle en verre à décor d'yeux spiralés.
Bibliographie : Zepezauer 1989 : 117, fig. 4 ; Kaenel 1990 : 309.

La Sauge (Fribourg)

Le Nouveau Musée de Bienne possède une série d'objets métalliques fragmentaires avec comme seule indication de provenance « La Sauge ». Nous donnons ici un aperçu des pièces les plus significatives, le lot restant se composant principalement de tôles de fourreaux sans n° d'inventaire connu. Leur provenance exacte (lit de la Broye ou bordure de lac) n'est pas davantage connue d'autant que depuis la Première Correction des Eaux du Jura, le rivage a reculé de près d'1,5 km[1245]. L'époque de leur découverte est toute aussi incertaine.

- Fragment proximal revers de fourreau, fer. Type 2.1 probable (fig. 268.1). Avec traces de réparation.
L. conservée 155 mm ; l. 48 mm.

- Fragment distal de tôle de fourreau, fer. Type 2.2 probable (fig. 268.2).
L. conservée 193 mm.

- Fragment distal de fourreau avec extrémité de bouterolle, fer. Type 2.2 (fig. 268.3).
L. conservée 90 mm.

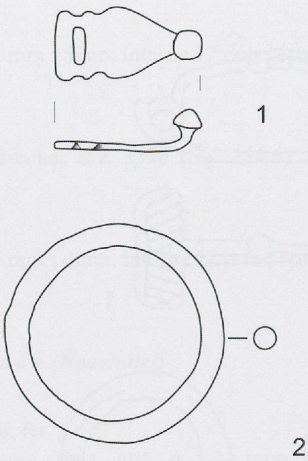

Fig. 266 : Épagnier (Nouveau Musée de Bienne). 1 – agrafe de ceinture 3398, 2 – anneau 3399. Échelle 1:2.

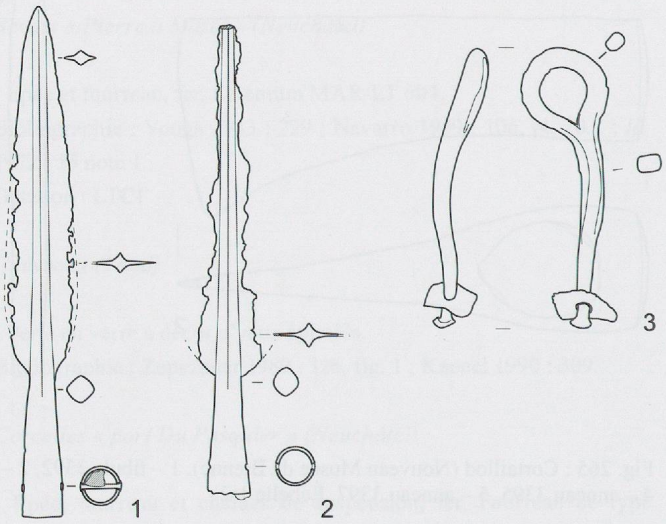

Fig. 267 : Estavayer (Nouveau Musée de Bienne). 1 – fer de lance 3401, 2 – fer de lance 3402, 3 – piton à extrémité annelée 3400. Échelle 1:4 et 1:2 (piton).

- Fragment distal de bouterolle, fer. Type 2.1 (fig. 268.4).
L. conservée 85 mm.

- Talon de lance à douille, fer (fig. 268.5).
L. 48 mm ; diam. 19 mm.
- Pièce de renfort courbe avec perforation centrale et deux clous de fixation, fer (fig. 268.6).
L. 77 mm ; haut. 30 mm ; l. 15 mm.

- Barre à extrémités annelées avec tige torsadée, fer ; mors ? (fig. 267.7)
L. conservée 185 mm ; L. bridon 90 mm.

- Hache à emmanchement transversal, fer.
Localisation inconnue. Forme proche de 2863.
Bibliographie : Coll. Schwab, Archives de l'État de Zurich AG P. II-77b, dessin.
Datation : La Tène C

1245 Schwab 1990 : 200.

Pour un aperçu général des découvertes faites à La Sauge, postérieures à la Première Correction des Eaux du Jura, on consultera les travaux de H. Schwab[1246]. L'auteur mentionne les vestiges de deux ponts découverts en 1879 mais ignore les découvertes plus anciennes conservées à Bienne. Le mobilier recueilli en 1879 est attribué à l'époque romaine. H. Schwab compare les deux ponts à ceux de La Tène et suppose l'existence d'une voie littorale reliant les deux sites[1247]. Dans les deux cas, les ouvrages les plus frustes, attribués à l'époque gauloise, sont situés près du lac. Divers aménagements de berge attribués à l'époque gauloise furent également fouillés en 1965. Enfin, un des pieux extraits en 1964 dans le chenal de la Broye, près de l'embouchure, a été daté de 220 av. J.-C.[1248]

Onnens (Vaud)

- Épée et fourreau, fer. Soleure, inv. 3403. Fourreau de type 2.2.
Complet.
L. fourreau env. 95 cm.
Bibliographie : Navarro 1959 : 110, pl. 21 ; *Id.* 1972 : 136, 169, pl. CXLV ; Kaenel 1990 : 309.

Sans provenance (région de Neuchâtel)

- Épée et fourreau, fer (Musée de l'Areuse, Boudry). Fourreau de type 2.2.
Bibliographie : Navarro 1959 : fig. 1-5 (l'arme est abusivement incluse dans le matériel de La Tène) ; *Id.* 1972 : 66, 102 note 3 (où l'auteur revient sur son erreur précédente), pl. CXLIII-2, fig. 30-2.

La Broye

Port de Joressant (Fribourg)

- épée et fourreau, fer. Morat, inv. 815. Fourreau de type 2.1.
Première Correction des Eaux du Jura. Restaurés avec d'importantes intégrations.
Bibliographie : Schwab 1990 : 219, 233, fig. 7.
Remarque : on peut lire dans Schwab 1990 : 219, *« d'après la bouterolle du fourreau,* [l'arme] *peut être attribuée à la période du La Tène B2 qui se situe entre le IIIe et le IIe siècle av. J.-C., des épées de ce genre ayant été trouvées dans les tombes de Münsingen (...) »*. La confusion est totale !

- épée et fourreau, fer. Fribourg, MAH (Musée d'art et d'histoire), inv. 4508. Fourreau de type 2.2 (variante à extrémité triangulaire, type GSA 6B, non documentée à La Tène).
Complet. Dragages de la Broye en 1877.
L. tot. 935 mm, l. 46 mm.
Bibliographie : Schwab 1990 : 219, 233, fig. 8a.

- épée, fer. Fribourg, MAH, inv. 4506.
Complet. Dragages de la Broye en 1877.
L. 795 mm, l. 45 mm.
Bibliographie : Schwab 1990 : 219, fig. 8b.

- épées, fer. Fribourg, MAH, inv. 4506 (?).
Complet. Dragages de la Broye en 1877.
L. 795 mm (?), l. 45 mm (?).
Bibliographie : Schwab 1990 : 219, 233, fig. 8c.
Remarque : même notice que pour la lame précédente ; Schwab 1990 : 233.

- barre, fer. Morat, inv. 5240.
Complet.
L. 450 mm.
Bibliographie : Schwab 1990 : 219, 233, fig. 8d.

- 2 chaudrons, fer et bronze. Zurich, SLM (Musée national suisse), inv. P 44648 et P 44650.
Les anses ne sont pas conservés ni les systèmes de fixation.
Chaudron 1 : diam. 294 mm, haut. 167 mm.
Chaudron 2 : diam. 260 mm, haut. 147 mm.
Bibliographie : Schwab 1990 : 231, 236, fig. 20.

H. Schwab indique que trois autres petites épées gauloises auraient été vendues à H. Zintgraff (avec le célèbre fer de lance de La Tène ancienne, orné sur les deux faces) qui les aurait cédées à son tour au Dr V. Gross[1249]. Au Musée de Morat sont conservés plusieurs petits fers de lance, une pointe de flèche et un talon de lance à douille, mais il est difficile de leur attribuer une datation précise. H. Schwab signale aussi la découverte d'outils dont une dizaine de faucilles, une serpette et une lame de faux, qui diffèrent des exemplaires trouvés à La Tène et appartiennent à une époque sensiblement plus récente (Fribourg, MAH et Morat)[1250]. Proviennent également de la zone des fers de coutres et de haches à douille de section quadrangulaire, des ustensiles de pêche et deux chaudrons[1251].

La Thielle

Pont-de-Thielle (Neuchâtel)

H. Schwab signale la découverte ancienne de deux ponts et la mise au jour en 1969 d'un tronçon de voie remontant peut-être à la fin de la période gauloise. Parmi les objets recueillis anciennement, l'auteur mentionne un fer de hache à douille rectangulaire (Berne, BHM), une agrafe de ceinturon datée de La Tène finale et une aiguille en bronze[1252]. Il faut également mentionner l'épée à poignée anthropoïde de Gampelen (lit de la Thielle) acquise par le Musée national suisse en 1960 que H. Schwab date sans explication de La Tène D1[1253]. Une attribution à La Tène C est plus probable.

1246 Schwab 1990 : 200-212.
1247 *Ibid.* : 195, fig. 6.
1248 *Ibid.* : 259, d'après Hollstein 1980 : 101.
1249 Schwab 1990 : 219.
1250 *Ibid.* : 219-227, fig. 12 à 15.
1251 *Ibid.* : 229, fig. 16 et 17.
1252 Schwab 1990 : 185, fig. 11.
1253 *Ibid.* : 185, fig. 12 ; Reginelli Servais 2007 : 40.

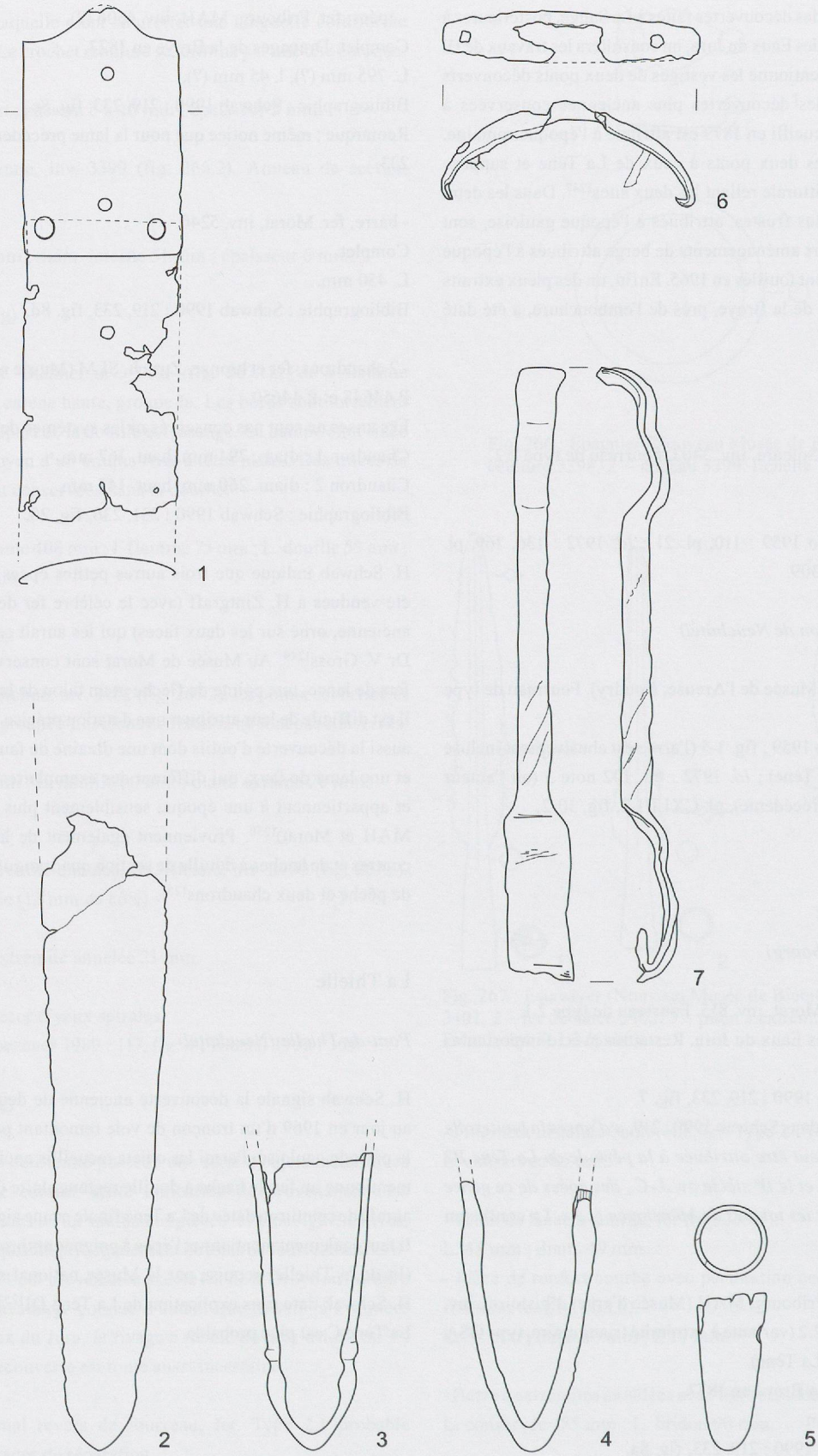

Fig. 268 : La Sauge (Nouveau Musée de Bienne). 1 – fragment proximal revers de fourreau, 2 – fragment distal de fourreau, 3 – extrémité de fourreau et bouterolle de type 2.2, 4 – extrémité de bouterolle de type 2.1, 5 – talon de lance, 6 – pièce de renfort courbe avec perforation centrale et clous de fixation, 7 – barre à extrémités annelées. Échelle 1:2.

Lac de Bienne

Lüscherz / Locras (Berne)

- Épée et fourreau, fer. Zurich, SLM, inv. 10366. Fourreau de type 2.1. L'interprétation du décor de l'entrée du fourreau que donne J. M. de Navarro est erronée – il s'agirait selon lui d'un des rares fourreaux de type A avec un décor caractéristique des exemplaires de type B – il s'agit en fait du motif de la paire de dragons (Navarro type III) avec rinceaux secondaires.
Complet.
Bibliographie : Gross 1886 : pl. IV-2 ; Navarro 1972 : 146, 240-241, 298 note 1, fig. 32.1, pl. CXLII.4, CXLIV.2.

- Umbo de bouclier, fer. Umbo à ailettes trapézoïdales. Bienne, inv. 2908 (fig. 269.1). Les ailettes légèrement évasées présentent une arête externe concave. Une seule est parfaitement conservée, la seconde est tronquée et déformée dans les angles. La coque également déformée est écrasée et présente un manque important sur un côté. Les rivets ne sont pas conservés mais leur empreinte indique une forme discoïde (plate ou bombée) d'environ 28 mm de diamètre.
Des traces de martelage sont visibles sur la face interne des ailettes comme de la coque.
Déformé. Umbo archéologiquement complet.
Hauteur coque 100 mm ; L. conservée 314 mm ; L. ailette 110 mm.
Poids 161 g.

- Umbo de bouclier, fer. Bienne, inv. 2909/2911 (fig. 269.2). Umbo à ailettes trapézoïdales. Les rivets ne sont pas conservés mais leur empreinte est visible sur les ailettes (diam. tête 21 mm). La coque est brisée et déformée.
Complet.
Hauteur coque 103 mm ; L. 311 mm ; L. ailettes 102 mm ;
Poids 271 g (149 et 122 g).

- Umbo de bouclier, fer. Bienne, inv. 2910 (fig. 269.3). Seule une partie de la coque et une ailette sont conservées. L'ailette est très légèrement trapézoïdale. L'empreinte d'un rivet à tête discoïde (diam. 27 mm) est visible sur la face externe. Des traces de mise en forme par martelage sont visibles sur la face interne de la coque. La face externe est parfaitement lisse.
Incomplet.
L. conservée 183 mm ; hauteur de coque 89 mm ; L. ailettes 90 mm.
Poids 129 g.

Mörigen (Berne)

- Fibule de type Mötschwil, bronze.
Bibliographie : Keller 1878, 170, pl. LX.4.
Datation : La Tène C2

- Épée et fourreau, fer. Épée droite à double tranchant. Épée : Bienne, inv. 2736 (fig. 270.1). Fourreau : Laténium, inv. MAR-LT 18624 (anc. inv. 8728, donné par le MKV de Bâle qui l'avait acheté au Musée de Bienne en 1910). L'épée a d'abord appartenu à E. Müller, son inventeur, avant de passer dans la collection Schwab.
Épée. La lame est large et l'extrémité mousse. La section est nervurée sauf dans la partie terminale où elle devient lenticulaire (pour une épaisseur inférieure à 2 mm). La réalisation de gorges, larges et peu profondes, de part et d'autre de la nervure centrale confère à la section son profil en accolade. Alors que les tranchants sont parfaitement lisses, la partie centrale de la lame est ornée d'un réseau dense de points estampés. La soie est effilée et présente une section lenticulaire, voire losangée. Côté pommeau, elle se termine par un bouton sommital sphérique. Côté garde, le passage de la soie à la lame est marqué par un épaulement plat et une croisière métallique. La forme de la croisière indique pour le fourreau une embouchure triangulaire haute.
Complet.
L. 922 mm ; L. soie 161 ; L. lame : 761 mm ; l. lame 58 mm ; épaisseur 4 mm.
Poids 496 g.
Fourreau (fig. 270.2). Seule l'entrée est conservée. L'embouchure campaniforme est soulignée à l'avant par une pièce de renfort qui dessine dans la partie axiale un motif en forme de goutte. Une puissante agrafe à pinces larges complète l'ensemble. Elle est ornée sur l'avant de deux chaînes d'esses, la première en comprend trois, la seconde six. La pièce de suspension se compose d'un passant large à bords échancrés fixé par deux attaches de forme arrondie.
Bibliographie : Keller 1854 : 96, pl. IV-23 (dessin sommaire); Keller 1858 : 151, pl. III.8 ; Keller & Lee 1866 : 154, pl. XL-2 et 5 (reproduction du dessin de 1854) ; Häuselmann 1867 : pl. III-146, cf. volume 2 : pl. 3 ; Navarro 1972 : 10, notes 3 et 4, pl. XCIV.8.
Moulage : un moulage de l'objet exécuté avant que l'épée et le fourreau ne soient séparés est conservé à Saint-Germain-en-Laye, MAN 10457.
Datation : La Tène D1

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3385 (fig. 270.3). Fer à flamme étroite, convexe et carène moyenne, groupe VIb. La douille est longue. Un rivet de fixation traverse de part en part la douille. Des traces de bois sont conservées dans la douille.
Complet.
L. 311 mm ; L. flamme 170 mm ; l. flamme 28 mm ; L. douille 141 mm ; diam. externe 16 mm.

- Hache à douille avec anneau terminal, fer. Bienne, inv. 3384 (fig. 270.4). La douille est quadrangulaire.
Complet.
L. 147 mm ; haut. 85 mm ; épaisseur 35 mm ; diam. douille 27 x 30 mm.
Poids 554 g.

Nidau « Steinberg » (Berne)

- Fer de javelot, fer. Bienne, inv. 3372 (fig. 271). La section est losangée, groupe VIa. La pointe est brisée et la flamme partiellement détruite. Les clous de fixation ne sont pas conservés.
Incomplet.
L. conservée 214 mm ; l. flamme restituée env. 25 mm ; L. douille 90 mm ; diam. externe 16 mm.
Poids 52 g.
Datation : La Tène C ou D ?

Sutz (Berne)

- Fibule en fer de schéma La Tène II (fig. 272.2).
Localisation inconnue. Il manque l'extrémité du pied et le nombre de spires est inconnu.

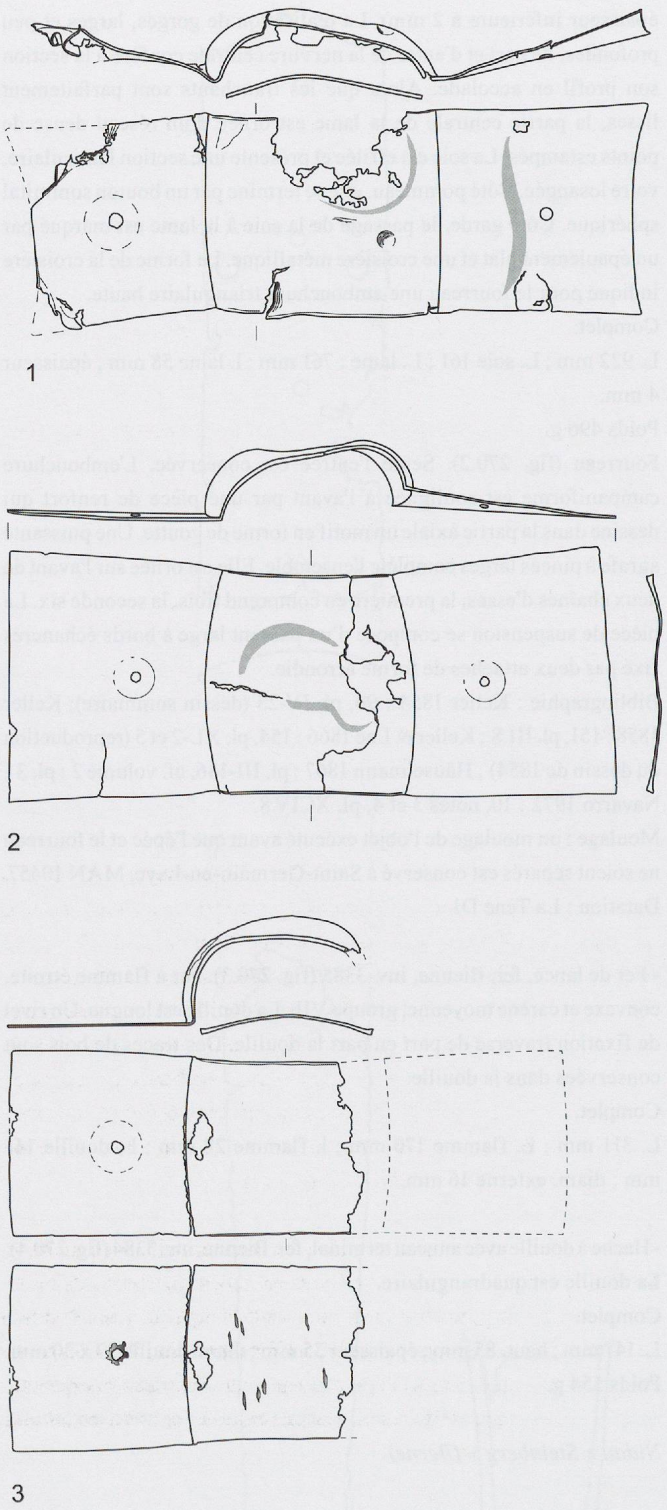

Fig. 269-8 : Lüscherz (Nouveau Musée de Bienne). 1 – umbo 2908, 2 – umbo 2909/2911, 3 – umbo 2910. Échelle 1:4.

Bibliographie : Coll. Schwab, Archives de l'État de Zurich, P. 2 27, dessin, cf. tome 2 : doc. 86.

Datation : La Tène C

- Fourreau d'épée, fer. Bienne, inv. 2770 (fig. 272.1). Fragment distal de tôle de fourreau. Plaque arrière probable.

Incomplet.

L. conservée 360 mm ; l. 51 mm.

Poids 46 g.

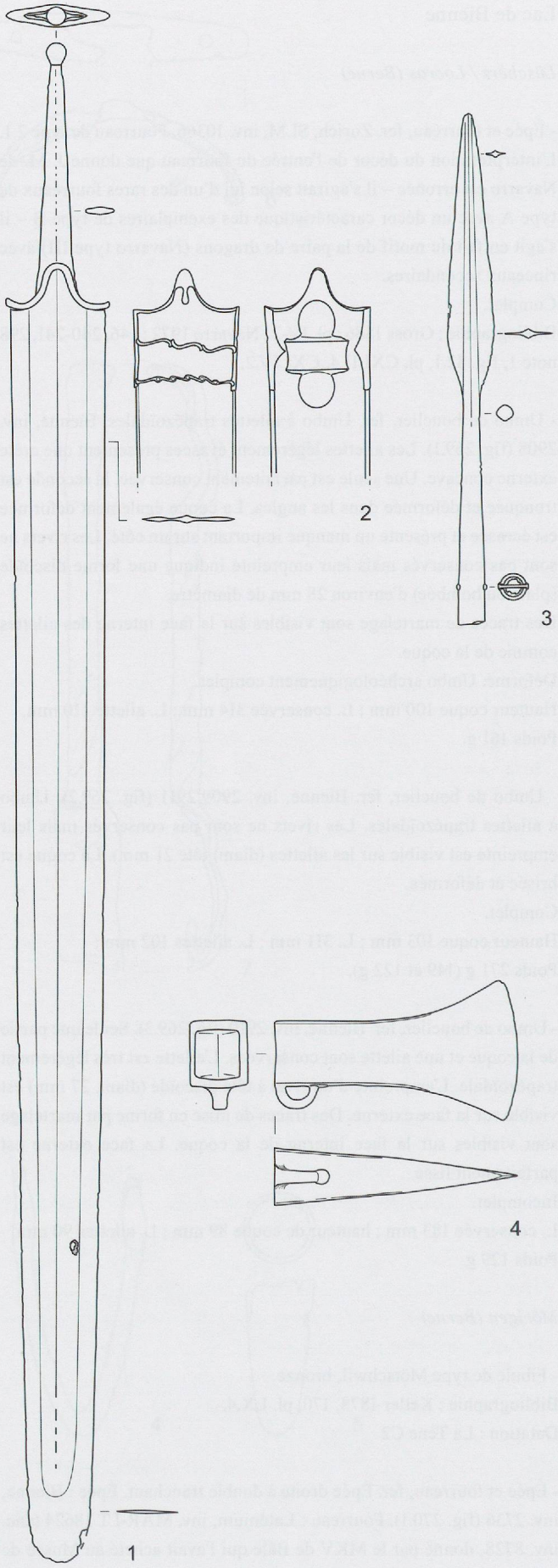

Fig. 270 : Mörigen (Nouveau Musée de Bienne). 1 – épée 2736, 2 – partie proximale du fourreau de l'épée 2736 (d'après moulage MAN 10457), 3 – fer de lance 3385, 4 – hache 3384. Échelle 1:4.

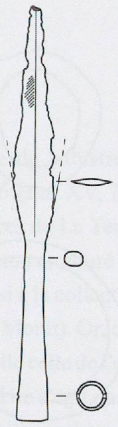

Fig. 271 : Fer de lance 3372, Nidau Steinberg (Nouveau Musée de Bienne). Échelle 1:4.

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3374 (fig. 272.6). Fer à flamme convexe et carène moyenne. La section est losangée. La douille est courte. Un seul clou de fixation est conservé.
Complet.
L. 407 mm ; L. flamme 342 mm ; l. flamme 36 mm ; L. douille 65 mm ; diam. externe 23 mm.
Poids 320 g.
Datation : La Tène D1 probable

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3375 (fig. 272.8). Fer à flamme convexe et carène moyenne. La douille est courte. Les clous de fixation sont conservés. Des traces de bois subsistent dans la douille.
Complet.
L. 470 mm ; L. flamme 392 mm ; l. flamme 34 mm ; L. douille 78 mm ; diam. externe 24 mm.
Poids 302 g.
Datation : La Tène D1 probable

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3376 (fig. 272.5). Fer à flamme losangée étroite et carène haute. La nervure centrale est peu marquée. Les bords sont légèrement endommagés sur un côté. Les parois de la douille sont nettement galbées et la section circulaire. Les clous de fixation ne sont pas conservés. Des traces de bois sont visibles dans la douille.
Complet.
L. 335 mm ; L. flamme 285 mm ; l. flamme 34 mm ; L. douille 50 mm ; diam. externe 22 mm.
Poids 194 g.
Datation : La Tène D1 probable

- Fer de lance, fer. Bienne, inv. 3377 (fig. 272.7). Fer à flamme convexe et carène moyenne. La douille est courte. Un seul clou de fixation est conservé.
Complet.
L. 394 mm ; L. flamme 325 mm ; l. flamme 30 mm ; L. douille 69 mm ; diam. externe 22 mm.
Poids 213 g.
Datation : La Tène D1 probable

- Bracelet, bronze. Bienne, inv. 3379. Bracelet filiforme ouvert.
Complet.

- Bracelet, bronze. Bienne, inv. 3380. Bracelet filiforme ouvert.
Complet.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3381 (fig. 272.3). Anneau de section circulaire.
Complet. Corrodé.
Diam. externe 35 mm ; diam. interne 24 mm ; épaisseur 6 mm.
Poids 9,2 g.

- Anneau, fer. Bienne, inv. 3382 (fig. 272.4). Anneau de section circulaire.
Complet. Corrodé.
Diam. externe 48 mm ; diam. interne 39 mm ; épaisseur 5 mm.
Poids 10,7 g.

Twann / Douanne « Île Saint-Pierre » (Berne)

- Épée et fourreau, fer. Berne, BHM, inv. 11691 (fig. 273). Fourreau de type 2.2.
Complet. Acquisition avant 1897.

La Thielle inférieure

Port (Berne)

Le gisement de Port est surtout connu pour ses trouvailles abondantes datées de la fin de l'époque gauloise. Pour autant les autres périodes ne sont pas totalement absentes[1254]. La publication de 2002 permet d'assigner à La Tène C2 « ancienne » les épées n° 51, 63, 65, 68 et les épées avec fourreau n° 54, 62, 64, 66, 67, 69, 78[1255]. Les fourreaux se partagent entre les types 2.1 (78 et probablement 62, 64, 66) et 2.2 (67, 69). La lame 46 pourrait appartenir à un horizon plus ancien correspondant au début de La Tène moyenne (cf. *infra*). Il faut aussi signaler la présence de mors et de fer de haches à douille ou à œillet identiques aux exemplaires trouvés à La Tène.

- Épée, fer. Bienne, inv. 2753 (fig. 274). Épée droite à double tranchant. La lame est large et effilée. L'extrémité est ogivale et épaisse (3,5 mm à environ 4 cm de la pointe). La section est losangée. La soie est droite et présente une section quadrangulaire. Côté pommeau, l'extrémité est simplement matée. Côté garde, le passage vers la lame est marqué par un évasement progressif de la soie. Aucune trace de croisière métallique n'est attestée.
Complet.
L. 734 mm ; L. soie 127 ; L. lame : 607 mm ; l. lame 50 mm ; épaisseur 5 mm ;
Poids 535 g.
Bibliographie : Wyss, Rey & Müller 2002, n° 46 : 51-52, pl. 15-46 et 16-46.
Datation : début La Tène C1

1254 Müller 2007a.
1255 Wyss, Müller & Rey 2002.

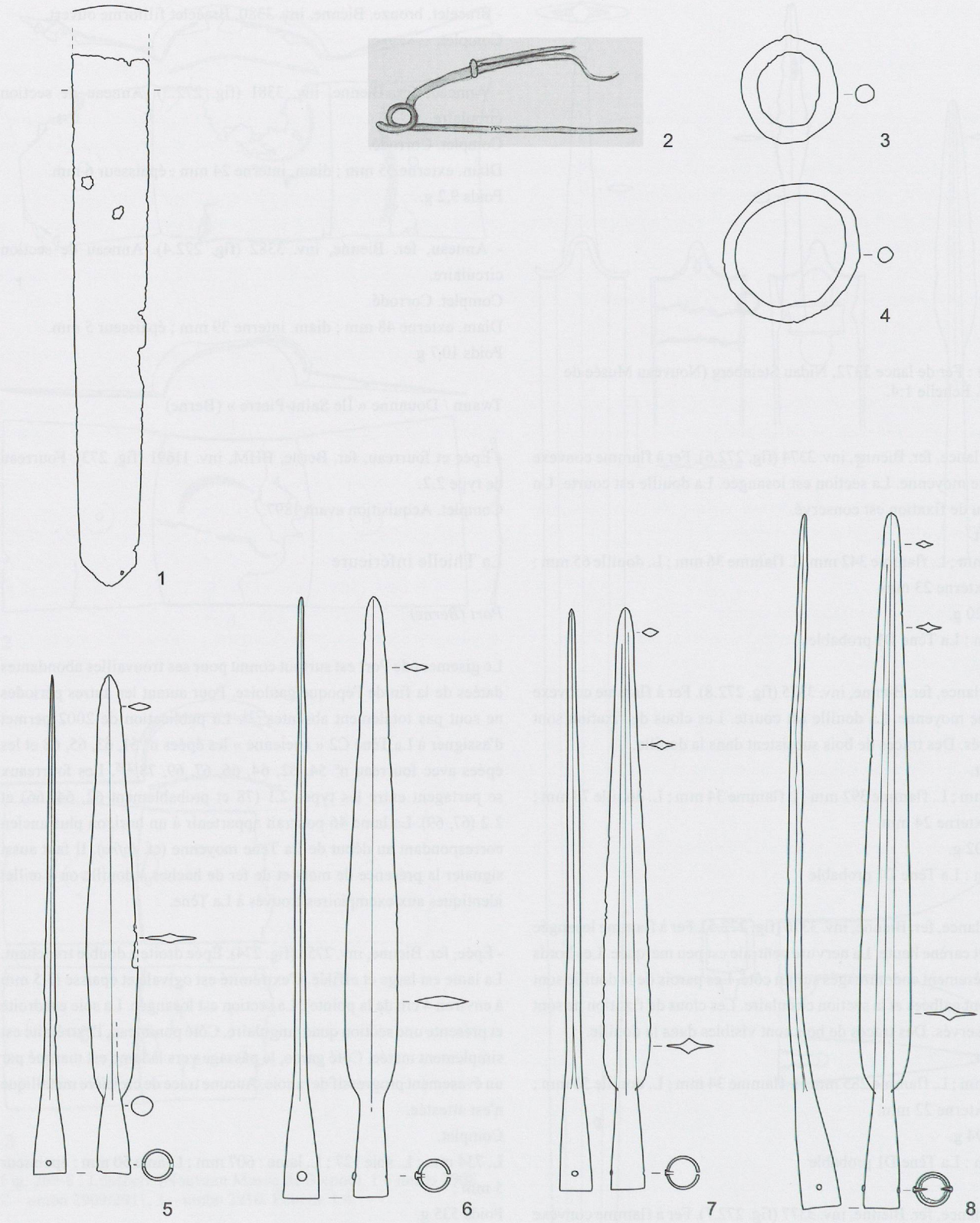

Fig. 272 : Sutz (Nouveau Musée de Bienne). 1 – fragment de fourreau 2770, 2 – fibule (P II-27, Archives de l'État de Zurich ; cf. volume 2 : pl. 79), 3 – anneau 3381, 4 – anneau 3382, 5 – fer de lance 3376, 6 – fer de lance 3374, 7 – fer de lance 3377, 8 – fer de lance 3375. Échelle 1:4 et 1:2 (fibule et anneaux).

Lac de Morat

Montilier

- Coulant à bouton en forme de balustre, bronze. F. Keller signale dans les *Pfahlbauten* de 1866 (*Bd.* XV, *Heft* 7 : 268, pl. V-12) cette pièce analogue aux exemplaires de La Tène. Le passant rectangulaire (incomplet) est coiffé d'un bouton mouluré à tête hémisphérique. L'objet en bronze qui appartenait aussi à la collection Schwab, proviendrait du gisement de Montilier (lac de Morat). Or, cet objet présente une lacune au niveau du passant qui rappelle celle de l'exemplaire de La Tène, 3086. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas en fait du même objet. Son attribution au site éponyme est l'hypothèse la plus vraisemblable dans la mesure où il semble former une paire avec le coulant 3085 dont l'origine est clairement établie (Keller 1866 : 294, pl. XV-17).
Incomplet.
L. 16 mm ; l. 10 mm ; haut. conservée 21 mm.
Poids 5,8 g.

Abstraction faite de certaines trouvailles apparemment isolées, nous constatons dans quelques cas des concentrations assez inhabituelles d'objets semblables au matériel récupéré à La Tène. On signalera en particulier les séries d'épées provenant du Port de Joressant et de Port (Berne), récupérées l'une et l'autre dans un bras de rivière près des lacs de Neuchâtel et de Bienne. Plus étonnant encore sont les restes de fourreaux mis au jour à La Sauge et d'umbos de bouclier à Lüscherz / Locras, tout à fait identiques aux exemplaires du site éponyme. Les gisements lacustres de Cortaillod, Bevaix, Estavayer et Mörigen ont également livré leur lot d'objets de cette période. Les vestiges découverts à Sutz sur les bords du lac de Bienne se rapportent en revanche à une période plus récente – en particulier les grands fers de lance à flamme étroite – contemporaine de la plupart des ensembles mis au jour à Port (Berne). Si l'absence de contexte pour la majeure partie de ces trouvailles ne permet pas d'en dire davantage, elles montrent que La Tène est loin d'être un ensemble isolé et que le site éponyme s'insère dans un environnement riche en mobiliers à caractère militaire. Cette situation contraste fortement avec celle des tombes contemporaines, particulièrement rares dans la région des Trois-Lacs.

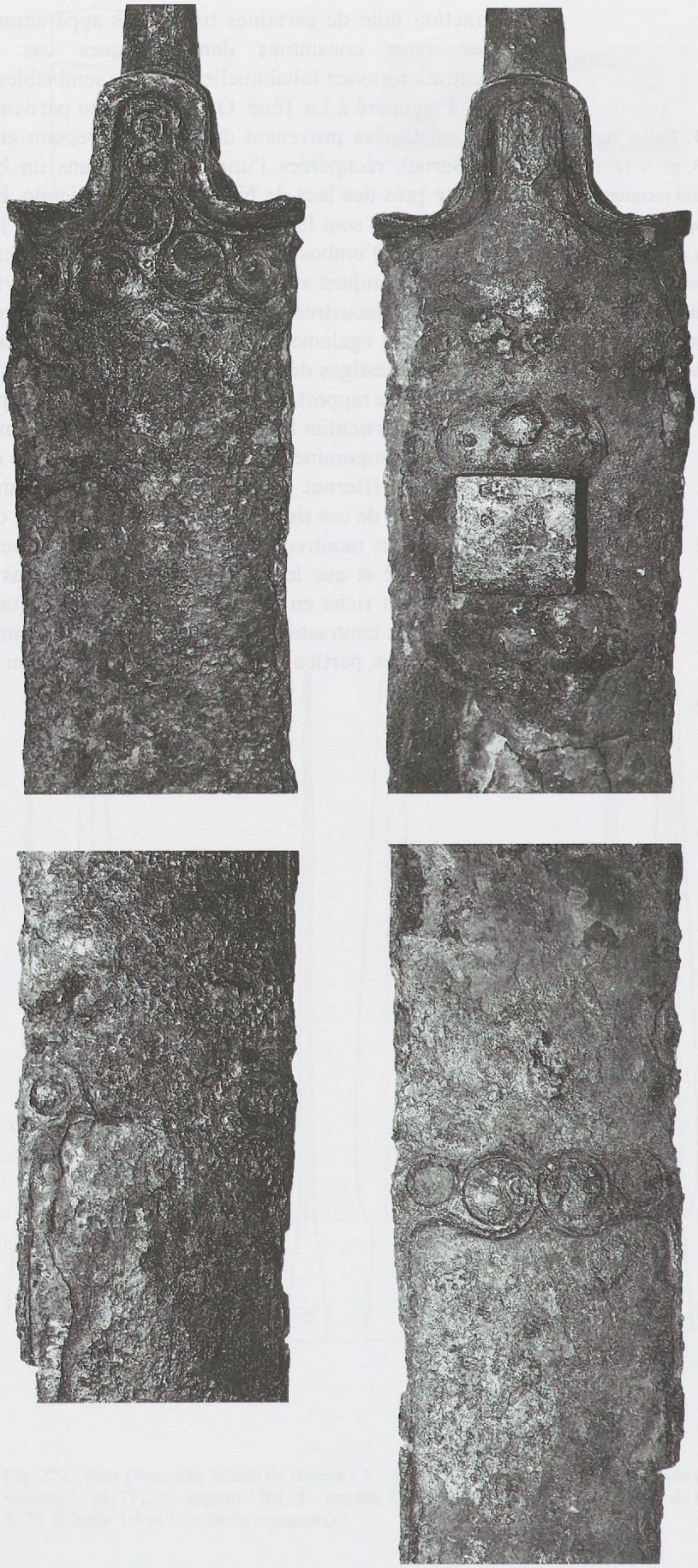

Fig. 274 : Épée 2753, Port (Nouveau Musée de Bienne). Échelle 1:4.

Fig. 273 : Épée et fourreau, Twann « Île-Saint-Pierre » (inv. 11691, Musée historique de Berne). Échelle 1:1.

Essai de reconstitution des panoplies de La Tène

Le mobilier découvert à La Tène n'est pas un simple ramassis d'objets disparates, déposé ou abandonné, sans ordre, dans le lit d'un bras de rivière. Les indices ne manquent pas pour témoigner de l'appartenance de ces objets à des ensembles complexes. Derrière les garnitures de bouclier ou de char, se sont bien des boucliers et des chars complets qu'il faut imaginer. Les anneaux et les agrafes n'ont de sens que si l'on fait l'effort de voir en eux des éléments appartenant au système de harnachement ou de suspension. Les traces d'une ceinture de cuir enroulée autour du fourreau 2754 montrent que l'épée et son étui étaient encore équipés du ceinturon[1256].

Sans prétendre trouver une solution à chaque problème, nous voudrions proposer ici une reconstitution de quelques unes des panoplies caractéristiques de La Tène. Nous sommes bien évidemment pleinement conscient du caractère théorique de l'exercice dans la mesure où ces équipements peuvent varier dans le détail. Pour cela, nous nous appuierons sur les observations de terrain – elles sont peu nombreuses – et quelques uns des ensembles funéraires de notre corpus de référence. Cette démarche constitue une étape supplémentaire vers une meilleure compréhension du site de La Tène.

Les associations observées in situ

Les techniques de pêche mises en œuvre par F. Schwab et ses contemporains n'ont pas permis de recueillir des objets pour lesquels on ait la certitude qu'ils appartenaient à un même ensemble. L'indéniable ressemblance qui caractérise les trois anneaux à attaches latérales et décors plastiques suggère qu'ils appartenaient au même ceinturon et qu'ils furent très certainement trouvés au même endroit, sinon en même temps. Parmi les exceptions, il faut rappeler la découverte simultanée de plusieurs chaudrons[1257] ou encore le probable collier de perles (si l'on suit notre restitution). Pourtant, de tels regroupements devaient exister s'il on en croit É. Desor qui affirme *« que presque toutes les épées que nous possédons ont été recueillies sur un espace très limité, de quelques mètres carrés »*[1258]. É. Vouga n'est guère plus explicite. Il indique qu'un grand nombre d'objets ont été trouvés près des constructions, ce qui le conduit à voir dans ces bâtiments des magasins d'approvisionnement[1259]. P. Vouga, en dépit des bouleversements qui ont marqué le terrain, remarque à plusieurs reprises des concentrations d'objets. Il dit avoir trouvé en un point plusieurs anneaux et mors mais ne peut confirmer l'observation de ses prédécesseurs qui prétendent que les objets de même nature se rencontrent toujours en série[1260]. Ces témoignages, maintenant invérifiables, tendraient à prouver que des objets ont été regroupés par type. Ce pourrait être là l'indice de manipulations secondaires avec réemploi d'objets dépareillés. Les associations de proximité permettent sinon de restituer des ensembles, tout au moins d'établir des synchronismes pour les dépôts. On signalera comme exemple le second bouclier trouvé en 1915. Une épée le traversait et une seconde lame, brisée en trois tronçons, gisait à côté[1261]. Pour prélever la roue qui venait d'être moulée (le 11 septembre 1913) les ouvriers qui préparaient le terrain pour enlever la pièce sans l'endommager, découvrirent une épée partiellement engagée sous la roue et, à proximité, des forces et un rasoir réunis par un morceau d'étoffe (l'objet illustré est facilement identifiable) ainsi que deux saumons d'épée collés ensemble, un fer de javelot, puis de nouveau des forces auxquelles adhéraient cette fois deux rasoirs de forme différente[1262]. La simultanéité du dépôt, même accidentel, ne fait guère de doute. Il faut espérer que les travaux qui sont menés au Laténium sur les archives de fouilles permettront d'identifier ces objets et de reconstituer ces ensembles afin de vérifier la nature de ces associations d'objets disparates.

À ces associations de proximité, on peut ajouter des associations de type fonctionnel comme la découverte fréquente *« dans le voisinage de la plupart des épées dans leur fourreau, de deux ou trois boucles circulaires ou en forme de 8, qui constituait sans doute la suspension de l'épée au ceinturon. Souvent même grâce à la rouille, une de ces boucles adhérait encore au tenon du fourreau »*[1263]. C'est un de ces assemblages fossilisés par la corrosion qui a permis de retrouver une monnaie en or (cf. *supra*).

Les assemblages avec fourreau de type 2.1

Fourreau 2.1, ceinturon avec anneaux à « bossettes », fer de lance Vc

P. Vouga signale le cas du fourreau MAR-LT 18635 du Laténium, auquel adhéraient encore près de l'entrée deux anneaux à « bossettes »[1264]. Le fourreau dont il manque la moitié distale est trop corrodé pour être attribué à un type plutôt qu'à un autre sans un nettoyage des surfaces. C'est un point qu'il serait important de contrôler. En attendant, on peut compter sur les occurrences funéraires connues pour mieux cerner ce type de panoplie. Dans les cinq ensembles inventoriés avec anneaux à « bossettes », généralement une paire à laquelle s'ajoute parfois un

1256 Autre exemple dans Vouga 1923 : pl. VII.11.
1257 Vouga 1885 : 25.
1258 Desor 1864a : 3.
1259 Vouga 1885 : 14.
1260 Vouga 1923 : 25.
1261 *Ibid.* 60 ; *Id.* 1914 : 14 ; dessin dans Reginelli 2007 : 163.
1262 Vouga 1914 : 14.
1263 *Ibid.* : 44.
1264 Vouga 1923 : 45, pl. XLIX.11 ; Navarro 1972 : 416 n° 94, pl. XL.

troisième exemplaire de taille identique (tombe 1935/3 de Landau « Mörzheim », en Allemagne, qui n'apparaît pas dans notre tableau de synthèse[1265]) ou plus petite (Trun « Darvella » tombe 24), ces accessoires du ceinturon sont toujours associés à des fourreaux de type 2.1. L'agrafe de ceinturon n'est attestée que dans un cas seulement (forme 3, Trun « Darvella » tombe 24).

Parmi les différents contextes qui ont livré de tels anneaux, l'ensemble de Basadingen (Thurgovie) mérite une attention particulière même si son mobilier n'est pas particulièrement abondant.

L'ensemble de Basadingen, également connu sous le nom de Diessenhofen, a été découvert en 1843, mais il fallut attendre les premières trouvailles d'objets à La Tène et leur publication dans le deuxième rapport sur les *Pfahlbauten* en 1858 pour que F. Keller le mentionne comme terme de comparaison et en donne les premiers dessins. Cette illustration est partielle tout comme l'est certainement aussi le mobilier composé d'une épée dans son fourreau (par la suite extraite), d'un fer de lance et d'un anneau à « bossettes »[1266]. Le mobilier a été recueilli dans les sédiments d'un tertre sableux (un *tumulus* ?) d'environ 3 m de haut. Leur relativement bon état pourrait résulter de leur passage au feu ; or, *tumulus* et incinération sont deux aspects étrangers aux rituels funéraires suisses de cette période[1267]. Les objets acquis par la Société des antiquaires de Zurich furent copiés et leurs moulages diffusés vers plusieurs grands musées européens (British Museum et le MAN où l'enregistrement des moulages est daté de 1869). Dans cet ensemble, c'est principalement le décor de l'entrée du fourreau qui a retenu l'attention, celle des historiens d'art en particulier [1268]. F. Keller voyait là une sorte de signature qui certifiait l'origine commune de ces objets. Rudolf Ulrich a publié en 1890 une photogravure des objets faite avant que l'épée ne soit retirée de son étui[1269] (fig.275A). Le fer de lance présente sur un côté une importante lacune qui n'apparaît plus sur la photographie publiée quelques années plus tard par D. Viollier[1270]. L'épée présentée par sa face arrière est complète. L'extraction de la lame n'a pas été sans dommages pour le fourreau et depuis les objets se sont dégradés (le fer de lance est méconnaissable)[1271].

Cet équipement, bien qu'incomplet, est extrêmement important pour notre propos, en raison, d'une part, des affinités typologiques avec certaines des pièces provenant de La Tène, et d'autre part, de leur relative proximité. Si la bouterolle permet d'attribuer le fourreau au type 2.1, d'autres détails comme la pièce de renfort qui enserre le pontet ou l'entrée campaniforme fortement marquée, montrent le caractère évolué de l'objet. Les similitudes avec le fourreau 2767 sont particulièrement frappantes (fig. 275B). Les dimensions sont également proches (L. fourreau 756 mm, larg. 52,5 mm). Les épées sont également très semblables (2748). Elles se caractérisent chacune par une puissante soie de forme nettement triangulaire, une structure de la lame mise à nu avec des tranchants bien individualisés et des estampilles. Les chagrinages et les décors curvilignes ne sont pas sans analogies (symétrie axiale avec deux protomés zoomorphes aménagés dans les boucles inférieures). La forme et les dimensions du fer de lance (groupe Vc, L. 42 cm) sont comparables à celles du fer 2823.

Nous découvrons ainsi à La Tène, à travers l'exemple de Basadingen, un type de panoplie illustré par les fourreaux de type 2.1 les plus évoluées, complété par un ceinturon avec anneaux à « bossettes » et un grand fer de lance à flamme biconvexe.

Fourreau 2.1, ceinturon avec anneaux de section triangulaire et fer de lance Vc

Les fourreaux de type 2.1 sont aussi parfois associés à des systèmes de suspension à anneaux de section triangulaire. Ces anneaux se caractérisent par une face plane qui prend position sur le corps. Ils sont indifféremment faits en bronze ou en fer, pleins ou creux. Les occurrences sont encore trop peu nombreuses pour que l'on puisse établir une distinction supplémentaire qui tienne compte des techniques et des matériaux. Nous en avons retenu cinq dans notre corpus. Le mobilier de la tombe 10 de Manching « Steinbichel » (fig. 276A), un des plus complet, a livré deux anneaux pleins en fer avec une agrafe quadripartite (forme 5). L'ensemble comprend aussi un grand fer de lance à flamme biconvexe (forme apparentée au groupe Vc mais avec une base large plus proche du groupe III de Gournay-sur-Aronde), un umbo à ailettes trapézoïdales (notons que les rivets d'origine ont été remplacés chacun par deux rivets à tête discoïdale) et deux fibules en fer (classe 3, E44 et classe 4, E66).

En Suisse, ce type d'association est illustré par les ensembles de Bolligen « Ferrenberg » et Berne « Muristalden », tombe 2 (fig. 276B). Les circonstances de la découverte du premier ne sont pas précisées. Le mobilier se compose d'une épée (il n'est fait aucune mention du fourreau), d'un fer de lance avec son talon, de quatre anneaux de ceinturon

1265 Engels 1974 : pl. 44.
1266 Keller 1858 : 151, pl. III.10, 22 et 22a.
1267 Viollier 1916 : 22 ; Kaenel 1990 : 275.
1268 Keller 1858 : 151, pl. III.10 ; *Id.* 1866 : pl. XI.21 ; Navarro 1972 : 169, 262, pl. CLVIII.1 ; Drack 1954/55 : 220, avec l'indication erronée d'un fourreau en bronze.
1269 Ulrich 1890 : 213-214, la tombe est signalée sous le nom de « Dickehof bei Unterschlatt » et de « Unterschlatt bei Diessenhofen », la photogravure parait antérieure aux moulages qui présentent des lacunes n'apparaissant pas ici.
1270 Viollier 1916 : pl. 39.12, le fer, qui porte la mention « Unterschlatt » et le n° d'inventaire 3263, parait avoir été comblé pour être finalement énergiquement dé-restauré et dramatiquement dénaturé comme on peut le voir dans Tanner 1979 4/2 : pl. 5.2 et diverses photographies récentes.
1271 *Ibid.* : 18-20, pl. 4-5.

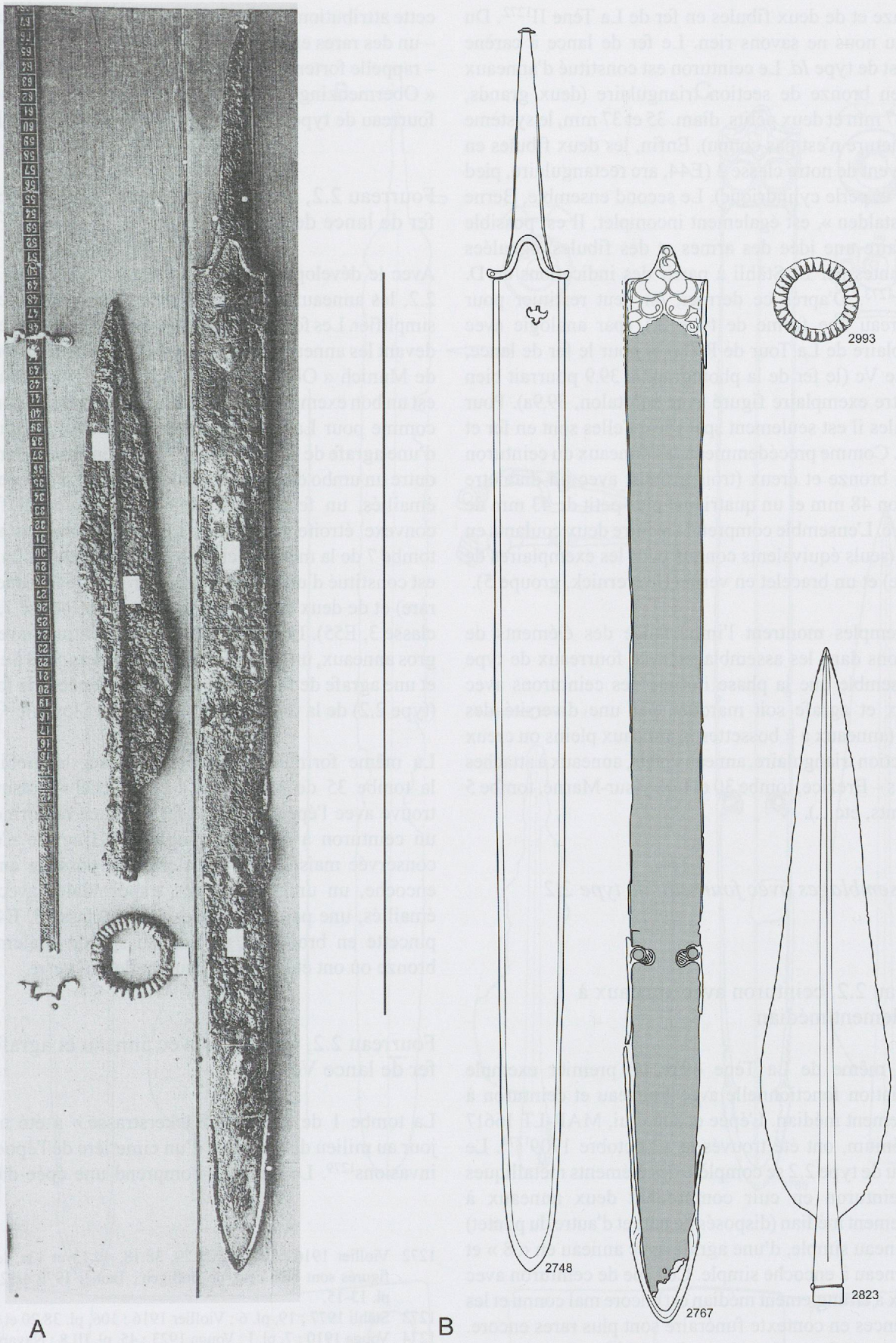

Fig. 275 : Panoplie avec fourreau de type 2.1, ceinturon avec anneau à bossettes et lance avec fer de type Vc. A – Basadingen (d'après Ulrich 1890), B – La Tène 2748/2767, 2823 et 2993. Échelle 1:4.

en bronze et de deux fibules en fer de La Tène II[1272]. Du fourreau nous ne savons rien. Le fer de lance à carène basse est de type *Id.* Le ceinturon est constitué d'anneaux creux en bronze de section triangulaire (deux grands, diam. 47 mm et deux petits, diam. 35 et 37 mm, le système de fermeture n'est pas connu). Enfin, les deux fibules en fer relèvent de notre classe 3 (E44, arc rectangulaire, pied allongé et perle cylindrique). Le second ensemble, Berne « Muristalden », est également incomplet. Il est possible de se faire une idée des armes et des fibules signalées manquantes par B. Stähli à partir des indications de D. Viollier[1273]. D'après ce dernier, on peut restituer pour le fourreau une forme de type 2.1 (par analogie avec l'exemplaire de La Tour de Peilz) et pour le fer de lance, la forme Vc (le fer de la photographie 39.9 pourrait bien être notre exemplaire figuré avec son talon, 39.9a). Pour les fibules il est seulement spécifié qu'elles sont en fer et brisées. Comme précédemment, les anneaux du ceinturon sont en bronze et creux (trois grands, avec un diamètre d'environ 48 mm et un quatrième plus petit de 43 mm de diamètre. L'ensemble comprend en outre deux coulants en bronze (seuls équivalents connus pour les exemplaires de La Tène) et un bracelet en verre (Haevernick, groupe 5).

Ces exemples montrent l'importance des éléments de ceinturons dans les assemblages avec fourreaux de type 2.1. Il semble que la phase initiale des ceinturons avec anneaux et agrafe soit marquée par une diversité des formes (anneaux à « bossettes », anneaux pleins ou creux avec section triangulaire, anneaux plats, anneaux à attaches latérales – Brežice, tombe 30 et Loisy-sur-Marne, tombe 5 – coulants, etc…).

Les assemblages avec fourreau de type 2.2

Fourreau 2.2, ceinturon avec anneaux à étranglement médian

Le site même de La Tène offre un premier exemple d'association fonctionnelle avec fourreau et ceinturon à étranglement médian. L'épée et son étui, MAR-LT 16617 du Laténium, ont été trouvés le 12 octobre 1909[1274]. Le fourreau de type 2.2 se complète des éléments métalliques d'un ceinturon en cuir comprenant deux anneaux à étranglement médian (disposés de part et d'autre du pontet) d'un anneau simple, d'une agrafe avec anneau en « 8 » et d'un anneau à encoche simple. Ce type de ceinturon avec anneaux à étranglement médian est encore mal connu et les occurrences en contexte funéraire sont plus rares encore. L'exemple de la tombe 13 de Gumefens « Pra Perrey » n'en est que davantage intéressant[1275]. Toutefois, le type du fourreau associé fait difficulté – nous l'avons attribué ici au type 2 .1 mais sans argument décisif – dans la mesure où le dessin publié est des plus sommaires. Il n'est pas impossible qu'un examen détaillé conduise à reconsidérer cette attribution et cela d'autant plus que la fibule associée – un des rares exemplaires de classe 1 connu en sépulture – rappelle fortement le mobilier de la tombe 12 de Munich « Obermenzing », en Allemagne, qui comprend aussi un fourreau de type 2.2 et un anneau à encoche simple[1276].

Fourreau 2.2, ceinturon avec anneaux simples et fer de lance de type IIc

Avec le développement des fourreaux d'épée du groupe 2.2, les anneaux du système de suspension tendent à se simplifier. Les formes complexes ou particulières s'effacent devant les anneaux simples de section ronde. La tombe 12 de Munich « Obermenzing » signalée précédemment en est un bon exemple. Le système de suspension se complète, comme pour La Tène, d'un anneau à encoche simple et d'une agrafe de forme 2 (fig. 277A). L'ensemble comprend outre un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales et rivets émaillés, un fer de lance à douille longue et flamme convexe étroite (type IIc). Les ressemblances avec la tombe 7 de la même nécropole sont frappantes. La parure est constitué d'un brassard creux en tôle de fer (une forme rare) et de deux fibules également en fer (classe 1, E11 et classe 3, E55). Le même système de ceinturon avec deux gros anneaux, un troisième plus petit, un anneau à encoche et une agrafe de forme 2 accompagne l'épée et le fourreau (type 2.2) de la tombe 1b de Slatina, en Slovénie[1277].

La même formule semble caractériser le mobilier de la tombe 35 de Manching « Steinbichel » puisque l'on trouve avec l'épée un grand fer de lance de forme IIc et un ceinturon à anneaux simples[1278]. L'agrafe n'est pas conservée mais il faut signaler là un possible anneau à encoche, un umbo à ailettes trapézoïdales avec rivets émaillés, une paire de fibules en fer (classe 3, E44) une pincette en bronze et un anneau spiralé également en bronze où ont été enfilées deux perles en verre.

Fourreau 2.2, ceinturon avec anneau et agrafe 1, fer de lance Vc

La tombe 1 de Zurich « Bäckerstrasse » a été mise au jour au milieu des vestiges d'un cimetière de l'époque des invasions[1279]. Le mobilier comprend une épée dans son

1272 Viollier 1916 : 108, pl. 31.29, 38.18, 40.13 et 13a, les objets figurés sont bien ceux de Bolligen ; Tanner 1979 4/12 : 48-50, pl. 13-15.
1273 Stähli 1977 : 19, pl. 6 ; Viollier 1916 : 106, pl. 38.20 et 39.9.
1274 Vouga 1910 : 7, pl. I ; Vouga 1923 : 45, pl. III.8 ; Navarro 1972 : 409 n° 80, pl. XXXVI.
1275 Schwab 1995 : 243.
1276 Krämer 1985 : pl. 60.
1277 *Kelti na Celjskem* 1991 : pl. 6-7.
1278 Krämer 1985 : pl. 21.
1279 Viollier 1916 : 140 ; Tanner 1979 4/8 : 43, l'année de la découverte n'est pas précisée.

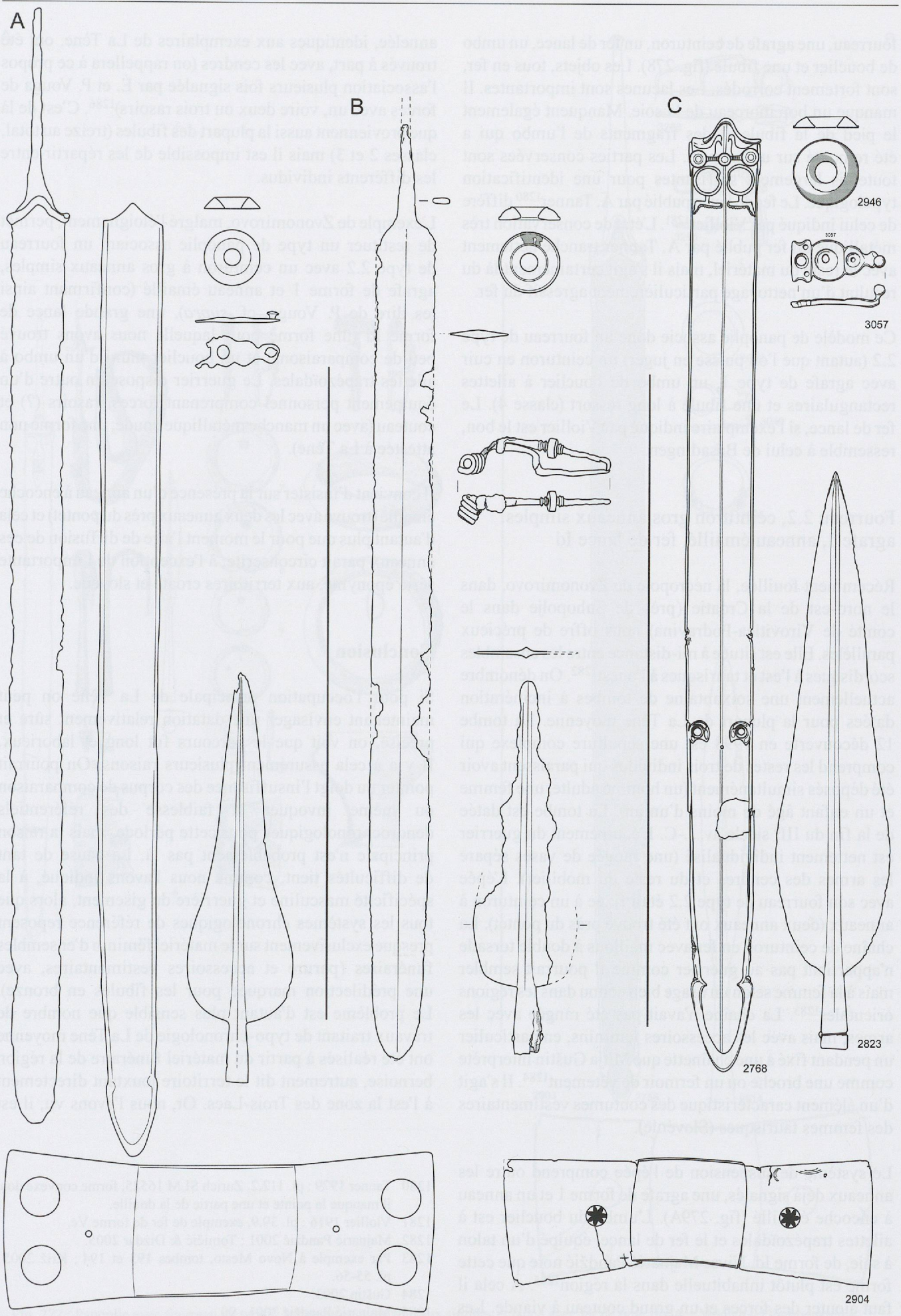

Fig. 276 : Panoplie avec fourreau de type 2.1, ceinturon avec anneau à section triangulaire et lance avec fer de type Vc.
A – Manching « Steinbichel » tombe 10, B – Bolligen, C – La Tène 2768, 2946 et 2823. Échelle 1:4.

fourreau, une agrafe de ceinturon, un fer de lance, un umbo de bouclier et une fibule (fig. 278). Les objets, tous en fer, sont fortement corrodés. Les lacunes sont importantes. Il manque un bon morceau de la soie. Manquent également le pied de la fibule et des fragments de l'umbo qui a été remonté sur un support. Les parties conservées sont toutefois largement suffisantes pour une identification typologique. Le fer de lance publié par A. Tanner[1280] diffère de celui indiqué par Viollier[1281]. L'état de conservation très métallique du fer publié par A. Tanner tranche nettement avec le reste du matériel, mais il s'agit certainement là du résultat d'un nettoyage particulièrement agressif du fer.

Ce modèle de panoplie associe donc un fourreau de type 2.2 (autant que l'on puisse en juger) un ceinturon en cuir avec agrafe de type 1, un umbo de bouclier à ailettes rectangulaires et une fibule à long ressort (classe 4). Le fer de lance, si l'exemplaire indiqué par Viollier est le bon, ressemble à celui de Basadingen.

Fourreau 2.2, ceinturon gros anneaux simples, agrafe 1, anneau émaillé, fer de lance Id

Récemment fouillée, la nécropole de Zvonomirovo, dans le nord-est de la Croatie (près de Suhopolje dans le comté de Virovitica-Podravina) nous offre de précieux parallèles. Elle est située à mi-distance entre les ensembles scordisques à l'est et taurisques à l'ouest[1282]. On dénombre actuellement une soixantaine de tombes à incinération datées pour la plupart de La Tène moyenne. La tombe 12 découverte en 1998 est une sépulture complexe qui comprend les restes de trois individus qui paraissent avoir été déposés simultanément (un homme adulte, une femme et un enfant âgé de moins d'un an). La tombe est datée de la fin du IIIe siècle av. J.-C. L'équipement du guerrier est nettement individualisé (une rangée de vases sépare les armes des cendres et du reste du mobilier). L'épée avec son fourreau de type 2.2 était fixée à un ceinturon à anneaux (deux anneaux ont été trouvé près du pontet). La chaîne de ceinturon en fer avec maillons à double torsade n'appartient pas au guerrier comme il pourrait sembler mais à la femme selon un usage bien connu dans les régions orientales[1283]. La chaîne n'avait pas été rangée avec les armes, mais avec les accessoires féminins, en particulier un pendant fixé à une chaînette que Mitja Guštin interprète comme une broche ou un fermoir de vêtement[1284]. Il s'agit d'un élément caractéristique des coutumes vestimentaires des femmes taurisques (Slovénie).

Le système de suspension de l'épée comprend outre les anneaux déjà signalés, une agrafe de forme 1 et un anneau à encoche émaillé (fig. 279A). L'umbo du bouclier est à ailettes trapézoïdales et le fer de lance, équipé d'un talon à soie, de forme Id. Nives Majnarić Pandžić note que cette forme est plutôt inhabituelle dans la région[1285]. À cela il faut ajouter des forces et un grand couteau à viande. Les deux rasoirs avec dos incurvé et petite soie à extrémité annelée, identiques aux exemplaires de La Tène, ont été trouvés à part, avec les cendres (on rappellera à ce propos l'association plusieurs fois signalée par É. et P. Vouga de forces avec un, voire deux ou trois rasoirs)[1286]. C'est de là que proviennent aussi la plupart des fibules (treize au total, classes 2 et 3) mais il est impossible de les répartir entre les différents individus.

L'exemple de Zvonomirovo, malgré l'éloignement, permet de restituer un type de panoplie associant un fourreau de type 2.2 avec un ceinturon à gros anneaux simples, agrafe de forme 1 et anneau émaillé (confirmant ainsi les dire de P. Vouga, cf. *supra*), une grande lance de forme Id (une forme pour laquelle nous avons trouvé peu de comparaisons) et un bouclier muni d'un umbo à ailettes trapézoïdales. Le guerrier dispose en outre d'un équipement personnel comprenant forces, rasoirs (?) et couteau (avec un manche métallique coudé, une forme non attestée à La Tène).

Il convient d'insister sur la présence d'un anneau à encoche émaillé (trouvé avec les deux anneaux près du pontet) et cela d'autant plus que pour le moment l'aire de diffusion de ces anneaux parait circonscrite, à l'exception de l'importante série éponyme, aux territoires croate et slovène.

Conclusion

Si pour l'occupation principale de La Tène on peut maintenant envisager une datation relativement sûre et précise, on voit que le parcours fut long et laborieux. Il y a à cela assurément plusieurs raisons. On pourrait pointer du doigt l'insuffisance des corpus de comparaison ou même invoquer la faiblesse des référentiels dendrochronologiques pour cette période, mais la raison principale n'est probablement pas là. La cause de tant de difficultés tient, comme nous l'avons indiqué, à la spécificité masculine et guerrière du gisement, alors que tous les systèmes chronologiques de référence reposent presque exclusivement sur le matériel féminin d'ensembles funéraires (parure et accessoires vestimentaires, avec une prédilection marquée pour les fibules en bronze). Le problème est d'autant plus sensible que nombre de travaux traitant de typo-chronologie de La Tène moyenne ont été réalisés à partir du matériel funéraire de la région bernoise, autrement dit le territoire jouxtant directement à l'est la zone des Trois-Lacs. Or, nous l'avons vu, il est

1280 Tanner 1979 : pl. 112.2, Zurich SLM 16525, forme convexe dont il manque la pointe et une partie de la douille.
1281 Viollier 1916 : pl. 39.9, exemple de fer de forme Vc.
1282 Majnarić Pandžić 2001 ; Tomičić & Dizdar 2005.
1283 Par exemple à Novo Mesto, tombes 193 et 194 ; Križ 2005 : pl. 55-56.
1284 Guštin 2003.
1285 Majnarić Pandžić 2001 : 90.
1286 Vouga 1923 : 70.

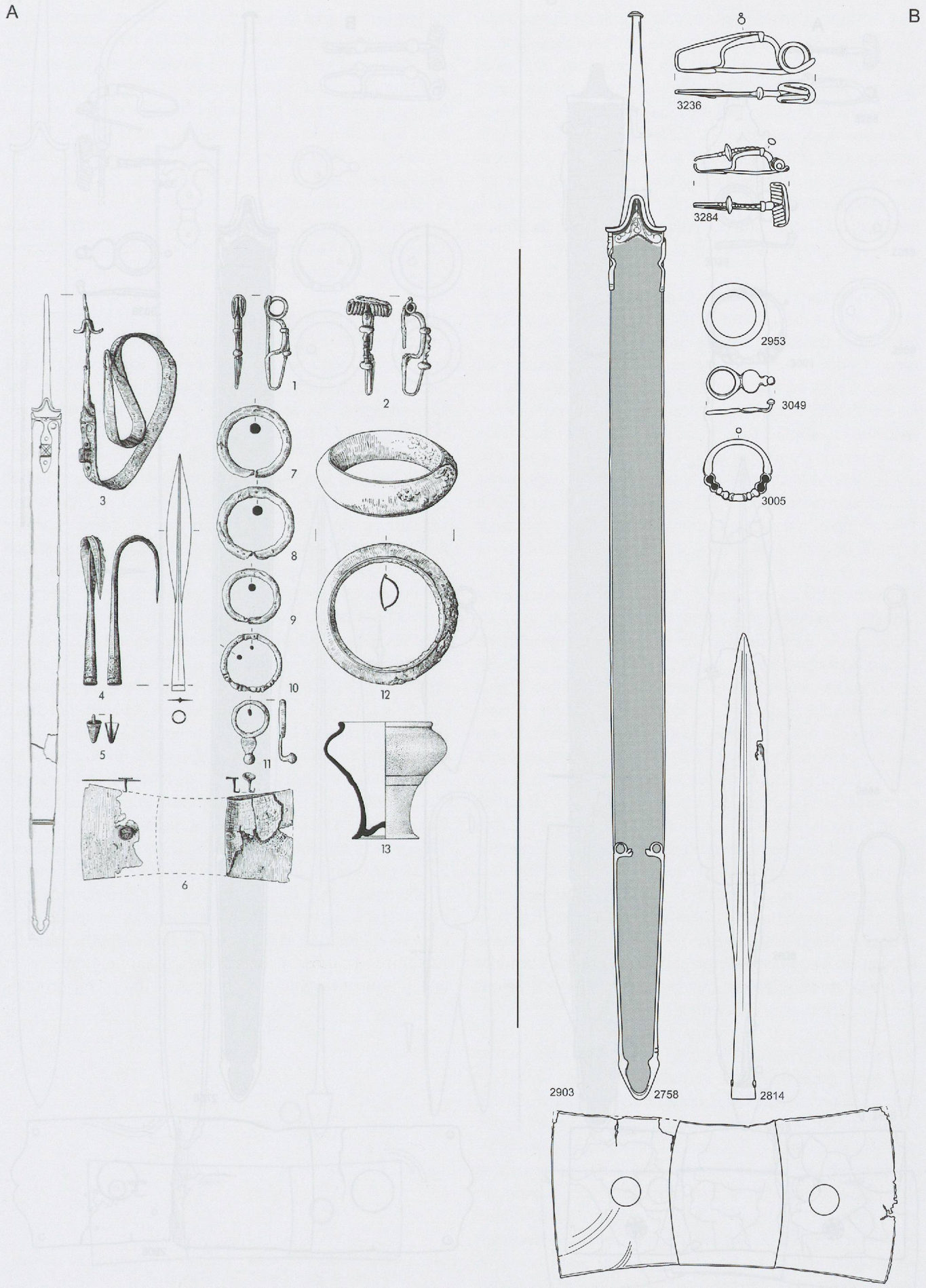

Fig. 277 : Panoplie avec fourreau de type 2.2, ceinturon avec anneaux simples et lance avec fer de type IIc. A – Munich « Obermenzing » tombe 12, B – La Tène 2758, 2953 et 2814. Échelle 1:4.

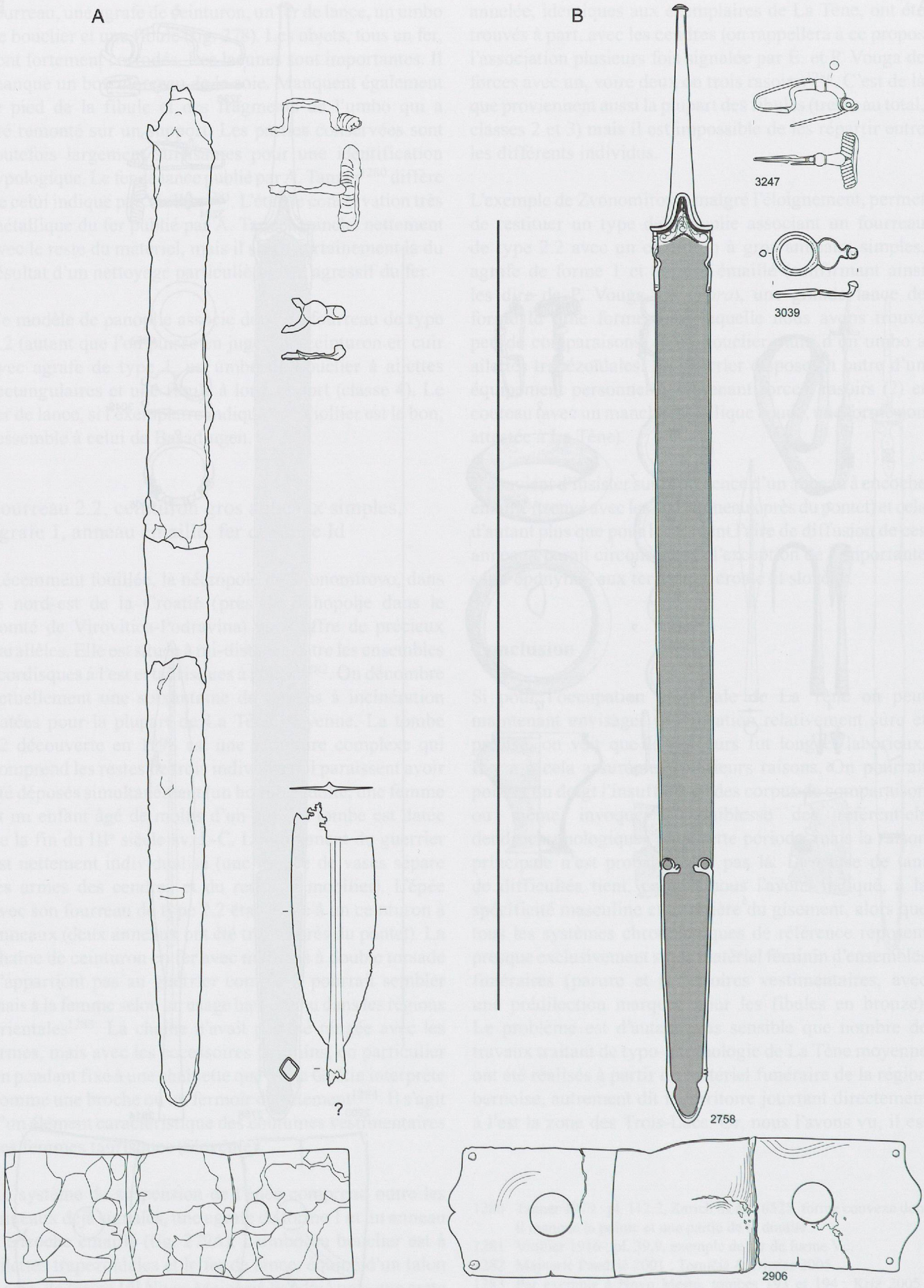

Fig. 278 : Panoplie avec fourreau de type 2.2, ceinturon avec anneau et agrafe de type 1 et lance avec fer de type Vc. A – Zurich « Bäckerstrasse » tombe 1, B – La Tène 2758, 2823, 3039. Échelle 1:4.

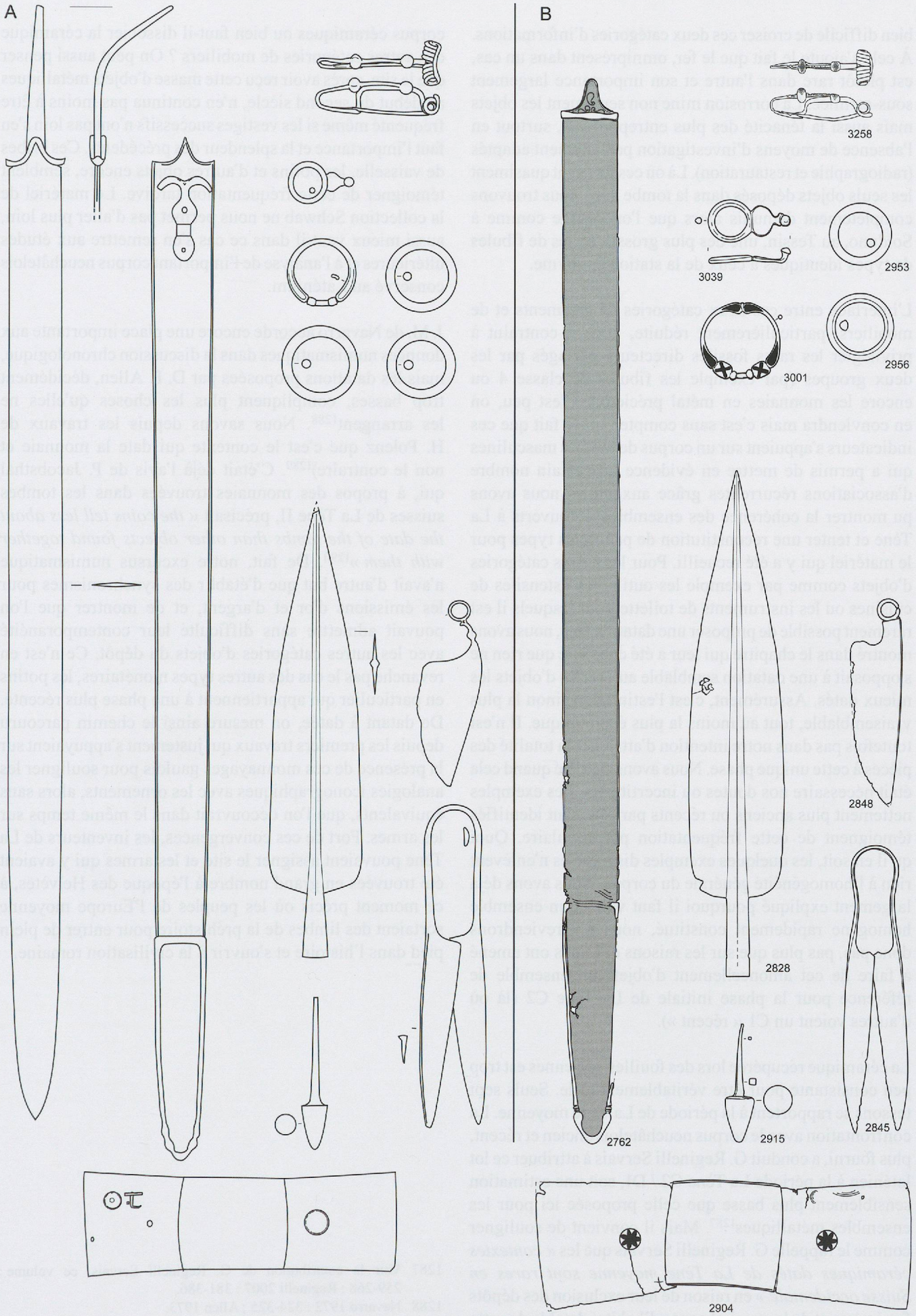

Fig. 279 : Panoplie avec fourreau de type 2.2, ceinturon avec gros anneaux simples, agrafe de type 1, anneau émaillé et lance avec fer de type Id. A – Zvonomirovo tombe 12, B – La Tène 2762, 3039, 3004, 2904 et 2828. Échelle 1:4.

bien difficile de croiser ces deux catégories d'informations. À cela s'ajoute le fait que le fer, omniprésent dans un cas, est plutôt rare dans l'autre et son importance largement sous-estimée. La corrosion mine non seulement les objets mais aussi la ténacité des plus entreprenants, surtout en l'absence de moyens d'investigation parfaitement adaptés (radiographie et restauration). Là où ces fers sont quasiment les seuls objets déposés dans la tombe nous nous trouvons complètement démunis alors que l'on devine comme à Solduno, au Tessin, une des plus grosses séries de fibules de types identiques à ceux de la station éponyme.

L'interface entre ces deux catégories de gisements et de mobiliers, particulièrement réduite, nous a contraint à privilégier les rares fossiles directeurs partagés par les deux groupes (par exemple les fibules de classe 4 ou encore les monnaies en métal précieux). C'est peu, on en conviendra mais c'est sans compter sur le fait que ces indicateurs s'appuient sur un corpus de tombes masculines qui a permis de mettre en évidence un certain nombre d'associations récurrentes grâce auxquelles nous avons pu montrer la cohérence des ensembles découverts à La Tène et tenter une reconstitution de panoplies types pour le matériel qui y a été recueilli. Pour les autres catégories d'objets comme par exemple les outils, les ustensiles de cuisines ou les instruments de toilette pour lesquels il est rarement possible de proposer une datation fine, nous avons montré dans le chapitre qui leur a été consacré que rien ne s'opposait à une datation semblable aux séries d'objets les mieux datés. Assurément, c'est l'estimation sinon la plus vraisemblable, tout au moins la plus économique. Il n'est toutefois pas dans notre intention d'attribuer la totalité des pièces à cette unique phase. Nous avons signifié quand cela était nécessaire nos doutes ou incertitudes. Les exemples nettement plus anciens ou récents parfaitement identifiés témoignent de cette fréquentation pluriséculaire. Quoi qu'il en soit, les quelques exemples discutables n'enlèvent rien à l'homogénéité générale du corpus. Nous avons déjà largement expliqué pourquoi il faut voir là un ensemble homogène rapidement constitué, nous n'y reviendrons donc pas, pas plus que sur les raisons qui nous ont amené à faire de cet amoncellement d'objets un ensemble de référence pour la phase initiale de La Tène C2 (là où d'autres voient un C1 « récent »).

La céramique récupérée lors des fouilles anciennes est trop peu consistante pour être véritablement utile. Seuls sept tessons se rapportent à la période de La Tène moyenne. La confrontation avec le corpus neuchâtelois ancien et récent, plus fourni, a conduit G. Reginelli Servais à attribuer ce lot laténien à la période La Tène C2 / D1, soit une estimation sensiblement plus basse que celle proposée ici pour les ensembles métalliques[1287]. Mais il convient de souligner comme le rappelle G. Reginelli Servais que les *« contextes céramiques datés de La Tène moyenne sont rares en Suisse occidentale »* en raison de leur exclusion des dépôts funéraires et de la quasi-absence d'habitat datable de cette période. Faut-il imputer ce décalage à une insuffisance des corpus céramiques ou bien faut-il dissocier la céramique des autres catégories de mobiliers ? On peut aussi penser que le site, après avoir reçu cette masse d'objets métalliques au début du second siècle, n'en continua pas moins à être fréquenté même si les vestiges successifs n'ont pas loin s'en faut l'importance et la splendeur des précédents. Ces bribes de vaisselle, les potins et d'autres objets encore, semblent témoigner de cette fréquentation tardive. Le matériel de la collection Schwab ne nous permet pas d'aller plus loin, aussi mieux vaut-il dans ce cas s'en remettre aux études ultérieures et à l'analyse de l'important corpus neuchâtelois conservé au Laténium.

J. M. de Navarro accorde encore une place importante aux données numismatiques dans la discussion chronologique, mais les datations proposées par D. F. Allen, décidément trop basses, compliquent plus les choses qu'elles ne les arrangent[1288]. Nous savons depuis les travaux de H. Polenz que c'est le contexte qui date la monnaie et non le contraire)[1289]. C'était déjà l'avis de P. Jacobsthal qui, à propos des monnaies trouvées dans les tombes suisses de La Tène II, précisait « *the coins tell less about the date of the tombs than other objects found together with them* »[1290]. De fait, notre excursus numismatique n'avait d'autre but que d'établir des synchronismes pour les émissions d'or et d'argent, et de montrer que l'on pouvait admettre sans difficulté leur contemporanéité avec les autres catégories d'objets du dépôt. Ce n'est en revanche pas le cas des autres types monétaires, les potins en particulier qui appartiennent à une phase plus récente. De datant à datée, on mesure ainsi le chemin parcouru depuis les premiers travaux qui justement s'appuyaient sur la présence de ces monnayages gaulois pour souligner les analogies iconographiques avec les ornements, alors sans équivalents, que l'on découvrait dans le même temps sur les armes. Fort de ces convergences, les inventeurs de La Tène pouvaient assigner le site et les armes qui y avaient été trouvées en grand nombre à l'époque des Helvètes, à ce moment précis où les peuples de l'Europe moyenne sortaient des limbes de la préhistoire pour entrer de plein pied dans l'histoire et s'ouvrir à la civilisation romaine.

1287 Voir la contribution de G. Reginelli Servais, ce volume : 259-268 ; Reginelli 2007 : 381-386.
1288 Navarro 1972 : 324-325 ; Allen 1973.
1289 Polenz 1982.
1290 Jacobsthal 1944 : 212, *addenda* p. 135.

	anneau avec attache latérale	chaîne de ceinturon : gourmette	anneau à « bossettes »	agrafe 3	fourreau 2.1	anneau section triangulaire	fer de lance VIb	fibule classe 2	agrafe 5	chaîne de ceinturon masc.	fer de lance III	umbo trapézoïdal	fer de lance Vc	coulant	fer de lance Id	agrafe 1	agrafe bronze	umbo rectangulaire	umbo rectangulaire long	fer de lance VIa	fibule classe 3	fourreau 2.2	bracelet verre : Haevernick, 13	bracelet métallique spiralé	fibule Mötschwil variante fer	agrafe 2
Loisy-sur-Marne 5	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chotín 30/72	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Canne-Écluse « Gravelottes » 9	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 6	–	●	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Marson « Montfercault »	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 14	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bologne « De Luca » 156	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 16	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 33	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Belgrade « Karaburma » 29	–	●	–	–	●	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Drňa 5/74	–	●	–	–	●	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Basadingen	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 47	–	–	–	–	●	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Trun « Darvella » 24	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Ensérune 157	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 2	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 39	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 30	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Geislingen	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 13	–	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 22	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 10	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Brežice 21	–	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–
Fère-Champenoise 63	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 10	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–
Heidesheim	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Saint-Maur-des-Fossés 2	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Brestovik 1	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–
Münsingen-Rain 183	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Bolligen « Ferenberg » 1	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Berne « Muristalden » 2	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 203	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 121	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–
Brežice 3	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–
Hart bei Wildon 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–
Dobova 5	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–
Gauting 1937	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 12	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Mandach	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 173	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
München « Obermenzing » 7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 239	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–
Zurich « Bakerstrasse » 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 522	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	●	–
Slatina 19	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	●	–
Slatina 27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	●	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 650	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 36	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Slatina (u Rozni dolini)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	●	–	●
Darmsheim 6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Sta Maria di Zevio 86	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–
München « Obermenzing » 12	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Pont-sur-Yonne M293	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–
Slatina 1b	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Zvonomirovo 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●
Dobova 23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	●
Manching Steinbichel » 34	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–
Brežice 65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Slatina 10	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–
Worb « Richigen » 6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–
Vevey 26	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 97	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–
Berne « Morgenstrasse » 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–
Münsingen-Rain 212	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 115	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 13	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Vevey 22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Berne « Thormannmätteliweg » 9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Wylerfeld »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Horgen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Wetzikon 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Frauenfeld « Langdorf » 1/1908	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Biel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Reichenbachstrasse » 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Reichenbachstrasse » 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	anneau à encoche 2 (émail)	fer de lance IIc	anneau à encoche 1	fibule classe 4	umbo trapézoïdal ouvert	fibule classe 1	fer de lance Va	bracelet verre : Haevernick, 11	chaîne bronze fém. : maillons rigides	anneau en « 8 »	fer de lance Ib	chaîne bronze fém. : anneaux simples	bague spiralée	fibule 3 bronze	bracelet verre : Haevernick, 14	bracelet verre : Haevernick, 10	bague à chaton	fibule 2 argent	fibule Mötschwil	monnaie or	monnaie argent	fibule 2 bronze	bracelet verre : Haevernick, 7
Loisy-sur-Marne 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chotín 30/72	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Canne-Écluse « Gravelottes » 9	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Marson « Montfercault »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bologne « De Luca » 156	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Belgrade « Karaburma » 29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Drňa 5/74	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Basadingen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 47	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Trun « Darvella » 24	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ensérune 157	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 39	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 30	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Geislingen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fère-Champenoise 63	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Heidesheim	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Saint-Maur-des-Fossés 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brestovik 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 183	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bolligen « Ferenberg » 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Muristalden » 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 203	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 121	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hart bei Wildon 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gauting 1937	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 12	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mandach	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 173	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
München « Obermenzing » 7	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 239	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zurich « Bakerstrasse » 1	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 522	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 19	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 650	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 36	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina (u Rozni dolini)	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Darmsheim 6	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sta Maria di Zevio 86	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
München « Obermenzing » 12	–	●	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Pont-sur-Yonne M293	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 1b	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 2	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 23	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching Steinbichel » 34	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 65	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 10	●	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Worb « Richigen » 6	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Vevey 26	–	–	–	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 14	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 97	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Morgenstrasse » 2	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 212	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 115	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 13	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 14	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Vevey 22	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–
Berne « Thormannmätteliweg » 9	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–
Berne « Wylerfeld »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	●	–	●	–	–	–	–	–
Horgen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	●	–	●	●	●	●	–	–	–
Wetzikon 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–
Frauenfeld « Langdorf » 1/1908	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	●	–	–	●
Biel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	●	–
Berne « Reichenbachstrasse » 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	–	●
Berne « Reichenbachstrasse » 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●

Fig. 280 : Sériation non ordonnée des contextes funéraires étudiés.

	bracelet métallique spiralé	fibule classe 2	chaîne de ceinturon masc.	fourreau 2.1	chaîne de ceinturon : gourmette	fibule classe 3	umbo trapézoïdal	fer de lance III	fer de lance Vc	agrafe bronze	anneau en "8"	fer de lance Ib	fibule classe 1	bracelet verre : Heav. 13	coulant	anneau section triangulaire	agrafe 5	anneau avec attache latérale	agrafe 3	anneau à "bossettes"	fer de lance IIc	umbo rectangulaire	fer de lance VIb	agrafe 1	fourreau 2.2	agrafe 2
Brežice 47	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chotin 30/72	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 6	–	●	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brestovik 1	●	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 33	–	–	–	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Belgrade « Karaburma » 29	–	●	–	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Drňa 5/74	–	●	–	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ensérune 157	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 2	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Geislingen	–	–	–	●	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fère-Champenoise 63	–	–	–	●	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 183	–	–	–	●	–	●	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
St-Maur-des-Fossés 2	–	●	–	●	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 13	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Muristalden » 2	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 16	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 14	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bologne « De Luca » 156	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 10	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 30	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Loisy-sur-Marne 5	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Trun « Darvella » 24	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–
Brežice 22	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–
Heidesheim	–	–	–	●	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–
Basadingen	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–
Canne-Écluse « Gravelottes » 9	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–
Brežice 3	–	–	–	●	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 40	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Marson « Montfercault »	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Brežice 39	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–
Brežice 21	●	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–
Slatina 13	–	●	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 173	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–
München « Obermenzing » 7	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–
Mandach	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–
Hart bei Wildon 2	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Pont-sur-Yonne M293	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–
München « Obermenzing » 12	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●
Bolligen « Ferenberg » 1	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 12	–	●	●	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●
Manching « Steinbichel » 36	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●
Slatina 1b	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●
Slatina (u Rozni dolini)	●	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 121	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gauting 1937	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Darmsheim 6	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●
Zurich « Bakerstrasse » 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	●	●	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 650	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 522	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	●	–
Manching « Steinbichel » 34	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–
Dobova 23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●
Brežice 65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Slatina 10	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–
Zvonomirovo 2	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●
Sta Maria di Zevio 86	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Dobova 10	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 203	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Dobova 5	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 239	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Slatina 19	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Slatina 27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Vevey 26	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Berne « Morgenstrasse » 2	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Vevey 22	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Biel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Horgen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Thormannmätteliweg » 9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 14	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 115	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 97	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Worb « Richigen » 6	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 212	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 14	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Reichenbachstrasse » 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Reichenbachstrasse“ 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Frauenfeld « Langdorf » 1/1908	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Wetzikon 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Wylerfeld »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	anneau à encoche 1	fer de lance Id	anneau à encoche 2 (émail)	fer de lance VIa	fibule classe 4	fibule Mötschwil variante fer	umbo trapézoïdal ouvert	umbo rectangulaire long	fer de lance Va	bracelet verre : Heav. 14	bague spiralée	chaîne bronze fém. : maillons rigides	monnaie argent	fibule 2 bronze	monnaie or	chaîne bronze fém. : anneaux simples	fibule 2 argent	bague à chaton	fibule 3 bronze	bracelet verre : Heav. 11	bracelet verre : Heav. 7	fibule Mötschwil	bracelet verre : Heav. 10
Brežice 47	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chotin 30/72	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brestovik 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Belgrade « Karaburma » 29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Drňa 5/74	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ensérune 157	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Geislingen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fère-Champenoise 63	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 183	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
St-Maur-des-Fossés 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Muristalden » 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gempenach 16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bologne « De Luca » 156	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 30	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Loisy-sur-Marne 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Trun « Darvella » 24	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Heidesheim	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Basadingen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Canne-Écluse « Gravelottes » 9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Marson « Montfercault »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 39	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 173	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
München « Obermenzing » 7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mandach	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hart bei Wildon 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Pont-sur-Yonne M293	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
München « Obermenzing » 12	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bolligen « Ferenberg » 1	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 12	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 36	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 1b	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina (u Rozni dolini)	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 121	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gauting 1937	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Darmsheim 6	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zurich « Bakerstrasse » 1	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 650	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 522	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Manching « Steinbichel » 34	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 23	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Brežice 65	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 10	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Zvonomirovo 2	–	–	●	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sta Maria di Zevio 86	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 10	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 203	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dobova 5	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Novo Mesto « Kapiteljska njiva » 239	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 19	–	–	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slatina 27	–	–	–	–	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Vevey 26	–	–	–	–	●	–	●	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Berne « Morgenstrasse » 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Vevey 22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Biel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–
Horgen	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	●	●	●	●	–	–	–	–	–
Berne « Thormannmätteliweg » 9	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–
Gempenach 14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 115	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	●	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–
Berne « Aehrenweg » 97	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	●	–	–	●	–	–	–	–
Worb « Richigen » 6	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Münsingen-Rain 212	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gumefens « Pra Perrey » 14	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–
Berne « Reichenbachstrasse » 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–
Berne « Reichenbachstrasse“ 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–
Frauenfeld « Langdorf » 1/1908	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	●	–	●	●	–
Wetzikon 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	–
Berne « Wylerfeld »	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	●	●

Fig. 281 : Sériation ordonnée des contextes funéraires étudiés.

Fig. 282 : Localisation des sites mentionnés pour l'étude de la chronologie du mobilier de la collection Schwab.

Fig. 283 : Localisation des principaux sites suisses mentionnés dans le texte.